

Synergies Pays germanophones

Revue du GERFLINT

Regards croisés
Regards croisés sur les pays germanophones
et francophones à travers leur culture de masse

Coordonné par Virginie Viallon et Hans Giessen

Synergies **Pays germanophones**

Numéro 12 / Année 2019

Regards croisés
Regards croisés sur les pays germanophones
et francophones à travers leur culture de masse

Coordonné par Virginie Viallon et Hans Giessen



REVUE DU GERFLINT
2019

POLITIQUE EDITORIALE

Synergies Pays germanophones est une revue francophone interdisciplinaire de recherche en sciences humaines et sociales, particulièrement ouverte aux études portant sur la langue française et l'ensemble des langues-cultures. Soucieuse de défendre le patrimoine culturel et linguistique de l'humanité, elle se place dans une optique d'écologie linguistique.

Sa vocation est de mettre en œuvre, dans les pays germanophones, le *Programme Mondial de Diffusion Scientifique Francophone en Réseau* du GERFLINT, Groupe d'Études et de Recherches pour le Français Langue Internationale. C'est pourquoi elle publie des articles dans cette langue, mais sans exclusive linguistique et accueille, de façon majoritaire, les travaux issus de la pensée scientifique des chercheurs francophones de son espace géographique dont le français n'est pas la langue première. Comme toutes les revues du GERFLINT, elle poursuit les objectifs suivants : défense de la recherche scientifique francophone dans l'ensemble des sciences humaines, promotion du dialogue entre les disciplines, les langues et les cultures, ouverture sur l'ensemble de la communauté scientifique, adoption d'une large couverture disciplinaire, aide aux jeunes chercheurs, formation à l'écriture scientifique francophone, veille sur la qualité scientifique des travaux.

Libre Accès et Copyright : © **Synergies Pays germanophones** est une revue éditée et publiée par le GERFLINT qui se situe dans le cadre du libre accès à l'information scientifique et technique. Ses numéros et articles peuvent être directement consultés et étudiés dans leur intégralité en ligne. Le mode de citation doit être conforme au Code français de la Propriété Intellectuelle. La Rédaction de Synergies Pays germanophones, partenaire de coopération scientifique du GERFLINT, travaille selon les dispositions de la Charte éthique, éditoriale et de confidentialité du Groupe et de ses normes les plus strictes. Les propos tenus dans ses articles sont conformes au débat scientifique et n'engagent que la responsabilité de l'auteur. Conformément aux règles déontologiques et éthiques du domaine de la Recherche, toute fraude scientifique (plagiat, auto-plagiat, retrait inopiné de proposition d'article sans en informer dûment la Rédaction) sera communiquée à l'entourage universitaire et professionnel du signataire de la proposition d'article. Toute procédure irrégulière entraîne refus systématique du texte et annulation de la collaboration.

Périodicité : annuelle

ISSN 1866-5268 / ISSN en ligne 2261-2750

Directeur de publication

Jacques Cortès, Professeur émérite, Université de Rouen, France

Président d'Honneur

Albert Raasch, Professeur émérite, Université de la Sarre, Allemagne

Rédactrice en chef

Florence Windmüller, Université des Sciences de l'Économie Georg-Simon-Ohm, Nuremberg, Allemagne

Secrétaire de rédaction

Sascha Klepzig, Berlin

Titulaire et Éditeur : GERFLINT

Siège en France

GERFLINT

17, rue de la Ronde mare

Le Buisson Chevalier

27240 Sylvains-les-Moulins - France

www.gerflint.fr

gerflint.edition@gmail.com

Siège de la rédaction en Allemagne

Pädagogische Hochschule Karlsruhe (HEP),

Bismarckstraße

10, 76133 Karlsruhe – Allemagne

Contact : spg.gerflint@gmail.com

Comité scientifique

Thierry Bidon (Haute École Pédagogique de Karlsruhe, Allemagne), Sabine Ehrhart (Université du Luxembourg), Hans W. Giessen (Université de Saarland, Allemagne), Marie-Anne Hansen (Université du Luxembourg), Dominique Huck (Université de Strasbourg), Julia Putsche (Université de Strasbourg), Franz-Joseph Meissner (Université de Giessen, Allemagne), Vincent Meyer (Université de Nice, France), Gérald Schlemminger (École Supérieure de Pédagogie de Karlsruhe, Allemagne), Martin Stegu (Université des Sciences de l'Économie, Vienne), Stefanie Witzgmann (Haute École Pédagogique de Heidelberg, Allemagne).

Comité de lecture

Marie-Nelly Carpentier (Université de Paris Descartes, France), Jacques Demorgon (philosophe et sociologue, France), Fabrice Galvez (Université fédérale de Bahia, Brésil), Sara Greaves (Aix-Marseille Université, France), Sylvie Lizard (Université de Rouen, France), Joachim Umlauf (Goethe Institut, Bucarest, Roumanie), Virginie Viallon (Collège de Cayla, Genève, Suisse).

Lecteur-correcteur pour l'anglais

Sara Greaves (Aix-Marseille Université, France).

Évaluateurs, lecteurs-correcteurs invités pour ce numéro

Henri Bouillon (Professeur émérite UCL, Belgique), Carole Micciche (Collège Caulfield Junior, Melbourne, Australie).

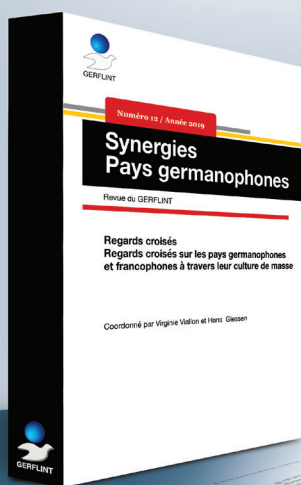
Patronages et partenariats

Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris (FMSH, *Pôle Recherche & prospective*), Sciences Po Lyon (Partenariat institutionnel pour Mir@bel), EBSCO Publishing (USA), ProQuest (UK).

Numéro financé par le GERFLINT.

PROGRAMME MONDIAL DE DIFFUSION SCIENTIFIQUE FRANCOPHONE EN RÉSEAU

Synergies Pays germanophones, n° 12 / 2019
<https://gerflint.fr/synergies-pays-germanophones>



Indexations et référencement

ABES (SUDOC)
DOAJ
EBSCOhost (CMMC)
Entrevues
ERIH Plus
Héloïse
JournalSeek
LISEO-CIEP
MIAR
Mir@bel
MLA (International Bibliography Journal List)
ProQuest
ROAD (ISSN)
SHERPA-RoMEO
ZDB
Ulrichsweb

Disciplines couvertes par la revue

- Ensemble des Sciences Humaines et Sociales
- Culture et communication internationales
- Sciences du langage
- Littératures francophones
- Didactologie-didactique de la langue-culture française et des langues-cultures
- Éthique et théorie de la complexité



Synergies Pays germanophones n° 12 - Année 2019

ISSN : 1866-5268 / ISSN de l'édition en ligne : 2261-2750

Regards croisés

Regards croisés sur les pays germanophones et francophones à travers leur culture de masse

Coordonné par Virginie Viallon et Hans Giessen

Sommaire

Introduction

Hans Giessen, Virginie Viallon	9
Perspective interculturelle : regards croisés sur les pays germanophones et francophones	
Perspective interculturelle : regards croisés sur les pays germanophones et francophones	
Marcus Maida	15
Bläck Mirror Barbara. Figurative Völkerverständigung und performative Klischeeverballhornung bei Barbara und den Bläck Föös	
Emmanuel Suard	31
Entretien, propos recueillis par Hans Giessen Ein Fernsehsender mit charakteristischen Regards croisés	
Jean-Samuel Marx	49
Eine wachsende Entfremdung? Das Bild Deutschlands, Frankreichs und der deutsch-französischen Beziehungen fünfzig Jahre nach dem Élysée-Vertrag	
Thierry Bidon, Anna Huber	63
Les lieux de mémoire en France comme hauts lieux d'un tourisme de mémoire	
Jacques Demorgon	75
Emmanuel Todd. Familles et sociétés. Toute l'histoire	
Dana Martin	93
L'accent français en Allemagne, l'accent allemand en France - apparition, perception et disparition d'un signe identitaire distinctif	
Andrea Kyi Drago	107
Traduire ce qu'il n'aurait pas fallu dire. Un défi pour les traducteurs	

**Lectures scientifiques francophones.
Comptes rendus de deux ouvrages choisis**

Dominique Huck	123
Blanchet Philippe. 2019 [2016]. <i>Discriminations : combattre la glottophobie</i> . Editions Lambert-Lucas. Blanchet Philippe, Clerc Conan Stéphanie. 2018. <i>Je n'ai plus osé ouvrir la bouche... Témoignages de glottophobie vécue et moyens de se défendre</i> . Editions Lambert-Lucas.	

Annexes

Profils des contributeurs	129
Projet pour le n°13, Année 2020	131
Consignes aux auteurs.....	135
Publications du GERFLINT.....	139

Synergies
Pays germanophones n° 12/2019



Introduction





Perspective interculturelle : regards croisés sur les pays germanophones et francophones

Hans Giessen

Université de Saarland, Allemagne

Virginie Viallon

Collège de Cayla, Genève, Suisse

Qui est mieux placé que la revue *Synergies Pays germanophones* pour apporter un regard actuel, critique et curieux, mais aussi empathique, sur un pays et sa culture, offrir des points de vue spécifiques ? La revue semble être le lieu privilégié pour s'essayer aux regards croisés culturels entre les pays / régions germanophones et les pays francophones. D'ailleurs, la revue *Synergies Pays germanophones* a déjà abordé de nombreux sujets sous divers angles : le rôle du Français dans les régions germanophones ; la dimension historique, reposant sur le passé impressionnant voire écrasant que ces régions ont en commun, ou encore en abordant le thème du plurilinguisme dans certaines régions du Luxembourg et de la Belgique germanophone. Cependant, il est rare qu'une revue essaie d'embrasser les points de vue de l'autre ou le regard porté sur l'autre, en d'autres termes d'aborder les sujets dans une démarche interculturelle : c'est la vraie chance que donne la revue *Synergies Pays germanophones*. On ne peut que s'étonner de la rareté des analyses relatives aux territoires ayant une langue ou une culture commune, alors que les thèmes abondent et concernent un éventail de domaines assez large de la société. Etudier des phénomènes culturels dans une double perspective paraît tomber sous le sens.

Pour rester dans l'espace culturel franco-allemand et son aire d'interférence, il existe, bien entendu, de nombreuses publications aux « regards croisés » des deux côtés du Rhin.

Certains ouvrages expriment déjà par le titre un but similaire : *Frankreich verstehen. Eine Einführung mit Vergleichen zu Deutschland* (Große / Lüger 2000). Ou encore, d'autres études approfondies, comme celle du colloque de Potsdam *Identität und Diversität, eine interdisziplinäre Bilanz der Interkulturalitätsforschung in Deutschland und Frankreich* (Fischer / Harth / Viallon / Viallon 2005). On peut également citer *Das Fremde im Spiegel des Selbst. Deutschland seit dem Mauerfall aus Sicht französischer, italienischer und spanischer Deutschlandexperten* (Milling 2010). Dans l'ensemble, l'analyse académique de la culture de l'autre, de son caractère et de ses habitudes, de même que les changements politiques et les relations bilatérales, semblent être des sujets extrêmement représentés.

Il avait été envisagé au départ d'axer ce numéro sur la culture populaire. Nous avons supposé que l'étude des perceptions de la culture populaire en prenant compte de l'opinion dominante dans la culture voisine, de l'évolution des perceptions au cours du temps ou de leur changement pouvait s'avérer fort intéressante, dans la mesure où elle se rapporte à de grands groupes de la population, et décrivent leurs valeurs, leurs attitudes et leurs préférences. Mais il est apparu très vite que les recherches sur les sujets populaires restent encore marginales et apparaissent comme exotiques. Certaines études proposées ici proviennent donc de domaines tout autres et tout autant significatifs, tels les sciences politiques et la phonétique. Le numéro s'est ainsi diversifié et enrichi, au-delà de l'idée d'origine.

Les premières contributions se réfèrent cependant à la culture populaire : le premier article a pour sujet la pop musique, genre populaire par excellence. Le deuxième article relate une interview avec le directeur adjoint d'Arte, la télévision restant toujours le média de masse dominant. Un aspect de l'interview fait apparaître l'évolution vers les médias digitaux et le rôle que peut jouer une structure franco-allemande pour la chaîne de télévision européenne.

L'article de **Marcus Maida** intitulé *Bläck Mirror Barbara. Figurative Völkerverständigung und performative Klischeeverballhornung bei Barbara und den Bläck Föös (De l'entente entre les peuples au démontage de clichés dans l'œuvre de Barbara et des Bläck Föös)* met en parallèle deux chansons. L'analyse se limite aux deux artistes qui sont, d'une part, Barbara et sa célèbre chanson *Göttingen*, et d'autre part, une chanson à succès allemande *Frankreich, Frankreich* interprétée par les *Bläck Föös*. Dans *Göttingen*, il s'agit de la genèse de la réflexion interculturelle d'une Française sur ses relations avec l'Allemagne ; en revanche, dans la chanson *Frankreich, Frankreich*, le groupe *Bläck Föös* utilise sciemment de nombreux clichés qui rendent le pays voisin à la fois étranger et familier. Selon l'auteur, un « reflet négatif » d'éléments paradigmatiques et d'artefacts de la culture pop et de masse peut être plus instructif au moyen d'une analyse fonctionnelle et des effets que par l'analyse d'une simple évaluation esthétique.

La deuxième contribution est l'interview que Hans Giessen a menée avec **Emmanuel Suard**, le directeur de la gestion et membre du Comité de gérance d'Arte. Celui-ci a consacré une partie de sa vie aux relations franco-allemandes, à l'action culturelle et à la télévision. Il a en effet occupé plusieurs fonctions : à Paris pour Arte, puis en tant qu'Attaché culturel auprès de l'Ambassade de France à Berlin, et à Strasbourg, en tant que directeur associé de la programmation, où il a également dirigé la planification des émissions et la recherche sur les médias. Qui d'autre pouvait mieux connaître la sensibilité franco-allemande et la perspective interculturelle ? On voit ici que les sujets traités dans l'interview se situent à

l'interface entre la culture et la politique, et on mesure combien l'élargissement de la problématique au domaine des sciences politiques est enrichissant.

Un autre regard émanant des sciences politiques est porté par **Jean-Samuel Marx** dans l'article : *Une distanciation croissante ? L'image de l'Allemagne, de la France et des relations franco-allemandes cinquante ans après le Traité de l'Élysée*. L'auteur se propose, sur la base du discours politique, du discours médiatique, ainsi que sur l'opinion publique des deux pays, d'analyser l'image de l'Allemagne en France et l'image de la France en Allemagne, de même que l'autoreprésentation des deux Etats cinquante ans après le Traité de l'Élysée.

Une nouvelle dimension de la culture est apportée par l'article de **Thierry Bidon** et **Anna Huber** : *Les lieux de mémoire en France comme hauts lieux d'un tourisme de mémoire*. A la croisée de la culture et de l'histoire, le tourisme de mémoire valorise des sites mémoriels liés aux conflits contemporains, chacun évoquant un aspect de la mémoire nationale. Ainsi, la signification donnée à la commémoration de la fin du premier conflit mondial a évolué : le 11 novembre n'est plus seulement la fête de la victoire et la célébration des héros, elle devient une fête de paix et des actions d'ordre mémoriel sont menées depuis 1982. Les auteurs établissent une typologie des sites mémoriels et montrent comment le tourisme de mémoire se construit en termes de pratiques, de clientèles, de sites et d'acteurs. Le Chemin des Dames est pris à titre d'exemple de ces lieux de mémoire, - projet initié par Pierre Nora - et permet de montrer comment on passe des souvenirs de la mémoire individuelle à une mémoire collective.

La contribution de **Jacques Demorgon** repose sur une analyse fondée sur la culture anthropologique du livre d'Emanuel Todd *Où en sommes-nous ? Une esquisse de l'histoire humaine*. Son article *Emmanuel Todd. Familles et sociétés. Toute l'histoire* reprend la thèse de Todd qui traite de la crise de l'humain - de l'individu face à la grande société mondiale d'aujourd'hui - à travers la médiation des antagonismes familiaux, inséparables de tous les autres. En analysant les structures familiales traditionnelles, l'auteur met en évidence des structures sociétales différentes qui expliquent notamment la frontière culturelle entre les territoires français et allemands et leur culture. La réflexion de Jacques Demorgon va au-delà du livre de Todd et traite aussi de questions fondamentales qui dépassent le cadre de la relation franco-allemande.

La contribution de **Dana Martin** traite de l'expérience individuelle par le biais de la phonétique - une science peu présente en dehors des revues de linguistique-, elle s'intitule : *L'accent français en Allemagne, l'accent allemand en France - apparition, perception et disparition d'un signe identitaire distinctif*. Cet angle d'attaque est

prometteur pour notre problématique. L'accent se caractérise par un ensemble de traits articulatoires propres aux membres d'une communauté linguistique qui pratique une langue étrangère ; sont ici présentés les cas de Français vivant en Allemagne et d'Allemands vivant en France. L'étude ne s'intéresse donc pas aux locuteurs natifs, elle vise à décrire le double phénomène de l'accent français et de l'accent allemand chez les locuteurs au parcours biographique particulier, dits « expatriés ». L'apparition de cet accent, liée au changement de langue, place la nationalité sur le devant de la scène, et sa perception par les autres, mais aussi par soi-même : l'accent rend visible l'étranger. Enfin, la disparition de l'accent se fait de manière progressive, mais ne sera (a priori) jamais totale ; cela peut même révéler un décalage avec sa propre identité. Il s'agit donc dans cet article de faire le portrait-robot d'un signe identitaire distinctif à la fois omniprésent et méconnu, voire délaissé par les *Etudes culturelles*.

Enfin, l'article de **Andrea Kyi Drago** aborde l'interculturel sous l'angle de la traduction en posant la question du dépassement de la frontière linguistique. Il s'intéresse aux défaillances de la compréhension et plus précisément aux tabous, à leur identification et au traitement qu'en font les traducteurs. Comment traiter les éléments culturels d'ordre extralinguistique ? Comment traduire ou réagir à l'humour, aux jeux de mots ? Face à une situation interculturelle, le traducteur a le choix de son positionnement et de la distance à adopter avec le texte : il doit posséder un haut degré de sensibilité et être vigilant pour détecter les ambiguïtés, les stéréotypes et les éléments non verbaux. Il doit chercher toujours et encore à s'adapter au mieux au destinataire.

Ce numéro s'achève par le compte rendu de **Dominique Huck** qui traite de deux ouvrages de Philippe Blanchet, et de Philippe Blanchet et Stéphanie Clerc Conan sur le thème de la « glottophobie ».

Références bibliographiques

- Große, Ernst U., Lüger, Heinz-Helmut. 2000. *Frankreich verstehen. Eine Einführung mit Vergleichen zu Deutschland*. Darmstadt: Wissenschaftliche Buchgesellschaft. 5. Auflage.
- Fischer, C., Harth, H., Viallon, V., Viallon, P. (Hrsg.) 2005. *Identität und Diversität*. Berlin: Avinus.
- Milling, H. 2010. *Das Fremde im Spiegel des Selbst. Deutschland seit dem Mauerfall aus Sicht französischer, italienischer und spanischer Deutschlandexperten*. Berlin: Logos.

Synergies
Pays germanophones n° 12/2019

 Perspective interculturelle :
regards croisés
sur les pays germanophones
et francophones 



ISSN 1866-5268

ISSN en ligne 2261-2750

Black Mirror barbara. Figurative Völkerverständigung und performative Klischeeverballhornung bei Barbara und den Bläck Föös

Marcus Maida

Haute Ecole de Dortmund, Allemagne,
Haute Ecole Joanneum de Graz, Autriche,
Académie des beaux-arts de Vienne, Autriche
hoteldiscipline@gmx.net

Reçu le 12-06-2019 / Évalué le 20-06-2019 / Accepté le 08-07-2019

Résumé

A travers la chanson «Göttingen» de Barbara, nous observons la genèse d'une réflexion interculturelle d'une Française sur ses relations avec l'Allemagne, ou plus exactement du passage d'un reflet poétique et individuel direct et authentique d'une invitée et chanteuse, à une «iconisation» culturelle-politique ou, en l'occurrence, à un monument et à un mythe sur la réconciliation et l'intercompréhension de deux nations autrefois ennemies. En revanche, dans la chanson «Frankreich, Frankreich» du groupe „Bläck Föös“, le pays voisin semble être à la fois étranger et familier par l'utilisation exagérée de clichés ; la performance comique de l'auto-appropriation par sur-identification pointe de façon marquée le rapport à «l'autre». Un «reflet noir» d'éléments paradigmatiques et d'artefacts de la culture pop et de masse peut être plus instructif au moyen d'une analyse fonctionnelle et de ses effets que par l'analyse d'une évaluation esthétique et singulière.

Mots-clés : Barbara, Göttingen, groupe de musique, «Black Föös», chanson, «Frankreich Frankreich»

Bläck Mirror Barbara. De l'entente entre les peuples au démontage de clichés dans l'oeuvre de Barbara et des Bläck Föös

Zusammenfassung

Barbaras Chanson, *Göttingen* kann als Genese der interkulturellen Reflexion einer Französin über ihr Verhältnis zu Deutschland gesehen werden und führt von einer direkten individuellen poetischen Spiegelung einer spezifisch-authentischen Gast- und Konzertsituation hin zu einer kulturpolitischen Ikonisierung bzw. zu einem Denkmal und Mythos von Versöhnung und Verständigung zweier ehemals verfeindeten Nationen. In ‚Frankreich, Frankreich‘ der ‚Bläck Föös‘ hingegen wirkt das Nachbarland durch die Übertreibung des Klischees fremd und vertraut zugleich, und durch die komödiantische Performanz der Selbstaneignung durch Überidentifikation ergibt sich eine klare kulturelle Markierung im Verhältnis zum ‚Anderen‘. Eine ‚schwarze Spiegelung‘ paradigmatischer Elemente und Artefakte der Pop- und Massenkultur kann via Funktions- und Wirkungsanalyse aufschlussreicher sein als eine singuläre ästhetische Wertungsanalyse.

Schlüsselwörter: Barbara, Göttingen, Bläck Föös, Frankreich Frankreich

Black Mirror Barbara. From Transnational Understanding to Exploding Clichés in the Songs of Barbara and Bläck Föös

Abstract

In Barbara's song "Göttingen", we observe the beginnings of a French woman's intercultural musings about her relationship with Germany, or more precisely, of an evolution from the personal and poetic, direct and authentic reflections of a guest and a singer, to a cultural and political "iconisation" - to a monument and myth embodying the reconciliation and intercomprehension of two formerly enemy nations. By contrast, in the song „Frankreich, Frankreich“ by the group Black Föös, the neighbouring country seems to be both foreign and familiar due to the excessive use of clichés; the comic performance of self-appropriation by over-identification clearly designates a relation to „the other“. This „dark reflection“, composed of paradigmatic elements and pop culture or mass-produced artefacts, can be more helpfully studied from the point of view of a functional, effect-based analysis than from that of an aesthetic, singular approach.

Keywords: Black Mirror, Barbara, Göttingen, band, Black Föös, song, „Frankreich, Frankreich“.

Here comes the mirror man

Says he's a people fan

(The Human League, Mirror Man, 1982, Virgin)

Introduktion

Der von Monique Andrée Serfs unter ihrem Künstlernamen *Barbara* gesungene Chanson *Göttingen* von 1964 ist das paradigmatische musikgewordene gute Gewissen der Völkerverständigung zwischen den ehemals traditionell verfeindeten Nachbarländern Frankreich und Deutschland.

Die Hintergründe und Anekdoten zu Entstehung, Geschichte und Mythengenesse des Liedes sind ein Kontext für sich, der bereits hinreichend Stoff bietet, die schwierig-komplexe Annäherung der beiden ehemaligen 'Erbfeindnationen' durch ein einziges Lied in dieser, auch historisch für die beiden Länder ganz besonderen bedeutsamen Situation, zu untersuchen.

In diesem kleinen Rahmen soll indes die Spiegelung dieses mittlerweile gleichsam zu musikalischem Symbol wie auch zu Ikone bzw. Denkmalfiguration für Völkerverständigung gewordenen Chansons mit einem von Gestus und Ausdruck her zunächst völlig different erscheinendem Lied gesucht werden, nämlich zu dem nur in Deutschland erfolgreich gewordenen Lied ‚Frankreich, Frankreich‘ der Kölner Band ‚Bläck Föös‘ von 1985. Dieses Vorgehen begründet sich auf die These, dass

eine ‚schwarze Spiegelung‘ paradigmatischer Elemente und Artefakte der Pop- und Massenkultur via Funktions- und Wirkungsanalyse aufschlussreicher sein kann als eine singuläre ästhetische Wertungsanalyse.

Barbaras ‚Göttingen‘. Geschichte(n), Codes, Mythen und ikonische Transformation eines Chansons

Die Rezeption der musikalischen Karriere von Barbara, die mit einem von ihr idiosynkratisch ausgewählten Programm von Chanson-Cover-Interpretationen debütierte¹, begann äußerst bescheiden. Ihre erste Schallplatte verkauft nach ihrer Eigenaussage vier Exemplare.² Ihr Firmenchef Michel Glotz fordert sie auf, sich wenigstens ein bisschen den Marktgesetzen zu unterwerfen, sie indes beharrte auf ihre künstlerische Integrität: „Die Antwort ist nein, nein und nochmals nein.“ (Knigge, 2017: 106). „Wir schreiben das Jahr 1962“, so die Künstlerin. „Bisher habe ich nur zwei Chansons geschrieben.“ (ebda. 127). Sie liest viel, Surrealisten, Majakowski, Genet, Proust, Baudelaire, Colette, später auch Rimbaud, Bataille, Celine (ebda. 128). „Und dann habe ich auf einmal aufgehört zu lesen. Ich habe nicht mehr gelesen. Nichts, überhaupt nichts mehr! Ich habe vergessen, dass ich einstmals gelesen hatte. Vergessen. In Wahrheit haben sich die Worte, anstatt in meinem visuellen Gedächtnis haften zu bleiben, in meinem Tastsinn zusammengedrängt und sind miteinander verwachsen, und heute weiß ich, dass es diese Worte sind, die in meinen Fingerspitzen kribbeln, die versuchen, aus meinen Fingerspitzen, aus meinem Körper herauszusprudeln.“ (ebda 129). Die lyrischen Inspirationen, die angelesenen Begriffe und Wörter scheinen sich zunehmend in artistisches Leben zu verwandeln, ihre Kreativität intensiviert sich, so beschreibt sie durchaus selbstmythisierend ihren Progress: „Die Worte schreiben sich wieder wie von selbst.“ (ebda.136). Doch die junge Sängerin bleibt unbekannt und ein Subkultur-Tipp. 1964 dann bekommt sie in Paris das Angebot von Hans Günther Klein für ein Gastspiel in dessen Jungen Theater in Göttingen (Vgl. Bei der Kellen et al, 2014)³. Sie sagt zu.

Über ihre Zusage ärgert sie sich bald. „Ich reise also im Juli 1964 nach Göttingen ab. Allein und schon verärgert darüber, dass ich diesen Auftritt in Deutschland zugesagt habe.“ (Vgl. Knigge, 2017: 139-141). In ihrer Autobiografie bekommt dieser einschneidende Moment ihrer Karriere, welcher auch heute noch ein, wenn nicht der Kernpunkt der Barbara-Rezeption ist, gerade einmal drei Seiten zugesprochen. Die Reflektion über Deutschland und dessen Geschichte bleibt relativ karg. Der in Paris lebende Journalist Georg Stefan Troller, der Barbara später für das deutsche Publikum interviewte, schrieb später: „Sie wollte nicht dahin, genau wie die Greco, das war nicht ihr Thema, sie hat darüber nicht gesprochen. Es muss nach Göttingen gewesen sein, weil sie mir sagte, wie entzückt sie gewesen war, in Göttingen so gut

aufgenommen zu sein und ihr Misstrauen gegen die Deutschen war groß, aber ihre eigene Geschichte hat sie absolut nicht preisgegeben.“ (Bei der Kellen et al, 2014).

Bei der Ankunft in Göttingen ist der vertraglich zugesicherte Flügel wegen einem Streik der Transporteure nicht präsent, doch mithilfe von engagierten Studenten wird ein Flügel aus der Wohnung einer alten Dame nebenan abgebaut und hinübertransportiert. Das Konzert beginnt massiv verspätet, wird aber ein großer Erfolg, und auf Bitten von Klein verlängert Barbara ihr Engagement noch um drei Tage⁴. Troller schreibt: „Sie entdeckt - wider Erwarten - eine Zuneigung zu diesem Land.“ (Bei der Kellen et al, 2014).

Mit diesem anekdotischen Kontext - die euphorisch-engagierten Studenten, die kulturbeflissene hilfreiche alte Dame mit dem Flügel, das begeisterte und geduldige Publikum - beginnt, mehr noch als der lyrische Text des Liedes, der Mythos von ‚Göttingen‘. Hier beginnt dieses spezifische auratische Narrativ, nämlich dass Barbara in dieser Zeit ihr Misstrauen gegen die Deutschen und deren Land überwindet, sich im ehemaligen Wohnhaus der Gebrüder Grimm (als einer Art imaginär-romantischem mythischem Märchen-Entstehungsort) einfindet, im Garten des Theaters inmitten der Rosen sitzt und den Text von ‚Göttingen‘ niederschreibt, als würde er partiell auch aus einem Hybrid aus Mythen, Images, Raunendem und Wünschen entstehen.

Dies sind wichtige Teile der anekdotisch-historischen Basiskontexte, die das Fundament für den ikonografischen Mythos liefern, der später aus dem Lied ‚Göttingen‘ entstand, nämlich zuvorderst der Enthusiasmus und die Akklamation eines jungen euphorischen deutschen Publikums, das ein authentisches Interesse und Engagement für Barbaras Darbietung zeigte. Dies bewegte die Deutschland-Skeptikerin Barbara zu einer Verlängerung ihres Aufenthalts, den sie für die Erstellung der Basisversion des Liedes nutzte. Hinzu kommt noch ein weiteres Mythen-Fundament - die imaginative und fantastische Strahlkraft der Märchen, welche ihre Entdeckung des Hauses der Brüder Grimm konnotierte: „In Göttingen entdeckte ich das Haus der Brüder Grimm, in dem die uns aus der Kindheit gut bekannten Märchen entstanden waren. Am letzten Mittag meines Aufenthaltes kritzelte ich ‚Göttingen‘ im kleinen Garten, der an das Theater grenzte, nieder. Am letzten Abend habe ich den Text zu einer unfertigen Melodie vorgelesen und gesungen, wobei ich mich dafür entschuldigte. In Paris habe ich dieses Chanson fertiggestellt. Ich verdanke dieses Chanson also der Beharrlichkeit Günther Kleins, zehn Studenten, einer mitfühlenden alten Dame, den kleinen blonden Kindern Göttingens, einem tiefen Verlangen nach Aussöhnung, aber nicht nach Vergessen.“ (Knigge, 2017: 143).

Dieser komprimierte mythische Hybrid wirkt auch gegenwärtig noch auratisch nach, wenn z.B. von Thadden in DIE ZEIT schreibt: „Es handelt davon, dass jedes märchenhafte „Es war einmal“ der Kindheit in Göttingen seinen Anfang habe. Und von dem einen Wunsch, dass nie wieder Krieg sein möge, weil es Menschen in Göttingen gebe, die sie liebe. Diese blonden Kinder, die sie anlächelten, wenn sie ihr, der Französin, nichts zu sagen wüssten. Diese Geschichtsstudenten! Die Melancholie der kleinen Stadt. Mit Barbaras Lied ging in Göttingen der Krieg zu Ende.“ (von Thadden, 2017).

Das Göttinger Publikum ist begeistert, die skeptische Barbara ist umgestimmt. Die Künstlerin kehrt mit einer Botschaft der Nachdenklichkeit und Versöhnung in ihr Heimatland zurück. Das Chanson ‚Göttingen‘ erschien dann 1966 und es wird ihr erster wirklicher großer Erfolg in Frankreich. 1967 kehrt sie nach Göttingen zurück. Ihr Auftritt - diesmal in der ausverkauften Stadthalle - wird erneut ein Triumph. In dem vom französischen Sender France Inter live übertragenem Konzert sang sie zum ersten Mal ‚Göttingen‘ in der Übersetzung von Walter Brandin, wofür sie minutenlangen Beifall erhielt. Als Folge der Akklamation in Göttingen und als Geste der Zuneigung zu ihrem deutschen Publikum nahm Barbara 1967 ein Album mit ihren wichtigsten Chansons in Deutsch auf⁵.

Beachtenswert ist, wie stets, der gesamtpolitische Kontext, in dem sich diese Narration der Völkerversöhnung entwickelt. Als Barbara im Juli 1964 zu einem Gastspiel nach Göttingen kommt, ist die Unterzeichnung des Élysée-Vertrags zwischen Frankreich und Deutschland eineinhalb Jahre her. Der Wunsch nach Versöhnung zwischen den Nachbarländern war mittlerweile - durchaus auch aus ökonomischer Intention her - groß. Dies Lied drückte es fein und poetisch aus: ‚Göttingen‘ bildete ein feines poetisches Gewebe, das weder anbiedernd, noch allzu amorph blieb - die Wünsche und Projektionen von beiden Kulturnationen konnten sich in einem mythischem Gespinnst der Poesie darin finden und entfalten, ohne dass es allzu konkret werden musste⁶. Auch Georg Stefan Troller verortet Barbaras Erfolg klar im Zeitgeist: „Das ‚Göttingen‘-Lied traf den Nerv der Zeit, die Zeit der Elysée-Verträge, der Besuch Adenauers in Paris bei de Gaulle usw. Das stimmte ja überein. Zum ersten Mal wurde Deutschland salonfähig, ja hofiert, auch von Frankreich hofiert. Frankreich von Deutschland ja schon immer. Da passierte was in diesem Moment.“ (Vgl. Bei der Kellen et al, 2014).

Nach all den Ehrungen und Bezugnahmen, die ‚Göttingen‘ über die Zeit bereits zu einer ersehnten und gefundenen musikalischen Ikone der Versöhnung transformierte, erfolgte 2003 dann ein bedeutsamer Marker in der Rezeptionsgeschichte: ‚Göttingen‘ als Staatsakt, zitiert vom damaligen deutschen Bundeskanzler Gerhard Schröder während der 40-Jahres-Feier des Elyssée-Vertrages in Versailles. Schröder erhält als Redner den längsten Zwischenapplaus an diesem Tag mit den Worten:

„Was Barbara dort direkt in unsere Herzen hineingesungen hat, das war für mich der Beginn einer wunderbaren Freundschaft zwischen Deutschen und Franzosen⁷.“

„Göttingen“ wird hiermit zu einem quasi-bilateralem Erinnerungs-Ereignis: ein staatstragendes Chanson, Siegel drauf. Ein Lied war kanonisiert und endgültig zu Symbol, Ikone und potenziellem Denkmal transformiert worden. Bei der Kellen / von Schenck konstatieren demgegenüber indes nüchtern: „Auch wenn man Barbara 1988 das Bundesverdienstkreuz verlieh - in Deutschland ist sie selbst und ihr Lied heute weitgehend in Vergessenheit geraten. In Frankreich ist ‚Göttingen‘ dagegen ein Evergreen und gehört zum kulturellen Erbe des Landes. Von Ex-Präsidentengattin Carla Bruni bis zur Teilnehmerin von ‚Frankreich sucht den Superstar‘ - jeder, so scheint es, singt irgendwann dieses Lied⁸.“ (Bei der Kellen et al, 2014). Gleichsam formuliert sich der Mythos medial weiter. Hier eine kleine aktuellere Spiegelung infolge der deutschsprachigen Publikation (editiert 2017) von Barbaras Memoiren:

Der deutsche Liedermacher Reinhard Mey, der schon früh als Chansonsänger in Frankreich aktiv war, konstatiert bei allem berechtigten Zweifel an der politischen Implikation des Liedes letztlich eine klare Wirkung in der Zeit: „Es ist ein perfektes Lied. Und wenn man Zweifel daran hat, ob Musik und ob Lieder irgendetwas bewegen können, dann räumt dieses Lied diese Zweifel aus, weil - es hat wirklich etwas bewegt. Es ist den Menschen in den Verstand und in die Herzen gegangen, sie konnten diese Geschichte nachvollziehen. Und es hat mit Sicherheit ein gutes Gefühl in den Menschen freigesetzt: Verständigung, Verbrüderung, Freundschaft - darauf kommt es an. Und ich glaube, das haben alle verstanden, die dieses Lied gehört haben.“ (Bei der Kellen et al, 2014). „Göttingen“, schreibt DER SPIEGEL zur Veröffentlichung von Barbaras Memoiren, brachte Barbara nicht nur den künstlerischen Durchbruch, sondern machte sie auch zur „Ikone deutsch-französischer Versöhnung“ (Schulz 2017), DIE ZEIT ergänzt: „Sie ist zu einem Mythos geworden und hat es als Versöhnungs-Ikone in die Politiker-Reden geschafft“ (von Thadden, 2017). Bis heute, so das ‚Göttiner Tageblatt‘, sei das Lied „eine Hymne der Völkerverständigung“ (Brünjes: 2017). In einer BBC-Sendung mit dem Titel ‚Göttingen: the song that made history‘ wird es sogar folgendermassen ausgedrückt: „The post-war reconciliation between France and Germany was enshrined in a treaty signed 50 years ago. But many believe a song recorded the following year did as much to thaw relations. Can there be many songs that really did change the world?“ (Evans, 2013).

Nein, kann die ernüchternde analytische Antwort bei all den hier kompilierten Zuschreibungen nur lauten. Lieder können nicht die Welt verändern, aber sie können logisch als Marker, Symbole, Ikonen und Denkmäler für Historisches und für Projektionen verwendet werden - und genau dies ist bei ‚Göttingen‘ sehr

eindringlich geschehen und zu verfolgen. In dieser Funktion verwandelt sich Geschichte indes einmal mehr zum Mythos (Barthes, 1964: 113), daher dieser auch als solcher markiert und analysiert gehört.

‚Göttingen‘ ist ein Mythos geworden, und aus Mythen ergeben sich weiter-erzählbare auratische Narrative - teils durchaus Märchen zu nennen -, welche zu diversen Sub-Narrativen ausgeschmückt und umtransformiert werden. Das Lied kann heute als aurales Denkmal und als eine mythische Figuration des Wunsches nach Völkerverständigung bezeichnet werden, es ist im strukturellen Sinne der Popkultur musealisiert und hat idR dadurch weniger gegenwarts-realitätsverändernde als vielmehr bedeutende markierende historisch-archivarische Relevanz.

Bläck Föös „Frankreich, Frankreich“: Zur parodistischen Performanz eines Länderklischees in Typologien und Stereotypen.

Barbara’s ‚Göttingen‘ hat eine bemerkenswerte Genese einer interkulturellen Reflexion einer Französin auf ihr Verhältnis zu Deutschland erfahren, nämlich von einer direkten individuellen poetischen Spiegelung einer spezifisch-authentischen Gast- und Konzertsituation bis hin zu einer kulturpolitischen Ikonisierung bzw. zu einem Denkmal der Versöhnung und Verständigung (inklusive dem Mythos davon) zweier ehemals verfeindeten Nationen.

Allein schon einen derart expliziten Länderbezug, wie ihn ‚Göttingen‘ im Bezug auf die Nachbarnation bietet, ist im Gegenzug in der deutschsprachigen Massen- und Populärkultur lange Zeit nicht zu finden. Auch die französische Chansonkultur selbst erscheint in Deutschland zunehmend marginalisiert. Krauß konstatiert, dass die französischen Chansons nicht nur weitgehend aus den deutschen Radiosendern verschwunden sind, sondern nie französische Themen vorgetragen werden (Krauß, 1998: 321)⁹ - „es sei denn“, so Keller letzters latent süffisant in seiner großen Monografie über das deutsch-französische Verhältnis und spezifisch dessen Entwicklung nach dem Krieg¹⁰, „‘Frankreich, Frankreich‘ ließe man als eine Auseinandersetzung mit dem Nachbarland gelten.“ (Keller, 2018: 671).

Und in der Tat, dieser Text versucht explizit, dies zu tun. Halten wir daher den Jahrzehnten nach ‚Göttingen‘ und der zum Mythos geronnenen Geschichte bewusst einen schwarzen Zerr- oder auch Narrenspiegel vor. Fast 20 Jahre nach der Veröffentlichung von ‚Göttingen‘ landete 1985 die Kölner Band ‚Bläck Föös‘, die, als eine über den Status als reine Karnevalsband längst erfolgreich hinausgewachsene Pop-Band in Deutschland, ihren größten Charts-Erfolg als stark in rheinischer Thematik inklusive Dialekt verwurzelte Band ausgerechnet mit dem für sie eher untypischen Gassenhauer ‚Frankreich, Frankreich‘ feiern konnte.

Das Lied wirkt zunächst wie großes Comic-Klischee pur. Es strotzt nur so vor sympathisierend-frankophil-übertriebenem Klischee-Klamauk und einer gezielten Überportion Frankreich-Nonsense. Visuell - und dieser Teil ist im Kontext der Popkultur als einer multimodalen Ensemble-Kultur aus verschiedensten interdependent wirkenden semantischen Codes logischerweise stets mitzudenken - wie sprachlich triggert es massenkulturell scheinbar selbstverständliche, und das bedeutet hier niederschwellig-verständliche, Typologien der Frankreich-Klischee-Stereotypen der deutschen Massenkultur. Kaum vorstellbar allerdings, dass ein in Frankreich produziertes Lied mit Klischees über Deutschland bezüglich Lebensart und Sprache ebendort derart erfolgreich geworden wäre.

Hier muss indes klar vermerkt werden, dass die Wurzeln der ‚Bläck Föös‘ neben ihrer ehemaligen Verankerung im Kölner Karneval durchaus im volksliedhaftem Bereich liegen und ihre Lieder teils auch fast schon chansonartige Züge haben. Das Instrumentarium beinhaltet oft traditionelle volksmusikalische Elemente (Akkordeon, Geige), und diese Basis wurde sehr eklektizistisch und eingängig mit Stilen und Zitaten der Popmusik (Jazz, Blues, Funk/Rap, Reggae) gemischt. Die Texte verarbeiten dabei auch durchaus ernsthafte Themen und tragen fast schon chansonartige Züge¹¹. Die ‚Bläck Föös‘ aufgrund des Charterfolges ‚Frankreich, Frankreich‘ als reine Spaß-Band abzutun wäre also überaus unangemessen. Dazu passt auch die Aussage des ehemaligen Leadsängers Tommy Engel: „Es gibt nichts Langweiligeres als Texte, die man eins und zu eins nehmen kann. Die Leute müssen doch was zum nachdenken haben, wenn sie es denn tun.“ (Berger et al, 2012).

‚Frankreich, Frankreich‘ war - und soviel ‚Göttingen‘-Spiegelung muss bereits hier sein - indes auch Ergebnis und ästhetische Auslese einer authentischen Fahrt in die Nachbarnation, allerdings einer völlig anderen Art: Im Juli 1983 unternahmen ‚Bläck Föös‘-Sänger Tommy Engel und Bandproduzent Reiner Hömig und deren Partnerinnen mit einem geliehenen Wohnmobil, einer alten Akustikgitarre und einem Taperecorder mit Aufnahmefunktion eine Sommerreise an die Küsten Frankreichs. „Mit jeder Stunde“, so die Reiseerinnerung, „verfielen wir mehr der französischen Gelassenheit.“ (Hörnig, 2010). Man rauchte französische Zigaretten und verzehrte zum Frühstück Croissants und Baguettes. „Im Nachhinein betrachtet, findet sich alles, was auf unserer Tour so passiert ist, im Frankreich-Liedtext wieder: Das Traumwetter. Die Strände. Die schönen Städte der Normandie, mit den schlimmen Narben der Invasion, die man immer noch an den Küsten sehen kann.“ (ebd). Auf der Fahrt entstand der typische „schrammelige Woolly-Bully-Groove“ (ebd), von dem man im Nachtlager in Arcachon die erste Demoversion zur Erinnerung aufnahm. Auf der baldigen Flucht vor einem heftigen Orkan entschloss man sich indes, lieber in das mildere Mittelmeerklima nach Cannes zu fahren. Dort angekommen, setzten

sich Engel und Hörnig in ein Strandcafe mit Meerblick (vgl. auch hier: Barbaras Textproduktion im Göttinger Theatercafe) und wollten am Text des neuen Liedes weiterarbeiten. Das Wohnmobil, weder von ihnen, noch von ihren Frauen in dieser Zeit beachtet, wurde aufgebrochen und aller Wertsachen, inklusive Taperecorder und Demo, beraubt. „Den Rest des Tages verbrachten wir auf dem Kommissariat. Ohne Ausweise. Ohne Führerschein. Ohne Geld. O la la la la!“ (ebda.) Man trat die sofortige Heimreise an, doch ein Jahr später erinnerte man sich an das Lied und komponierte und produzierte es neu¹². Die Plattenfirma erkannte das Potenzial, brachte das Lied bereits im Mai heraus, und so wurde es einer der Sommerhits in Deutschland von 1985. Soweit die kargen, aber letztlich ausreichenden Fakten zur Entstehung dieses Liedes.

Ohne dem Lied auch nur ansatzweise eine derartige explizite Intention zu unterstellen, erscheint ‚Frankreich, Frankreich‘ - bewusst hyperbolisch gedacht - zunächst wie eine Art ‚massenkulturelle Rache‘ an ‚Göttingen‘, zumindest aber als eine mögliche unfreiwillige schwarzhumorige (Zerr-)Spiegelung von dessen Intention und Status: die tiefsinnige Melancholie und Sehnsucht nach Verständnis einer nahen, aber doch auch ungleich fremden Kultur, welche Göttingen noch prägend umwehte, wird hier bewusst, aber keineswegs böseartig intendiert, daueraugenzinkernd durch bewusst simpel wie schlitzohrig gehaltenen rheinischen Frohnatur-Nonsense verbalhornt und scheinbar weggeblödet. Die deutsch-französischen Beziehungen sind zu dieser Zeit nicht nur entspannter, sondern mitunter als schon derart eingeschliffen zu bezeichnen, dass man sich ‚kebbeln‘ kann, also in freundschaftlicher Verbundenheit ärgern - denn nur was sich neckt, das liebt sich bekanntlich.

Im Gegensatz zu Keller nimmt Platen (1993) sowohl Band als auch Lied an und Ernst, unterstreicht dabei die enorme stilistische als auch inhaltliche Bandbreite der ‚Bläck Föös‘ und pointiert: „Das musikalische Formprinzip ist das der Parodie.“ (Platen, 1993: 239). Dann unterzieht er den Liedtext eine treffsichere linguistische Analyse, die, komprimiert zusammengefasst, auf die „phonetischen Affinitäten zwischen Kölner Mundart und französischem Akzent“ (ebda 242) verweist und die vor allem die in unserem Kontext sehr aufschlussreiche Sprach-Charakterisierung von Bausinger zitiert, dessen Kernpunkt dieser ist: „Das Rheinische, so könnte man sagen, ist keine Kommandosprache, auch keine Sprache des ernst-pathetischen Bekennens - eher eine Sprache der Diplomatie, des heiteren Durchschauens, des Nicht-so-ganz-ernst-Nehmens.“ (Bausinger, in: Platen, ebda). „Auch in dieser Kurzcharakteristik rheinischer Sprache und Mentalität“, folgert Platen, „finden sich Merkmale, die im allgemeinen Frankreich und der französischen Sprache zugeschrieben werden - Eigenheiten, in deren Generalisierung letztlich auch Volksweisheiten des Typs ‚Der Rheinländer ist der Franzose unter den Deutschen‘ wurzeln mögen.“

(Platen 242/243). Diese von Platen affirmierte, wenn auch logisch teilsproblematisierte, aber letztlich treffsichere Charakterisierung leitet in meinem Text zu einem Kernpunkt der letztlich indifferent-intendierten analytischen Spiegelung von ‚Göttingen‘ und ‚Frankreich, Frankreich‘ über: nicht nur, dass die ‚Bläck Föös‘ als rheinische Band den französischen Sprach- und Mentalitätsgestus quasi am ehesten und treffsichersten parodieren und performen ‚dürfen‘ und auch können, sondern es vermischen sich in dieser Parodie sogar die sprachlichen und interkulturellen Elemente: bei quasi eindeutiger Identifizierung durch das Klischee von Frankreich, werden die Klischees doch in reflexiver Spiegelung angeeignet und erscheinen in ihrer Performanz mitunter nahezu austauschbar. Platen schlussfolgert nach seiner präzisen linguistischen Analyse hierzu sehr bemerkenswert, dass beim ersten Hören des Stückes „oft kaum entscheidbar ist, welche Elemente nun der französischen und welche der deutschen Sprache zuzurechnen sind. Durch geschicktes Ausnutzen von Affinitäten zwischen Kölner Mundart und französischem Akzent entsteht schliesslich ein Franko-Rheinisch“ (Platen 244), dessen hybrider Code im Lied dann sogar auf der Bedeutungsebene fortgeführt werde (ebda).

Während Platens Analyse schlüssig die sprachliche und semantische sinnvolle Relation des rheinischen Dialekts zur französischen Sprache belegt, verweist dahingegen Krauß bezüglich der ‚Bläck Föös‘ auf die zunehmende Klischeehaftigkeit in der Rezeption von Frankreichbildern in Deutschland: „Leben wie Gott in Frankreich - Friedrich Sieburgs Erfolgstitel wirkt noch auf der Schwundstufe des *Fronkreisch*, *Fronkreisch* der Bläck Föös bewusstseinsbildend und verbildend weiter: Freiheit mit einem Schuß Frivolität, baguette statt Vielkornnatursauerteig, die Musketiere und ein kleiner Prinz, Edith Piaf, der langnasige Cyrano de Bergerac, vielleicht. All jene Werke, die das kritische französische Deutschlandbild prägten und prägen werden, waren hierzulande nie oder sind nicht mehr auf dem Markt.“ (Krauß, 1998: 321).

Der Begriff aka die Diskreditierung des Liedes als ‚Schwundstufe‘ ist bezeichnend und beispielhaft prägnant für die notorische kulturkritische (Ab-)Wertung der massenkulturellen Kommunikation und ihrer spezifischen medialen Ikonisierungen. Nimmt man indes nun nicht nur die sprachliche Ebene des Liedes in die analytische Betrachtung auf, sondern auch die visuelle (dargestellt durch die Performanz in TV-Auftritten¹³), liesse sich in diesem Kontext durchaus eine textlich-visuelle Spektralanalyse im Stil von Barthes bekannter visueller Rezeptionsanalyse der ‚Panzani‘-Werbung (Vgl. Barthes, Roland: 1990) betreiben, die hier aus Platzgründen indes nicht mehr stattfinden kann. Hierbei würden sich Sprach- mit Bewegtbildern hybridisieren, sprachlicher mit visuellem Ausdruck und dessen Codes, immer hinsichtlich der Frage: was kon- & denotieren die nur scheinbar simpel wirkenden Einzelteile in der wirksamen Gesamtkonstruktion?

Als Fazit der performativen Darstellung von ‚Frankreich, Frankreich‘ kann indes zunächst gelten, dass es den ‚Bläck Föös‘, nicht zuletzt durch die via Karneval und Volksfeste geschulte intensive prägnante parodistische Performanz, mit ‚Frankreich Frankreich‘ gelang, den Stereotypen und Klischees einer Länderwahrnehmung nicht nur Humor und Leben einzuhauchen, sondern im Sinne einer reversiblen Klischeeisierung durch eine selbstkomödiantische Darstellung in der bewusst zugespitzten Übertreibungskultur und eine Selbstaneignung des ‚Anderen‘ durch Überidentifikation gleichzeitig wieder zu brechen. Man könnte auch sagen, es gelang, die Details und Partikel der klischeehaften Zerr-Spiegelung durch bewussten Hyperbolismus der Text-Bildlichkeit in die Über-Absurdität zum Zerspringen zu bringen und die Einzelteile der Reflexion als Spiegelscherbenhaufen launig (und keinesfalls seriös-dramatisch) von der Bühne zu kehren.

Schwarze Spiegelung von ‚Göttingen‘ und ‚Frankreich, Frankreich‘

In ‚Frankreich, Frankreich‘ findet eine Klischeeverballhornung durch Klischees statt. Das Lied wirkt also bewusst nicht durch etwaige lyrisch-musikalische Finesse, Poesie oder Komplexität, sondern vor allem durch seine prägnante parodistische Performanz, der bewusst exzessiven Simplizität (indiziert nicht zuletzt hinsichtlich der Reimschemata) und der Selbst-Ironisierung durch die Über- und damit quasi Austreibung der Klischees. Der Grundgestus des Liedes ist dabei alles andere als abwertend oder böse gegenüber den gängigen Klischees über Frankreich intendiert, sondern vielmehr neutral-kompilierend bis überaus sympathisierend, was bis hin zur Selbstaneignung und -anwendung der Klischees geht. Die durch bewusste Übertreibung in sympathischer Verbundenheit begründete Ausführung wird in einem sehr spezifischen Hybrid aus Bewunderung und Respektlosigkeit (Frechheit) gegenüber einer klischeeisierten französischen Lebensformen geradezu zelebriert, um damit durch die parodistische Klischee-Spiegelung zu einer Art Katharsis der Projektionen und Erwartungen, die Deutsche möglicherweise von Frankreich haben können, zu kommen.

Dass dieses als ein hocheffektiver popkultureller Kommunikations-Kontext mit Erinnerungswert, der zu einer zumindest temporären binnen-massenkulturellen Ikonisierung führte, zu verstehen, wenn nicht gar zu würdigen ist, stellt zumindest eine bemerkenswerte ästhetische Leistung dar, die dem Impetus und der Rezeptionsgenese von ‚Göttingen‘ aufgrund seines semantischen Gestus zunächst diametral gegenüberstehen zu scheint und doch - auf eine völlig andersartige Weise und trotzdem in der Wirkung ähnlich - mittels einer reflektierenden Katharsis wirkt: das Nachbarland wird und wirkt durch die Klischeeisierung fremd und vertraut zugleich, und durch die komödiantische Performanz des Hyperbolismus

und der Selbstaneignung ergibt sich eine klare kulturelle Markierung im Verhältnis zum ‚Anderen‘ - wenn auch nicht, rezeptionshistorisch gesehen, durch eine Transformation in einen quasi-staatstragendem Gestus, aber dafür in eine pop- und massenkulturelle Breitenwirkung mit hohem Partizipations- und Erinnerungsfaktor. Die Annäherung erfolgt nicht, wie in ‚Göttingen‘, durch präzise poetische Beobachtung, Vergleiche, Resümees und Wünsche, sondern durch den selbstentlarvenden Klamauk und die Selbstanwendung der Klischees.

Im Verhältnis zu ‚Göttingen‘, welches sich in ungleich subtilerer Weise via kultureller Klischees (deutsche Namen, Märchen / Gebrüder Grimm, Rosen, das blonde Kind) aus zunächst vorsichtiger Distanz Deutschland langsam annähert, wird bereits 20 Jahre später aus Köln nassforsch ein Fass an Klischees aufgemacht, das ausströmt und das Publikum entweder die Flucht ergreifen lässt, oder eben mitreißt. ‚Göttingen‘ wurde, wie dargestellt, über die Geschichte hinaus zu einer seriösen kulturpolitischen Ikonisierung transformiert, durchaus im Sinne einer bleibenden Wunschikone - ein Lied als eine bedeutsame kulturelle Referenz und als ein zivilisatorischer Marker, der zu einer Denkmalfiguration gestaltet wurde. ‚Frankreich, Frankreich‘ ist, über seine Performanzwirkung hinaus, letztlich auch ein kulturpolitisches Denkmal, aber eher in dem Sinn einer popkulturellen Taschenikone zum Mitnehmen und Alltagsgebrauch, deren Impetus in der massenkulturellen Performanz nicht ansatzweise diesen identifikatorischen wie gleichsam immer noch latent entfremdeten Spiegelblick wie ‚Göttingen‘ innehat, sondern die Verbindung mit dem Nachbarland in klarer und verbundener Klischeezelebrierung positiv und eben nicht hostile zu füllen intendiert.

Hier beginnt die Spiegelung der kulturellen Artefakte: ‚Göttingen‘ ist präventiv kulturvermittelnd, sinnstiftend, später gar staatstragender, mittlerweile quasi Außenministeriums-kompatibler E-Pop geworden, ein Chanson im Subtext hochhofizieller Kongresse und Gedenktage, und konnotiert Seriosität, Tiefe und E-Kultur; ‚Frankreich, Frankreich‘ hingegen ist strikt intentional klischeestiftende und bewusst-übertreibende Massenkultur-Referenz in symphatisierender und selbstangewandter Klischeeisierung, gespiegelt durch rheinische Toleranz (welche sich hier auch noch frech als eine Art rheinischer ‚Esprit gaulois‘ inszeniert), gleichsam sowohl Binnenwahrnehmung von Frankreich als auch dessen Klischees verballhornend, bewusst oberflächlich, vorrangig als Witz und explizit als U-Kultur für die ‚Alemans‘ intendiert.

Die Analyse ist kurz und prägnant: ‚Göttingen‘ bildet die Form eines figurativen denkmalähnlichen völkerverständigenden Kulturartefakts mit ganz bestimmten Partikeln eines sinnstiftenden semiotischen Struktursystems (z.B. Barbaras Situation in der Studentenstadt Göttingen als Synonym und Metapher für die latente Utopie

einer bi- bzw. darüberhinaus gar multikulturellen Völkerverständigung jenseits von Geschichte, Klischees und Projektionen), sozusagen ein transformierter figurativer Mythos des Topos ‚Völkerverständigung‘ - und ‚Frankreich, Frankreich‘ lässt sich als performative Parodie des Topos ‚Völkerverständigung‘ via dem Substitut ‚Völkerklischee-Verballhornung‘ inmitten und mithilfe von bewusst potenzierten Klischees betrachten, deren performativer Hyperbolismus diese gleichsam bis zur Indifferenz entschärft und zur Implosion einer verbindlich-seriösen Sinnstiftung bringt.

Im Bezug zu ‚Göttingen‘ wirkt das Lied ‚Frankreich, Frankreich‘ auch wie eine Art schwarzer Spiegel der Massenkultur auf das Verhältnis der Länder Frankreich und Deutschland, in dem das auratische Licht der Mythen gleichsam geschluckt wie transformiert wird. Mirzoeff beschreibt in ‚How to see the world‘ die Besonderheit des schwarzen Spiegels aus Obsidian im prähistorischen kolumbianischen Amerika. Der Spiegel als eine „visual bridge between past, present and future“ (Mirzoeff, 2015: 38) dient in einem imperialen Mix dem Zweck einer Herrschaftsaufrechterhaltung: „The black mirror and the optically incorrect mirror show us how things are now, but are also a place to access the past and the future. These reflections and images were a combination of theatre, magic, self-fashioning and propaganda that were key to sustaining royal power.“ (ebda 39).

Die Pop- und Massenkultur ist im multimodalen strukturellen Zusammenspiel aller Kulturvariablen in medial-geprägten Gesellschaften, gleich welcher sozialer und politischer Struktur, ein transformiertes Substitut sowohl für die ehemalige absolutistische Königskultur der feudalistischen Herrschaft, als auch, in Entwicklung, für die sich daraus in Abgrenzung ausformulierende Kultur des Bürgertums. Auch in ihrem schwarzen Spiegel gestaltet sich gegenwärtig ein performatives Theater aus Magie, Mode und Propaganda. Dem leuchtenden Mythos der Völkerverständigung, wie er aus dem dadurch codierten Lied ‚Göttingen‘ in nahezu staatstragender Ideologie heraus scheint, wird durch die massenkulturelle Hyperbolie und Verballhornung von ‚Frankreich, Frankreich‘ völlig unintentional, indes daher ungleich markanter und effektiver, ein schwarzer Spiegel vorgehalten: Black Mirror Barbara - der schwarze Spiegel transformiert die Kultur der Masse. Die Popkultur wird zum gegenwärtigen Besitzer und Halter dieser Spiegelung, und wird damit zumindest in ästhetischer Hinsicht zum herrschenden ästhetischen Paradigma¹⁴. Der Geschmack der Masse bestimmt, diversifiziert in Gleichheit und markiert in ästhetischer Indifferenz, die gegenwärtige kulturelle Wahrnehmung und bestimmt massgeblich den zukünftigen Umgang damit¹⁵.

Fazit

Man kann nicht nur Barbara mit den ‚Bläck Föös‘ vergleichen, man sollte es sogar. Derartige pop- und hier schon massenkulturelle Artefakte sind strukturell aufeinander beziehbar und dürfen nicht durch antiquierte bildungsbürgerliche Wertungscodes verhindert werden. Beide Lieder bilden auf der Verständnisebene nicht etwa nur textbasierte Elaborate, die mit einer singulären semantischen Interpretationsanalyse im traditionellen Sinn angegangen werden sollten, sondern sie stellen auch medial konstruierte und wirksame Ikonen dar, in denen Mythen, Klischees und Transformationen beinhaltet sind, denen nicht mit einer ästhetischen Wertungsanalyse sondern stattdessen mit einer radikal ästhetisch indifferenten strukturellen Funktions- und Wirkungsanalyse begegnet werden sollte. Die Rezeptionsgeschichte spielt bei der Analyse eine ebenso wichtige Rolle wie die bereits erfolgten medial-multimodalen Umtransformationen. Es ist also nicht hilfreich, wenn Barbaras Chanson wie ein hochwertvolles Gedicht interpretiert werden würde, und das Lied der ‚Bläck Föös‘ wie Ramsch vom Flohmarkt abgetan wird.

Eine unvoreingenommene Analyse spiegelt die Formen, Formeln, Funktionen und Wirkungen beider Umgänge mit Kultur, Klischee und Historie wieder, und kommt durch die Spiegelung in der Vergleichsanalyse zu weiterführenden Ergebnissen - durchaus weiter, als es eine präventive singuläre Werk-Wertungsanalyse zulassen würde. Dabei sind die Vergleichs- und Andockungspunkte strukturgemäß oft sehr vielfältig. Im Bezug auf ‚Göttingen‘ wurde bereits das gleichnamige Lied von F.J. Degenhardt erwähnt. Auch hier wäre eine Vergleichsanalyse potenziell aufschlussreich, da in diesem Fall der Poesie Barbaras ein radikal entidyllisierter politischer Impetus entgegengestellt werden würde. Indes: Barbara mit Degenhardt zu vergleichen, wäre nahezu logisch - zu logisch. Zu einfach. Zu klar. Funktion und Wirkung der Pop- und Massenkultur erkennen zu können, ist allerdings oft schwieriger, als es zunächst erscheint. Wir sehen daher mehr im schwarzen Spiegel der Bläck Föös.

Literatur

- Barthes, R. 1964. *Mythen des Alltags*. Frankfurt/Main: Suhrkamp Verlag. (Frz. Orig. 1957).
- Barthes, R. 1990. *Rhetorik des Bildes*, in: Ders. - *Der entgegenkommende und der stumpfe Sinn*. Frankfurt am Main: Suhrkamp: S. 28 - 46 (Frz. Orig. 1964).
- Becker, M. (Hg.) 2000. *Bläck Fööss - schwatz op wiess: 124 Lieder in Wort und Bild; Texte, Hintergründe, Kommentare, Kölsch-Lexikon, Chronik, Diskografie*. Bergisch Gladbach-Bensberg 2000: Gerig-Musikverlage, De Bläck-Fööss-Musikverlag.

Bei der Kellen, R., von Schenck, S. 2014. *Barbara, Göttingen. Die Geschichte einer französisch-deutschen Annäherung*. Deutschlandfunk Kultur, 28.05.2014, https://www.deutschlandfunkkultur.de/chanson-barbara-goettingen.984.de.html?dram:article_id=287713 [30-04-2019].

Berger et al. 2012. Berger, Peter / Ramme, Norbert / Worring, Stefan: Tommy Engels Biografie „Der Karneval hat uns ausgesaugt.“, Interview für Kölner Stadtanzeiger, 6-10-2012, <https://www.ksta.de/koeln/tommy-engels-biografie--der-karneval-hat-uns-ausgesaugt--4218208> [30-04-2019].

Brooker, Ch. 2012. *The dark side of our gadget addiction*. , The Guardian 1-12-2011, <https://www.theguardian.com/technology/2011/dec/01/charlie-brooker-dark-side-gadget-addiction-black-mirror> [30-04-2019].

Brünjes, A. 2017. *Erinnerung an Barbara und Göttingen*. Göttinger Tageblatt, 25.10.2017, <http://www.goettinger-tageblatt.de/Nachrichten/Kultur/Regional/Junges-Theater-Goettingen-Urauffuehrung-von-Barbara.-Gegen-das-Vergessen> [30-04-2019].

Büscher, Tobias: o.J. *Bläck Fööss - Kölschband mit Kultstatus*. Köln Magazin, o.J. <https://koeln-magazin.info/blaeck-foeoess.html> [30-04-2019].

Evans, S. 2013. *Goettingen: The song that made history*. BBC, 22-1-2013, <https://www.bbc.com/news/magazine-21126353> [30-04-2019].

Hörnig, R. 2010. *Frankreich Frankreich*. In: Feierabend, Peter (Hg.): Et Wohrzeichen von Kölle - Fans und prominente Kölner Persönlichkeiten beschreiben das Phänomen Bläck Fööss von „außen“ - aus der Sicht des Publikums, Köln 2010: Feierabend Unique Books: S. 80-81.

Keller, T. 2018. *Verkörperungen des Dritten im Deutsch-Französischen Verhältnis*. Paderborn 2018: Wilhelm Fink Verlag.

Knigge, A. (Hg.) 2017. *Barbara. Es war einmal ein schwarzes Klavier ... Unvollendete Memoiren*. Aus dem Französischen übersetzt von Annette Casaus, Göttingen: Wallstein Verlag.

Krauß, H.1998. *Austausch muss in Kooperation münden.*, in: Bock, Hans Manfred (Hg.): Projekt deutsch-französische Verständigung. Die Rolle der Zivilgesellschaft am Beispiel des Deutsch-Französischen Instituts in Ludwigsburg, Opladen: Leske + Budrich: S.320-21.

Mirzoeff, N. 2015. *How to See the World*. London: Pelican.

o.A.: Hessische/Niedersächsische Allgemeine (HNA): *Barbara und die Bühne ihres legendären Auftritts von 1964. Matinee zum Todestag der „Göttingen“-Sängerin*, 20.11.17, <https://www.hna.de/lokales/goettingen/goettingen-ort28741/barbara-und-buehne-ihres-legendae-ren-auftritts-von-1964-9379001.html> [30-04-2019].

Platen, C. 1993. *Frongreisch Frongreisch - Gallizismen im Kölner Mundartrock*. In: Dahmen, Wolfgang / Holtus, Günther / et al (Hg.): Das Französische in den deutschsprachigen Ländern. Romanistisches Kolloquium VII, Tübingen: Narr Verlag: S. 237 - 246.

Schulz, B. 2017. *Memoiren der Sängerin Barbara. Der Charme der niedersächsischen Provinz*. DER SPIEGEL, 20.11.2017 , <http://www.spiegel.de/kultur/musik/barbara-es-war-einmal-ein-schwarzes-klavier-kritik-zur-biografie-a-1175961.html> [30-04-2019].

von Thadden, E. 2017. *Barbara: À Göttingen, à Göttingen. Vor 20 Jahren starb Barbara. Mit einem Lied beendete sie den Krieg*. DIE ZEIT Nr. 47 / 15. / 16. November 2017, <https://www.zeit.de/2017/47/barbara-memoiren-saengerin-chanson> [30-04-2019].

Anmerkungen

1. Zu ihrem Gesangsrepertoire 1958 vgl. Knigge, A. 2017, S. 101 : Brel, Brassens, aber auch Fragon, Paul Marinier, Xanrof, Ló Ferré, Francis Blanche und Pierre Mac Orlan.

2. ebda

3. Die Studentin Sybille Penkert aus Göttingen schlug ihr bereits Ende der 1950er Jahre in Paris ein Konzert in Deutschland vor, namentlich das Junge Theater. Sie informierte angeblich Klein und kann als eine Art frühe Vermittlerin gelten. Vgl. Bei der Kellen et al, 2014.

4. Und nicht, wie sie in ihrer Autobiografie schreibt, um eine Woche. Vgl. o.A.: Hessische/Niedersächsische Allgemeine (HNA): 2017.

5. Vgl. http://francois.faurant.free.fr/33_t_singt/barbara_33_t_singt.html

6. In diesem Kontext ist der Verweis auf das Lied ‚Göttingen‘ des deutschen politischen Liedermachers Franz Josef Degenhardt angebracht. Es erschien 1983 auf seinem Album ‚Lullaby zwischen den Kriegen‘, und ist (in Teilen) die bislang einzige direkte deutschsprachig-musikalische Replik auf Barbaras ‚Göttingen‘. Degenhardts Blick auf die damalige Realität der Stadt ist ungleich un-ideyllischer und vielmehr konkreter und im politischen Sinne demaskierender intendiert, als es die Intention von Barbaras Chanson war.

7. <https://web.archive.org/web/20081206110652/http://www.france-allemande.fr/Rede-von-Bundeskanzler-Gerhard,354.html> [30-04-2019].

8. In Paris wurde im Juni 2018 nach einer Online-Abstimmung sogar eine Pariser Metrostation (geplante Eröffnung 2021) nach Barbara benannt.

9. Die Frage stellt sich gleichsam, wie bekannt (und beliebt?) der französische Chanson im gegenwärtigen Deutschland überhaupt noch ist, bzw. darüberhinaus, ob und wie in der gegenwärtig aktuellen deutschsprachigen Popmusik französische Themenbezüge gegenwärtig überhaupt noch vorhanden sind. Ausser Reinhard Mey, quasi als Klassiker, mit seinen frühen Versionen und Einlassungen auf französische Chansons, gab es in dessen Folge eher wenige frankophile Niederschläge oder Konnotationen in deutschsprachigen Popsongs, was sich erst in letzter Zeit wieder etwas zu ändern scheint, so z.B. bei ‚Wir sind Helden‘ (‘Aurélié’, 2003), Namika (‘Je ne parle pas français’, 2018) oder auch diverse marginalere Textbezüge bei Philipp Poisel (‘Bis nach Toulouse’, ‘Im Garten von Gettis’, beide 2010).

10. Vgl. hierzu vor allem Kapitel V.3. ‘Nach den Kriegen. Die Entdramatisierung des deutsch-französischen Verhältnisses. Metaleptische Textverfahren’, S. 667 - 716, Keller, 2018.

11. Siehe die Lieder ‚Edelweisspiraten‘ über den jugendlichen Widerstand im Köln des 3. Reichs, ‚Usjebomb‘ über den Zustand Kölns nach den Bombenangriffen des 2. Weltkriegs, ‚Unser Stammbaum‘ als Positionierung gegen Fremdenfeindlichkeit sowie die Teilnahme im Jahr 1992 beim Konzert gegen rechte Gewalt ‚Arsch huh, Zäng ussenander‘. Vgl. auch die ausgesprochen treffende Charakterisierung der Band durch Platen 1993, S. 239 f.

12. Angeblich entwarf die Band den Text an einem Nachmittag. Vgl. Büscher o.J.

13. Beispielsweise <https://www.youtube.com/watch?v=6qHovGCP9uU> [30-04-2019].

14. Zur Genese des Spiegelungs-Paradigmas von feudal-royalistisch zu massenkulturell-demokratisch vgl. auch die metaphorische Relation von Spiegelung und Volks- bzw. Massenkultur bei dem Titel ‚Mirror Man‘ der britischen Band ‚The Human League‘ (Virgin, 1982): „Here comes the mirror man / Says he’s a people fan“.

15. Eine weitere Metapher wäre diesbezüglich die schwarze Spiegelung von ausgeschalteten Bildschirmen und Displays in der digitaltechnischen Massenkultur. Sie sind zwar omnipräsent, aber in ihrer latent-bestimmenden Wirkung nicht sofort klar erkennbar oder wirksam. Dieses Phänomen inspirierte Charlie Brooker, den Erfinder der britischen futuristischen TV-Serie ‚Black Mirror‘, zu deren Titel: „The „black mirror“ of the title is the one you’ll find on every wall, on every desk, in the palm of every hand: the cold, shiny screen of a TV, a monitor, a smartphone.“ Vgl. The Guardian 1-12-2011, Charlie Brooker: The dark side of our gadget addiction, <https://www.theguardian.com/technology/2011/dec/01/chartie-brooker-dark-side-gadget-addiction-black-mirror> (30-4-2019)



ISSN 1866-5268

ISSN en ligne 2261-2750

Ein Fernsehsender mit charakteristischen *regards croisés*

Entretien avec Emmanuel Suard

Directeur de la gestion de Arte à Strasbourg, France
Sekretariatruth.boot@arte.tv

Propos recueillis par Hans Giessen

Universität de Saarland, Allemagne
h.giessen@gmx.net

Pour aborder la dimension du regard croisé, la chaîne européenne Arte nous a paru tout à fait représentative du forum d'échanges, d'images et d'opinions des pays et des cultures en Europe. Construite à partir de l'espace franco-allemand, la chaîne regarde au-delà des frontières, elle a créé un espace de communication européen qui dépasse la notion de territoire national. arte mise sur la diversité des langues et des cultures - de nombreuses coproductions en sont le témoin. Emmanuel Suard répond aux questions de Hans Giessen.

Wenn es um deutsch-französische *regards croisés* geht, fällt natürlich schnell der Blick auf ARTE, den europäischen Fernsehsender, der genau dies zu seinem Thema gemacht hat: ein europäisches Forum für kulturelle Spiegelblicke zu ermöglichen, mit Schwerpunkten auf den frankophonen und den deutschsprachigen Ländern, aber auch explizit mit dem Auftrag, darüber hinaus zu schauen. So lag es nahe, mit der Direktion von ARTE zu sprechen, um zu erfahren, wie der Sender diesen sehr spezifischen (und sehr erfolgreichen) *regard croisé* angeht. Hans Giessen (HG) im Interview mit Emmanuel Suard (ES), ARTE-Verwaltungsdirektor und Vorstandsmitglied, ehemaliger stellvertretender Programmdirektor und Leiter der Programmplanung des Senders:

HG: Was ist die erfolgreichste Sendung im ARTE-Programm?

ES: Der größte Erfolg eines Einzelfilms in der Geschichte von ARTE war der französische Spielfilm *Marius und Jeannette* von Robert Guédiguian, eine Sozial- und Liebesgeschichte aus Marseille. Der Film hatte 4 Millionen Zuschauer in Frankreich und in Deutschland.

Der größte Erfolg in Deutschland war *Die Flucht* von Kai Wessel, eine Mini-Fernsehserie in zwei Teilen à 90 Minuten über die Flucht aus Ostpommern nach Deutschland im Winter 1944/45. Die beiden Teile hatten jeweils 2,5 Millionen Zuschauer in Deutschland. Aber sie waren auch ein Erfolg in Frankreich, und wir sind insgesamt auf die Summe von 3,6 Millionen Zuschauer gekommen.

Wenn man von Sendeplätzen spricht, sind in Deutschland die Fernsehfilme am Freitag besonders populär, die regelmäßig mehr als zwei Prozent Zuschaueranteil haben. In Frankreich ist es der Spielfilm am Sonntag. Also beide in der *Primetime*. Der Spielfilm am Sonntag in Frankreich schafft regelmäßig sogar mehr als vier Prozent.

Das sind die erfolgreichsten Produktionen. Natürlich gibt es auch erfolgreiche Dokumentarfilme. Aber dort sind es dann Zahlen, die unter diesem Niveau liegen. Immerhin: Der größte Erfolg war ein Dokumentarfilm über den *D-Day* mit dem Titel *L'histoire du jour le plus long* mit 3,7 Millionen Zuschauern.

Aber wir erreichen regelmäßig auch mit Programmen über *Current Affairs*, also die Aktualität, Geopolitik zum Beispiel, in Frankreich und in Deutschland mehr als eine Million Zuschauer. Aber dann müssen die Themen für die beiden Publika interessant sein.

HG: Verspricht man sich von ARTE eine neue Perspektive, die man so vom deutschen Fernsehen oder vom französischen Fernsehen nicht hat?

ES: Genau. Geopolitik ist ein gutes Beispiel für unsere regelmäßigen Zuschauererfolge, mit Themen, die eher universell sind. Zum Beispiel interessiert Trump natürlich beide Publika in Frankreich wie in Deutschland, aber das gilt beispielsweise auch für China oder die Aktualität im Nahen Osten.

Was erfolgreiche Spiel- und Fernsehfilme betrifft: Hier haben wir eine Mischung. Einerseits aktuelle Filme, bei denen ARTE oft auch Mitproduzent ist, wie bei *Marius und Jeannette*. Andererseits zeigen wir aber auch Filme, die zum kulturellen Erbe, zum *Patrimoine* gehören, die in Deutschland wie in Frankreich auf den anderen Sendern aber immer weniger zu sehen sind. Ein Beispiel: Vor kurzem hatten wir drei Millionen Zuschauer mit *North by Northwest*, einem großen Film von Alfred Hitchcock. Solche Filme sind bei den anderen Sendern nicht mehr in der *Primetime* zu sehen, sondern nur noch bei ARTE. Deswegen ist hier die Lage ein wenig anders als in unserer Gründungsphase, als beispielsweise in Frankreich *France 3* noch regelmäßig *Cineclub* oder *Cinema Patrimoine* auch in der *Primetime* senden konnte. Aber diese Filme sind für die großen Universalsender nicht erfolgreich genug.

Für uns sind drei bis vier Prozent Marktanteil ein Erfolg, für *France 3* wäre das enttäuschend. Deswegen sehen wir unseren Auftrag anders, eher komplementär.

HG: Das heißt: Sie haben ein Profil, die anders ist als dasjenige, das Sie bei der Gründung hatten. Wie hat sich ARTE entwickelt?

ES: Es gab schon am Anfang relativ viele Kino- beziehungsweise Spielfilme. Besonders die Franzosen hatten schon immer insistiert, dass *ARTE* eine *Chaîne de cinéma* sein sollte. Und aus Deutschland kamen schon ab Mitte der 90er Jahre weitere Impulse, um mehr Koproduktionen machen zu können.

Ein wichtiger Punkt: Am Anfang gab es vier Themenabende in der Woche. Das war natürlich einerseits interessant, denn wir hatten die einmalige Möglichkeit, inne zu halten und tiefergehend nachzudenken. Die Themenabende boten auch die Möglichkeit, *ARTE* eine Art Identität zu geben. Aber natürlich war es sehr schwer, ein breites Publikum zu überzeugen, dass es vier Mal in der Woche einen drei- bis vierstündigen Themenabend sehen sollte.

Wenn man *ARTE* heute betrachtet, ist das Programmschema seit rund acht Jahren sehr stabil. Wir haben nur noch ein *Thema* (dienstags), statt vier.

Wir haben immer noch sehr viele Kinofilme, die ein sehr wichtiger Teil der Kultur sind. Wir haben heute, was damals überhaupt nicht existierte, einen Serienfilm-Platz. Serien wären am Anfang der Neunziger noch nicht als relevanter Teil der Kultur angesehen worden. Diese Einschätzung gilt heute nicht mehr: Serien sind jetzt ein Genre, das in beiden Ländern als Teil der Alltagskultur anerkannt wird. Wir zeigen übrigens nur europäische Serien. Wir senden keine amerikanischen Serien, das ist unsere Marke in dem Bereich.

Wir senden auch mehr Nachrichten. Wir haben drei *journaux*. Morgens früh für Kinder, ein *journal* am Mittag und eins am Abend. Zu Beginn hatten wir nur um 20:30 das *ARTE journal*. Und wir machen auch mehr Investigation als damals, besonders am Dienstagabend, aber auch durch unsere Reportagen. Wir haben sehr viele Dokumentarfilme zu verschiedenen Aspekten.

Was wir heute deutlich weniger berücksichtigen, das ist zum Beispiel der Zweite Weltkrieg. Es gab einen Sendeplatz, der hieß *Les Mercredis de l'Histoire* beziehungsweise *Geschichte am Mittwoch*, von Anfang der 90er bis Ende der 2000er Jahre. Es war am Anfang unbedingt nötig, über den Zweiten Weltkrieg zu sprechen! Denn natürlich muss man sich diesem Thema stellen, wenn Deutsche und Franzosen miteinander arbeiten. Aber das war auch eine Art Falle. Das Thema hatte zwar

regelmäßig auch große Zuschauererfolge, aber mit der Konsequenz, dass wir sehr viele Filme zu diesem Thema ausstrahlten, und zum *Image* des Senders gehörte bald der Eindruck, dass wir eine Obsession hätten und auf den Zweiten Weltkrieg fixiert seien. Wir haben dann die Entscheidung getroffen, *Les Mercredis de l'Histoire* mit dem *Thema* am Dienstag zusammen zu legen. In der Folge haben wir weniger Dokumentarfilme über den Zweiten Weltkrieg. Dafür sprechen wir mehr über andere Themen in der Geschichte.

Insgesamt glaube ich: Unsere Mischung ist jetzt ausgewogener! Wir haben fast alle Programmgenres - vielleicht mit einer Ausnahme, der *Sitcom*. Wir haben das ein paar Mal versucht, aber da gibt es stets das Problem, dass das Fernsehspiel in verschiedenen Sprachen und Kulturen gut funktionieren muss. Dazu muss es sehr schnell sein. Dies angemessen übersetzen zu können, ist ein grundsätzliches Problem. Das macht ja die *Sitcom* so interessant, aber weil sie es so sprach- und kulturorientiert ist, bleibt die Realisierung für uns sehr schwer.

Was wir nicht machen, sind Sportübertragungen. Sonst machen wir alles.

Es gibt also viele Sendungen, die zu unserem Sendebeginn nicht existierten.

Das sind wohl die interessantesten Entwicklungen aus den letzten 25 Jahren. Aber grundsätzlich sind wir eher stabil. Wir ändern unser Programmschema nicht jedes Jahr.

Die Ereignisse bei uns sind eher die Filme, die wir produzieren und ausstrahlen: sowohl die Dokumentarfilme, als auch die mitproduzierten Spielfilme und Serien.

HG: Zum *Image* des Elitensenders - ebenfalls ein *Image*, das mit ARTE assoziiert wird. Ist das nicht eine Falle, in die man quasi über den Auftrag hineingesetzt wurde?

ES: Lassen Sie uns kurz als Gedankenspiel in die Rolle eines Programmdirektors von *France 2* schlüpfen. Aus seiner Sicht ist es absolut gerechtfertigt und unumgänglich, auf historische Spielfilme zur *Primetime* zu verzichten. Mit solchen Filmen - ich habe soeben das Beispiel eines alten, bedeutenden Hitchcock-Films angesprochen - hat man einen Marktanteil von fünf, sechs Prozent. Das ist für einen Universalsender zu wenig. Für *ARTE* sind drei Prozent in Ordnung.

France 2 ist öffentlich und hat deshalb einen Kulturauftrag; daher gibt es natürlich auch Kultursendungen. Aber *France 2* muss gleichzeitig auch ein breiteres Publikum als wir ansprechen.

Aber Ihre Frage ist ja nicht unbegründet, und in der Tat hat es zum Sendestart von ARTE in Deutschland wie in Frankreich eine Diskussion darüber gegeben, ob die Kultur nicht doch besser bei größeren Sendern aufgehoben wäre, bei ARD, ZDF, oder France 2 oder France 3 - wo sie zum Teil ja auch existiert. Auch ARD und ZDF zeigen klassische Konzerte, wir machen das nicht exklusiv.

Aus meiner Sicht aber ist die entscheidende Frage: Muss nicht auch etwas existieren, das sich explizit über die Kultur definiert?

Und das konsequent europäisch ist - das ist die zweite große Spezifität von ARTE.

Am Beispiel der historischen Spielfilme sieht man ja auch: Wenn ARTE das nicht macht, macht das in der Tat niemand mehr. Wir zeigen diese *Patrimoine*-Filme zur *Primetime*. Wir zeigen auch *Arthouse*-Filme, bei denen wir eben ganz häufig auch Ko-Produzenten sind. Und wir zeigen auch viele Dokumentationen.

Auch hier haben wir, wie ich denke, eine besondere Legitimation. Denn: Wenn ein Thema als besonders wichtig erachtet wird, zum Beispiel *100 Jahre Erster Weltkrieg*, dann machen natürlich auch France 2 und ARD sehr gute Dokumentarfilme. Aber die Sicht ist jeweils ein bisschen anders. France 2 wird das aus einem französische Standpunkte heraus sehen und darstellen. Wir sehen das mit dem Blick deutscher und französischer Filmemacher sowie gegebenenfalls mit dem Blick von Filmemachern aus anderen Ländern. Wir sehen das also durch einen *gemischten Blick*: mithin in einem *regard croisé*!

HG: Wie ist denn die Reaktion von Seiten der Politik? ARTE ist ja ursprünglich mal ein politisches Projekt gewesen. Wie ist denn heute die Position der Politik in Bezug auf ARTE?

ES: Die politische Diskussion über ARTE lief vor allem in den ersten fünf Jahren.

Zunächst gab es Probleme in Deutschland, denn: Dass der Bundeskanzler etwas im audiovisuellen Bereich macht, das geht eigentlich verfassungsrechtlich nicht. Danach gab es eher seitens Frankreichs Probleme: Da gab es die sogenannten *alternances*, also immer wieder jeweils neue Regierungen, die mit dem Projekt der Vorgängerregierungen nicht einverstanden waren und die damit drohten, Budgetkürzungen durchzuführen.

Aber der Sender hat diese Probleme überwunden. Und ich kann sagen, dass es seit etwa 1995 keine politischen Grundsatzdiskussionen über ARTE mehr gibt. Unsere Existenz wird nicht mehr in Frage gestellt. Und das ist gut so!

Heute ist *ARTE* politisch unumstritten. Es gibt keine politischen Interventionen aus Paris, aus Deutschland oder aus den anderen Ländern.

In der Tat sprechen wir in Deutschland und in Frankreich heute mit der Politik sogar sehr intensiv über neue Projekte, zum Beispiel bezüglich neuer europäischer Entwicklungen. Es gibt beispielsweise im Aachener Vertrag einen Anhang mit verschiedenen konkreten Projekten. Eins dieser konkreten Projekte ist eine digitale deutsch-französische Plattform und natürlich sind wir sehr entschlossen, da etwas zu machen, denn wir übersetzen einen Teil unserer Programme ja selbst seit mehr als sechs Jahren in zusätzlichen Sprachen, mit der Unterstützung der Europäischen Union, nicht mehr nur ins Deutsche beziehungsweise ins Französische. Digital produzieren wir auch in Spanisch, Englisch, Polnisch und Italienisch. Und daher würden wir uns zutrauen, eine solche europäische Plattform gut machen zu können!

Das ist politisch im positiven Sinn!

HG: Haben Sie umgekehrt Auswirkungen auf die Politik? Dass die Politik anders ist, etwa die deutsch-französische Politik, weil man über *ARTE* anders informiert wird, weil man mitbekommt als deutscher Politiker, wenn man interviewt wird und dann merkt: Es kommen andere Fragen als in Deutschland.

ES: Ich weiß nicht, ob uns die politische Elite in Deutschland oder in Frankreich viel sieht, denn Politiker haben einfach wenig Zeit, um fern zu sehen. Es gibt natürlich Politiker, die sehr deutschaffin oder frankophil beziehungsweise europhil sind, und die regelmäßig *ARTE* schauen. Ich würde aber nicht unbedingt sagen, dass wir Einfluss auf die Politik haben. Ich würde jedoch und immerhin meinen, dass wir seit mehr als 25 Jahren mit Nachrichten (also dem *ARTE journal*) oder mit Sendungen wie *Karambolage* vielleicht das jeweils andere Land besser erklären. Das heißt, dass die Deutschen Frankreich heute besser verstehen als damals, und umgekehrt. Denn damals ging es nur um die großen politischen Ereignisse und Fragen im anderen Land: Kernenergie beziehungsweise Nuklearwaffen oder strategische Fragen. Jetzt ermöglichen Sendungen wie *Karambolage*, die beiden Gesellschaften gegenseitig ein bisschen besser erklären zu können.

HG: Sie haben eben allgemein den Wandel im politischen Diskurs und bei *ARTE* selbst angesprochen. Wie hat sich denn das Konzept bei solchen Sendungen wie *Karambolage* im Lauf der Jahre gewandelt?

ES: Auch *Karambolage* hat sich gewandelt. Etwas Neues, das vor fünf oder sechs Jahren hinzu gekommen ist, sind Module, die nicht nur über Deutsche und Franzosen informieren, sondern über die Einwanderer, die in Deutschland und in Frankreich

leben und die erzählen, *was ihnen fehlt*. Das ist sehr interessant, denn da geht es um verschiedene Kulturen und um Kulturkontakte. Ich glaube, das ist sehr komplementär.

Die Charakteristik der Redaktion von *Karambolage* ist speziell: Unsere Mitarbeiter kennen das jeweils andere Land wirklich von Grund auf. Das sind nicht Journalisten, die ein sechsmonatiges Erasmus-Praktikum in Deutschland oder in Frankreich gemacht haben. Das sind wirklich Leute, die zehn Jahren in dem anderen Land gelebt haben. Sie sind in der Lage, miteinander zu sprechen. Da werden keine Stereotypen gezeigt!

Deswegen gibt es diese Glaubwürdigkeit der Sendung. Und diese Dauer! Denn man hätte auch denken können: Nach zwei Jahren ist fast alles gesagt. Aber das ist nicht der Fall.

Denn man muss immer wieder betonen, dass Franzosen nicht Deutsche sind, die Französisch sprechen - oder umgekehrt. Das ist natürlich vollkommen anders!

HG: Ist daran gedacht, das *Karambolage*-Konzept auf andere europäische Länder auszudehnen?

ES: Das wäre ein Ziel, aber die Problematik ist: Wir bräuchten dann eine Redaktion, die dafür Spezialisten hat. Wir müssen dann Finnen oder Polen finden, die diese Glaubwürdigkeit garantieren. Es kann sich nicht um französische oder deutsche Journalisten handeln, die über andere Länder sprechen, weil es dann keine Glaubwürdigkeit gäbe. Denn das ist die Besonderheit von *Karambolage*.

Dennoch: Eine solche Ausweitung ist nicht ausgeschlossen. Eines Tages werden wir vielleicht eine europäische Sendung nach dem Modell von *Karambolage* machen. Aber dazu müssten wir erst eine passende Redaktion finden.

HG: Sie haben am Anfang gesagt: *Die Flucht*, ein deutscher Film, hat in Deutschland die höchste Einschaltquote überhaupt gehabt (und in diesem Fall auch in Frankreich eine gewisse Quote). Kann man denn beobachten, dass die eigenen Produktionen im eigenen Land stärker gesehen werden als in anderen Ländern?

ES: Die Antwort ist *Ja*. Im Durchschnitt werden französische Produktionen eher in Frankreich gesehen, und umgekehrt deutsche Produktionen eher in Deutschland.

Es gibt natürlich auch eine große Liste von Ausnahmen und es hängt natürlich auch vom Thema ab.

Es hängt interessanterweise übrigens auch vom Genre ab. Ich will Ihnen das an drei Beispielen verdeutlichen.

Zunächst zum Bereich Spielfilme. Hier gilt, dass der französische Kinobeziehungsweise Spielfilm in Deutschland generell gut bekannt ist. Deshalb sind auch die Schauspieler meistens bekannt und erwecken Interesse und Neugier - nicht immer, wenn es sich beispielsweise um einen kleinen *Arthouse*-Film handelt, aber Gérard Depardieu ist in Deutschland natürlich sehr gut bekannt, und auch andere Schauspieler. Deswegen sind französische Filme auch in Deutschland erfolgreich. Umgekehrt ist das weniger der Fall, weil die deutsche Filmindustrie weniger nach Frankreich exportiert. Aber trotzdem gab es auch da Erfolge. *Toni Erdmann* hatten aus Anlass der Ausstrahlung bei ARTE 850 000 Zuschauer allein in Frankreich gesehen. Das sind viel mehr als die rund 350 000 Zuschauer, die diesen Film in Frankreich im Kino gesehen hatten. Das war ein großer Erfolg für einen deutschen Film.

Zweitens, der Fernsehfilm. Hier ist es komplizierter. Bei Fernsehfilmen oder Serien sind die Schauspieler weniger bekannt als bei Kinofilmen. Damit entfällt ein Vorteil (der sich beim Spielfilm in der Regel ja für Frankreich ausgezahlt hat). Zudem sind die Themen eher national geprägt und dann muss man aufpassen, dass es nicht zu französisch oder deutsch ist. Daher gibt es bei Fernsehfilmen große Unterschiede bezüglich der Rezeption in den beiden Ländern.

Drittens, der Dokumentarfilm. Hier hängt der Erfolg oder Misserfolg in den jeweiligen Ländern wieder eher von den Themen ab. Wenn wir zum Beispiel über unsere Sendungen zur Geopolitik sprechen: Im vergangenen Jahr waren die Quoten zwar grundsätzlich vergleichbar, aber es gab einzelne Ausnahmen. Ein Beispiel für eine Dokumentation, die in Frankreich eine viel höhere Einschaltquote hatte als in Deutschland, war ein Film über Molenbeek. Das ist ein Stadtviertel von Brüssel. Jeder in Frankreich kennt diesen Namen, denn er ist mit dem Attentat von 2015 verbunden. In Deutschland ist der Name nicht so bekannt, deswegen war das ein Misserfolg in Deutschland. Umgekehrt: Ein Film über Erdoğan war zwar nicht explizit ein Misserfolg in Frankreich - er lief durchschnittlich -, war aber ein großer Erfolg in Deutschland. Und ein Film über die Ukraine lief in Frankreich sogar außergewöhnlich schlecht, während er in Deutschland ein großer Erfolg war. Alle Filme, die sich auf östliche Themen beziehen, sind in Deutschland deutlich erfolgreicher als in Frankreich - vielleicht mit der Ausnahme von Dokumentationen über Putin.

HG: Reagieren Sie darauf? Also, um bei diesem Beispiel zu bleiben: Vermeiden Sie dann in Zukunft die Ukraine?

ES: Nein, überhaupt nicht! Wenn wir Filme über Geopolitik zeigen wollen, müssen wir natürlich die ganze Welt beschreiben können!

HG: Aber Sie sind ja auch nicht unabhängig von der Einschaltquote?

ES: Nun ja, wir haben diese Möglichkeit: Wir können uns hin und wieder auch mal Misserfolge leisten!

HG: Das ist natürlich ein schöner Luxus...

ES: Man kann als Sender nicht für sich beanspruchen, die Welt in ihrer Vielfalt und in ihrem kulturellen Facettenreichtum abbilden zu wollen, und dann bestimmte Themen geflissentlich meiden...

Wir können unsere Spielräume übrigens auch noch anders nutzen. Lassen Sie mich das vielleicht noch ein bisschen präzisieren.

Die Reaktionen auf unser Programm sind, wie gesagt, grundsätzlich eher positiv. Wir haben wenig Kritik, aber das kommt natürlich auch manchmal vor. Wenn wir heikle politische Themen ansprechen und deshalb in der Kritik stehen, geht es aber zumeist um internationale Politik. Wenn wir die Verhältnisse in der Türkei oder Armenien oder auch in Ländern wie Israel oder China thematisieren, dann kann es zu Kritik von Zuschauern oder von Institutionen oder auch von Staaten kommen, die uns vorwerfen, solche Sendungen auszustrahlen. Wir nehmen das zur Kenntnis, aber wir senden dann natürlich trotzdem. Das ist der Unterschied zu einem nationalen Sender.

HG: Das heißt: Sie haben sogar mehr Freiheiten!

ES: Das gibt dann mitunter schwere Vorwürfe gegenüber ARTE, aber das führt nicht zu politischen Verwerfungen mit Deutschland und Frankreich. Wir haben in diesem Sinne mehr Raum!

HG: Wie wirkt sich die nationale Geschichte und Kultur auf die Sehgewohnheiten aus?

ES: Auch dazu habe ich ein schönes Beispiel: Ich erinnere mich, dass es vor etwa zehn Jahren eine kleine Reihe von Filmen mit Doris Day gab. Doris Day ist bekannt

in Deutschland und unbekannt in Frankreich. Warum? Weil in den 50er Jahren das amerikanische Kino in Deutschland sehr viel bedeutsamer und mächtiger als in Frankreich war. Damals lag der Marktanteil für amerikanische Filme in Frankreich bei nicht mehr als dreißig Prozent. Da in den fünfziger Jahren die deutsche Filmindustrie noch relativ unbedeutend war - das hat sich später geändert -, war dies in Deutschland anders; dort hatten amerikanische Filme den überragenden Marktanteil. Und Doris Day war ein typischer Star aus den Fünfzigern. In Frankreich ist sie völlig vergessen.

Für viele unserer Mitarbeiter war es verblüffend, dass diese Reihe ein solcher Erfolg bei ARTE in Deutschland war - insbesondere angesichts des Misserfolgs bei ARTE in Frankreich. Wir haben dann über die Gründe nachgedacht und natürlich schnell die Erklärung gefunden. Das ist *Learning by doing*! Diese interkulturelle Kompetenz und dieses Gespür erwirbt man erst mit der Zeit, dies kann man nicht schon am Anfang haben. Man muss das allmählich lernen, um eine gute, ausgeglichene Programmplanung zu machen!

Denn das muss dann wiederum Folgen für unsere Programmplanung und -konzeption haben: Wenn wir zum Beispiel einen Film über die Ukraine zeigen, müssen wir an diesem Tag weitere ‚deutsche‘ Themen anbieten, weil wir dann quasi einen Tag für die deutschen Zuschauer gestalten. Und an anderen Tagen ist es umgekehrt. So entsteht ein Gleichgewicht.

HG: Ihr Beispiel über Doris Day ist ja auch so eine Art *regard croisé*. Man erfährt etwas als Franzose - nicht direkt, aber mittelbar schon - über die deutsche Geschichte, in dem Fall insbesondere natürlich die Geschichte der deutschen Filmindustrie, die deutsche Filmgeschichte, die natürlich nicht ohne die deutsche Geschichte insgesamt erklärt werden kann. Prägt so etwas auch das Bild, das die Franzosen über die Deutschen haben? Und prägen umgekehrt natürlich auch andere Ereignisse ähnlicher Art, was die Deutschen über Frankreich denken und wissen? Haben Sie so einen *impact*, eine Auswirkung auf die Art, wie man den anderen betrachtet? Und was man über den anderen lernt?

ES: Also intern ja, natürlich! Und wir lernen immer noch dazu!

Ich glaube, dass die Mitarbeiter von ARTE wissen das mehr und mehr. Die Unterschiede in der Einschätzung unseres Programms und seiner Wirkung waren am Anfang sehr groß und sind jetzt weniger groß. Denn unsere Mitarbeiter kennen die jeweils andere Gesellschaft immer besser.

Aber: Was mögliche Wirkungen auf das Publikum betrifft, muss man bescheiden, zurückhaltend und nüchtern bleiben. Zwar haben die Zuschauer, die zum Beispiel *Karambolage* sehen, oder die 800 000 Zuschauer, die jeden Tag das *ARTE journal* sehen, bessere Kenntnisse über das andere Land.

Auch wenn wir bei *ARTE journal* nicht nur über Frankreich und Deutschland sprechen, sondern den übergreifenden Blick suchen und auch über den Kongo, über Syrien, über die Vereinigten Staaten oder über Venezuela berichten. Denn wir sind der Meinung, dass wir nicht existieren, um nur über deutsch-französische Themen zu sprechen.

Und in der Tat ist es kein Zufall, dass die Sendung *Karambolage* zum Sendebeginn von *ARTE* noch nicht existierte. Denn der Sender musste zunächst einmal beweisen, dass er ein *richtiger* Sender war und nicht nur eine deutsch-französische Institution. Natürlich hätte die Gefahr bestanden, dass es wie bei Europa ist. Wenn man sagt: Ich mache eine Sendung über Europa, dann sagen alle Leute sagen: *Super*, und niemand schaut zu. Das ist ein bisschen das selbe mit den deutsch-französischen Beziehungen. Wenn man eine Sendung über deutsch-französische Beziehungen macht, dann wird das niemand ansehen, außer den Spezialisten. Deshalb stehen die deutsch-französischen Beziehungen nicht im Zentrum. Wichtig ist eher, Deutsche und Franzosen miteinander arbeiten zu lassen, um über die ganze Welt, über Kulturthemen, manchmal in Deutschland, manchmal in Frankreich, aber eben auch aus ganz Europa, aus der ganzen Welt zu berichten.

Das hat dann unter Umständen langfristig viel stärkere Auswirkungen auch auf das deutsch-französische Verhältnis. Und damit zurück zu *Karambolage*: Erst rund zehn Jahre nach unserer Gründung - 2004 - war der Sender reif genug, um etwas spezifisch Deutsch-Französisches zu schaffen. Und das war dann ein Erfolg!

Aber zu sagen, wir hätten einen Einfluss auf die Zuschauer, da muss man wirklich zurückhaltend sein. Ich glaube: Wir öffnen einfach ein Fenster, das es nicht nur ermöglicht, die eigene lokale, regionale, nationale Welt zu sehen, sondern auch eine andere Welt entdecken zu können. Deutschland ist - für Franzosen - ein Teil dieser Welt, aber es ist nicht die einzige bei *ARTE*. Wir haben eben auch die Themen der Geopolitik von Guatemala bis Cuba, wir haben auch heikle Themen, über die sonst niemand spricht aber die natürlich doch wichtig sind. Dass wir diese Fenster öffnen, das ist uns wichtig!

Ich habe einmal kalkuliert: Jede Woche tauchen in unserem Programm mehr als 40 verschiedene Länder auf! Das reicht von einer halbstündigen Sendung über die Galapagos-Inseln bis zur Oper aus Wien; das sind dann zwei Länder: Österreich und Ecuador. Das sind natürlich auch sehr unterschiedliche Themen. Eine solche Offenheit über die Welt kann nur *ARTE* bringen!

Ich glaube, für unser Publikum ist das sehr wichtig!

HG: Wie arbeiten die deutschen und die französischen Kollegen bei ARTE zusammen?

ES: Am Anfang konnte man beobachten, dass die deutschen Kollegen ein bisschen besser Französisch sprachen als die französischen Kollegen Deutsch. Dies gilt vor allem für die *erste Generationen*, also die Kollegen, die seit Anfang der 90er Jahre hier sind. Damals konnten einige Mitarbeiter die andere Sprache sehr gut, aber nicht alle! Dennoch: Diejenigen, die hier seit 26 Jahren in Straßburg zusammenarbeiten, haben sich kennengelernt und wissen, wie die anderen arbeiten, und sie arbeiten gut zusammen.

Inzwischen hat sich aber viel geändert. Ich glaube, dass dies den neuen Studien- und Ausbildungsmöglichkeiten zu verdanken ist, vor allem der Deutsch-Französischen Hochschule. Wir haben viele Mitarbeiter, die Jura in Saarbrücken und Paris oder Politikwissenschaft in Tübingen und Aix-en-Provence beziehungsweise in Nancy und an der Freien Universität Berlin studiert haben, die sprechen perfekt beide Sprachen! Das existierte einfach Anfang der Neunziger noch nicht. Und deswegen: Die Dreißigjährigen oder die 25jährigen, die hier sind, die leben mehr in einer deutsch-französischen Umwelt, als diejenigen, die älter sind.

Grundsätzlich ist die Art, wie man in Deutschland und Frankreich jeweils arbeitet, sehr unterschiedlich. *ARTE* ist hier eine gute Mischung!

HG: Wie würden Sie denn das ARTE-Publikum charakterisieren?

ES: Unser Publikum ist überdurchschnittlich aktiv. Was meine ich damit? Wenn man häufiger ins Kino, ins Theater oder einfach ins Restaurant geht - das sind Leute, die weniger Zeit fürs Fernsehen haben. Sie sind nicht notwendigerweise elitär. Aber wenn diese Leute etwas schauen, dann sehr häufig *ARTE*. Dennoch sind es dann am Ende der Woche zwei Sendungen oder drei, nicht mehr.

Es gibt natürlich auch ein Publikumssegment, das mehr Zeit fürs Fernsehen hat, und das verschiedene Sender schaut, nicht nur *ARTE*, in Frankreich zum Beispiel sehen sie *France 2* oder *France 3* oder *Canal +*. Sie sehen auch Sport und so weiter - aber sie sehen regelmäßig auch *ARTE*, weil das eben auch interessant ist. Wie gesagt: Ihnen ist *ARTE* wichtig, weil es ein Fenster zur Welt öffnet, kulturell, aber auch allgemein.

Und wir haben allmählich ein drittes Publikum: diejenigen, die weniger Fernsehen schauen als vielmehr Podcasts, und die verschiedene Endgeräte nutzen, Smartphone, Tablet oder PC, um dort die Podcasts zu betrachten. Die also aktiv etwas suchen! ... und das macht dann mehr als eine Million Videos, die so gesehen werden!

Das ist komplementär. Das hat vor sechs, sieben Jahren begonnen, und wird immer wichtiger. Durch die digitale Entwicklung erleben wir gerade einen sehr großen

Wandlungsprozess. Die digitale Entwicklung erlaubt uns, viel mehr machen zu können.

Beispiel Musik: Bei ARTE hatten wir schon zu Beginn eine musikalische Programmplanung mit Klassik, zum Beispiel Oper (regelmäßig *live*), aber auch Popmusik, auch mit der Sendung *Tracks* - da gab es nicht nur Musik, aber zu einem Großteil eben auch Musik. Aber es gab auch Probleme: Das ist alles sehr segmentiert, und so muss man im Großen und Ganzen sagen, dass wir immer nur kleine Teilpublika ansprechen konnten: Wer dieses mag, mag nicht jenes, selbst bei einem scheinbar einheitlichen Segment wie Popmusik.

Dies ist tödlich für die Musik im *Broadcast*-Bereich. Selbst für ARTE ist es eine Gefahr, wenn wir allzu geringe Quoten haben. Und bei manchen Musiksendungen waren es nur 0,5 Prozent. Wenn solche Quoten häufiger vorkommen, dann haben auch wir ein Problem.

Da hat die digitale Entwicklung mit unserem Angebot *ARTE Concert* viel geholfen, denn jetzt gibt es die Möglichkeit, diejenigen zusammenzuführen, die sich für spezifische Musikgenres interessieren.

Es gibt beispielsweise eine große Gruppe von Opernfans, und wir können jetzt mit unseren europäischen Partnern digital zwölf, 15 Opern pro Jahr zeigen. Wir haben Jazz, wir können verschiedene Genres etwa von Pop, Rap oder HipHop präsentieren. Auch Metal - unsere größten Ereignisse im Online-Angebot sind Metal-Festivals!

Solche Erfolge waren viel schwerer zu erreichen, als wir nur ein TV-Programm ausstrahlen konnten. Dort ist es viel schwerer, sowohl Oper-, als auch Metall-Fans als Zuschauer zu gewinnen. Es gibt natürlich Ausnahmen; es gibt immer wieder Zuschauer, die alles mögen, aber normalerweise sind Opern- und Metall-Fans zwei unterschiedliche Gruppen, die nicht gut zusammenpassen.

Heute können wir dank der digitalen Entwicklung alle ansprechen, ohne die Programmkontinuität zu beeinträchtigen, inklusive zum Beispiel jedes Genres von Musik. Unsere Mischung ist jetzt ausgewogener und vielfältiger.

So ist die Frage, ob die ‚Eliten-Diskussion‘ überhaupt noch zutrifft.

HG: ARTE wird als deutsch-französisches Projekt wahrgenommen. Ist insgesamt daran gedacht, das Konzept auf andere europäische Länder auszudehnen?

ES: Was ARTE betrifft, ist das eine grundlegende interessante Frage. In der Tat war ARTE von Anfang an nicht nur als deutsch-französischer Sender gedacht. Das war schon in seiner Anlage ein europäisches Projekt.

Aber dennoch blieben Deutsch und Französisch dominant, denn es war politisch und vor allem auch finanziell sehr kompliziert, Partner zu finden, die in der Lage waren, so viel Geld wie die Deutschen und die Franzosen in dieses Projekt zu stecken. Es gab am Anfang des Senders Überlegungen mit Belgien als drittem Haupt von ARTE. Aber Belgien war damals finanziell nicht dazu in der Lage, denn ein *richtiger* Dritter (oder Vierter) muss zum Beispiel auch die Infrastruktur mit finanzieren, etwa das Sendezentrum - das bedeutet nicht nur, Programme zu liefern.

Und nach zwei, drei Jahren reifte bei den Verantwortlichen von ARTE die Gewissheit: Es war illusorisch, weitere Länder zu finden. Aber was möglich war: Pragmatisch über das Programm, über Programmproduktionen und Koproduktionen eine Mitarbeit zu begründen. Das war dann die Lösung mit Belgien, danach mit der Schweiz und mit Österreich, und dann auch mit Spanien, mit Finnland, und jetzt kooperieren wir auch mit Italien, Tschechien, Irland, Luxemburg. Insgesamt haben wir zehn Länder, mit denen wir regelmäßige Koproduktionen machen. Wichtig dabei ist - denn es gibt ja viele Koproduktionen in Europa -, dass ein europäischer Mehrwert entsteht. Zum Beispiel: Wir sprechen mit unseren tschechischen Partnern und fragen sie, ob sie interessante Projekte haben, die nicht ‚nur‘ die Tschechen interessieren. Das kann eine Kultursendung sein, eine geschichtliche Sendung, etwas Aktuelles, aber auch eine Musikproduktion oder ein Fernsehfilm.

Wir haben in unserem Etat regelmäßig eine bestimmte Summe, um Koproduktionen mit Tschechien, mit Irland oder mit den anderen Ländern durchzuführen. Und das zwingt uns auch, diese Koproduktionen zu machen. Das ist sehr wichtig, denn daraus entwickelt sich dann quasi eine Gewohnheit, zusammen zu arbeiten.

Und wir haben natürlich eine größere Vielfalt von Themen für unsere Zuschauer.

HG: Es gab immer die Theorie, dass Europa deswegen Schwierigkeiten hat, weil die Kommunikationsräume in der Regel immer noch national sind oder sprachlich definiert sind. Es gibt eigentlich kein Medium, das einen europäischen Kommunikationsraum schafft. Wäre das eine Aufgabe für ARTE?

ES: Ja, das ist eine Aufgabe für uns.

Am Anfang, als die Technik es nur ermöglichte, klassisches Fernsehen zu machen, war es in der Tat unmöglich, einen europäischen Kommunikationsraum zu schaffen. Wenn man ein gemeinsames Fernsehprogramm für Belgien, für Portugal, für Spanien, für Schweden und die anderen Länder in ihren jeweiligen Sprachen machen wollte, wäre das natürlich sehr kompliziert und vor allem sehr teuer: Das kostet sehr viel, nicht nur die Übersetzung, sondern vor allem auch die Rechte.

Jetzt ist die Lage anders, denn das digitale Angebot ermöglicht es zwar nicht, das ganze *ARTE*-Programm - das sind 400 Stunden -, aber doch sehr viel in eine andere Sprache übersetzen zu können. Wir haben die europäischen Rechte für einen Großteil unserer Programme. Nicht alle Programme natürlich, aber doch für einen signifikanten, bedeutenden Anteil.

Das machen wir seit sechs Jahren mit finanzieller Unterstützung der Europäischen Union für vier neue Sprachen - wie schon erwähnt für Englisch, Spanisch, Italienisch und Polnisch. Natürlich ist das Problem, dass die Marke *ARTE* insbesondere in Polen nicht so bekannt wie in Deutschland oder Frankreich ist. Deswegen müssen wir immer mit lokalen Partner arbeiten. In Polen arbeiten wir beispielsweise mit *Gazeta Wyborcza* zusammen.

Wenn wir Themen oder Programme machen, sagen wir uns nicht: Wir müssen Programme *für* das polnische Publikum machen. Aber da unsere Themen sehr vielfältig sind, gibt es eine große Menge von Themen, die auch Polen interessieren könnten.

Und manchmal haben wir dann auch sehr starke Wirkungen. Wir hatten eine Reportage über eine polnische Abgeordnete im Europäischen Parlament, die in Opposition zur PiS war. Es gab nach Ausstrahlung dieser Reportage eine typische Auseinandersetzung in den Sozialen Medien. Die Sendung hatte in der Folge viel Erfolg in Polen. *Gazeta Wyborcza* hatte das auf ihrer eigenen Website publiziert. Dann gab es eine Auseinandersetzung bis hierher nach Straßburg, zurück ins Europäische Parlament, weil ein Vizepräsident das scharf kritisiert hatte. Das wurde dann in der Tat eine europäische Polemik, nicht nur ein deutsch-französisches oder polnisches Thema - und das war in diesem Sinn ziemlich interessant.

Man muss natürlich doch zurückhaltend sein: Wir haben diese Art von Debatten natürlich nicht mit allen Sendungen, die ins Spanische oder Italienisch oder Polnische übersetzt werden. Aber wir glauben dennoch, allmählich eine europäische Plattform mit Partnern, die vor Ort sind, und mit Programmen, die nicht nur aus einem Land kommen, bauen zu können.

Denn alle Programme, die von *ARTE* kommen, sind multinationaler Herkunft. Das kann ein französischer Filmemacher und -produzent sein, aber wir garantieren, dass jemand aus Deutschland hier bei uns in der *ARTE*-Sendezentrale die Sendung gesehen hat oder zumindest für das Projekt mit abgestimmt hat.

Das ist übrigens auch ein wichtiger Unterschied zu Sendern, die international sind, aber die faktisch nur aus einem Land kommen, wie zum Beispiel *BBC World*. Deshalb ist es so wichtig, mit diesen Methoden arbeiten zu können. Natürlich muss man bescheiden sein: Das sind nur 400 Stunden im Jahr, aber das ist trotzdem ein Anfang.

HG: Dennoch: Es gibt ja auch die These, dass zwar Europa immer mehr zusammenwächst, über einheitlich Gesetzesvorgaben zum Beispiel - aber von den anderen Kulturen weiß man immer weniger. In der Generation meiner Eltern kannte man noch die französischen Schriftsteller, und heute reduziert sich das auf drei, vier. Und umgekehrt ist bei deutschsprachigen Schriftstellern immer noch Stefan Zweig der meistgelesene in Frankreich. Die aktuelle Kultur der anderen Länder wird immer weniger rezipiert.

ES: Ich weiß nicht, ob das so stimmt - ob sich das auf die Kulturen bezieht, oder vielleicht nur auf spezifische Medien und Kulturbereiche?

Wir leben einfach in einer anderen Welt, in der zum Beispiel das Verhältnis zum Buch ein bisschen anders ist als vor 40 Jahren...

Und man muss auch feststellen, dass die großen Akteure, die politisch und intellektuell wirksam und aktiv sind, in beiden Ländern etwas verschwunden sind. Es gibt natürlich einen Houellebecq, der in Deutschland sehr bekannt ist, der aber nicht das Gewicht eines Jean-Paul Sartre oder eines Albert Camus hat. Von daher vielleicht auch die Nostalgie bezüglich dieser alten Figuren?

Man kann das bedauern. Aber ich glaube, dass die jungen Leute kennen gegenseitig Berlin und Paris. Ich meine nicht nur als Touristen, sondern auch bezüglich aktueller Kunst, Philosophie, Ideen. Die Anzahl der Jungen, die in der Lage sind, mit Berechtigung zu sagen, dass sie die jeweils andere Kultur kennen, ist viel größer als vor fünfzig Jahren. Damals waren die Möglichkeiten, in den beiden Ländern Zeit zu verbringen und die Gesellschaft und die intellektuelle Welt kennenzulernen, viel geringer. Ich finde, dass sich das positiv verändert hat. ARTE versucht, das mit Sendungen wie *Streetphilosophy* zu unterstützen.

Ich war auch vier Jahre lang Kulturrat der Französischen Botschaft und habe dort viel über Musikindustrie und -export gearbeitet. Und ich kann Ihnen bestätigen: Bezüglich der Musik ist es nicht so schlecht. Im Bereich der klassischen Musik - eine deutsche Stärke - gibt es eine große Kenntnis und Bewunderung in Frankreich für deutsche Orchester und Künstler. Und viele Franzosen kennen und mögen die Kalkbrenner-Brüder... Umgekehrt sind in Deutschland französische Kinderbücher und *bandes dessinées* sehr geschätzt. Das ist besser als vor 20 Jahren. Auch französisches Kino ist bekannt...

Aber Sie haben natürlich insofern Recht: Die Referenzen bleiben eher national...

HG: Wie sind die Zuschauerreaktionen auf Untertitelung oder auf *Voice Over*?

ES: Nun, wir haben heute weniger Diskussionsrunden bei *ARTE* als früher. Ein Grund ist: Bei Gesprächsrunden beeinträchtigt *Voice Over* den Sehkombfort. Man muss warten, bis ein Teilnehmer die Frage verstanden hat, bevor er antwortet. Das ist ein bisschen langsamer. Deshalb hatten wir am Anfang mehr Debattensendungen als heute.

Beim Thema *Untertitelung* beobachten wir gerade einen schnellen und deutlichen Wandlungsprozess bezüglich der Bewertung. Die Art und Weise, wie die Leute Serien schauen, hat die Standards verändert. Es war noch vor zwanzig Jahren absolut undenkbar, eine amerikanische Serie untertitelt zu schauen. Jetzt ist es eher die Regel bei *Netflix*. Dies hilft auch uns, die Programme nur untertitelt verbreiten zu können.

Es hängt natürlich auch von den Ländern ab. In den nordischen Ländern oder in den Niederlanden ist das überhaupt kein Thema. In Polen ist es noch ein bisschen schwieriger, aber trotzdem...

HG: Zum Schluss: Was sind aus Ihrer Sicht die wichtigsten Herausforderungen in der überschaubaren Zukunft?

Was klar ist - und was eine Gefahr sein kann: dass die neuen, digitalen Akteure, welche die klassischen Akteure wie *ARTE*, wie *ARD*, *ZDF*, *France Television*, aber auch die Privaten und die Verlage, also die Musikindustrie, die Buchindustrie herausfordern, alle Amerikaner sind (übrigens: derzeit - vielleicht werden das in zwanzig, dreißig Jahren Chinesen sein). In der Folge entsteht ein rein wirtschaftlicher Wettbewerb.

Das kann eine Gefahr sein, auch wenn man in Europa zunächst die positiven Seiten bei *Netflix* oder anderen Sendern sieht. Denn das führt zu Konzentrationsprozessen. Und man sieht nicht die drei Viertel der Serien, die einfach nicht mehr weiterentwickelt worden sind oder die nur eine Saison in den Vereinigten Staaten hatten.

Die Vielfalt der Sprachen ist unsere Stärke in Europa, aber es ist auch eine große Herausforderung, mit dieser Vielfalt kulturelle Spitzenleistungen zu bieten. Denn man kann dann halt nicht eine solche Industrie aufbauen wie die Amerikaner in diesem Bereich. Also mit aufwändigen Serienentwicklungen, von denen dann nur 20, 25 Prozent wirklich ausgestrahlt werden. Das ist in Europa wirtschaftlich leider nicht möglich.

Aber Kultur ist eine Prototyp-Industrie! Ich spreche oft mit Leuten, die nicht verstehen, warum sie so viele schlechte Filme sehen. Um gute Filme machen zu können... Das ist kein Mercedes. Man muss Prototypen machen, die auch Misserfolge sein können. Nicht jeder Filmemacher schafft gleich am Anfang einen preiswürdigen Spitzenfilm. Er muss gute Ideen finden...

Das ist die Herausforderung für die Zukunft!



ISSN 1866-5268

ISSN en ligne 2261-2750

Eine wachsende Entfremdung? Das Bild Deutschlands, Frankreichs und der deutsch-französischen Beziehungen fünfzig Jahre nach dem Élysée-Vertrag

Jean-Samuel Marx

Universités de Heidelberg, Allemagne

Université de Strasbourg, France

Jean-Samuel.Marx@iued.uni-heidelberg.de

Reçu le 05-07-2019 / Évalué le 22-07-2019 / Accepté le 15-08-2019

Résumé

C'est dans le contexte d'une interminable crise économique et financière ainsi que d'une longue période électorale que la France et l'Allemagne fêtèrent, en janvier 2013, le cinquantième anniversaire de leur amitié. Le présent article se propose, sur la base du discours politique, du discours médiatique, ainsi que sur l'opinion publique des deux pays, d'analyser l'image de l'Allemagne en France et l'image de la France en Allemagne, de même que l'autoreprésentation des deux États cinquante ans après le Traité de l'Élysée. Plus précisément, il s'agira de faire apparaître les grands thèmes dominant l'image du pays voisin en mettant en avant les facteurs permettant de les expliquer et en les replaçant dans le contexte plus général des relations franco-allemandes.

Mots-clés : autoreprésentation, image de l'Allemagne, image de la France, Traité de l'Élysée, crise de l'euro, Union européenne

Une distanciation croissante ? L'image de l'Allemagne, de la France et des relations franco-allemandes cinquante ans après le Traité de l'Élysée

Zusammenfassung

Im Kontext einer nicht enden wollenden Wirtschafts- und Finanzkrise sowie einer langen Wahlkampfphase begingen Deutschland und Frankreich im Januar 2013 den fünfzigsten Jahrestag ihrer Freundschaft. Im vorliegenden Aufsatz soll auf der Grundlage des politischen und medialen Diskurses sowie der öffentlichen Meinung das französische Deutschlandbild, das deutsche Frankreichbild sowie die Selbstdarstellung beider Staaten fünfzig Jahre nach dem Élysée-Vertrag untersucht werden. Dabei sollen im Einzelnen die wichtigsten Themen, welche das Bild des Nachbarlandes beherrschen, sowie die Faktoren, mit von denen sie zu erklären sind, herausgearbeitet und in den allgemeineren Kontext der deutsch-französischen Beziehungen gestellt werden.

Schlüsselwörter: Selbstdarstellung, Deutschlandbild, Frankreichbild, Élysée-Vertrag, Eurokrise, Europäische Union

A growing distancing? The image of Germany, France and the German-French relationship fifty years after the Élysée Treaty

Abstract

In January 2013, in the context of an endless economic and financial crisis and a long electoral period, Germany and France celebrated the fiftieth anniversary of their friendship. In the present essay, the French image of Germany and the German image of France as well as the self-representation of the two states fifty years after the Élysée Treaty will be analysed on the basis of political discourse, media discourse and public opinion in both countries. More precisely, it will be highlighted which major themes are dominating the image of the neighbouring country as well as the factors that explain them. This will finally be put into the more general context of German-French relations.

Keywords: self-representation, image of Germany, image of France, Élysée Treaty, euro crisis, European union

Am 22. Januar 2013 jährte sich die Unterzeichnung des Élysée-Vertrages zum fünfzigsten Mal, das deutsch-französische Paar beging seine „goldene Hochzeit.“ Eigentlich hätte ein solches Ereignis ein Grund zum Feiern sein müssen, und sei es nur weil das Zusammenleben beider Partner jahrhundertlang alles andere als einträchtig war. Im Januar 2013 befanden sich Deutschland und Frankreich jedoch allem Anschein nach in ihrer schwersten Beziehungskrise der letzten fünfzig Jahre. Im Folgenden sollen in Form von „gekreuzten Blicken“ die zentralen Themen herausgestellt werden, die das französische Deutschlandbild, das deutsche Frankreichbild und das Bild der deutsch-französischen Beziehungen 2013 beherrschten. Der Fokus soll dabei auf den politischen und medialen Diskurs sowie auf die öffentliche Meinung in beiden Ländern gelegt werden. Mit einem abschließenden Blick auf die Jahre 2013 bis 2019 soll ermittelt werden, inwiefern die Gründe für die festgestellte Krise dem damaligen Kontext geschuldet oder vielmehr struktureller Art waren.

1. Eine schonungslose Analyse des Status quo

1.1. „Fremde Freunde“? Der deutsche und französische Blick auf die Beziehungen

„Fremde Freunde“: Für *Le Monde* beschrieb dieser Ausdruck, der in deutscher Sprache abgedruckt wurde, den Zustand der deutsch-französischen Beziehungen im Januar 2013 am treffendsten (Éditorial, *Le Monde*, 22.1.2013) ¹. Dieser Meinung waren viele Pressekommentatoren - in Frankreich wie in Deutschland, in linken wie in konservativ-liberalen Zeitungen.

Als zentrales Problem sahen die politischen Beobachter und Akteure zunächst die Unstimmigkeiten zwischen Angela Merkel und François Hollande: Zwischen beiden Politikern stimme die Chemie nicht (*Le Monde*), es herrsche nach wie vor Misstrauen (*Le Figaro*), beide vermittelten den Eindruck einer Zwangsehe (*Libération*), sie verstünden sich „nicht besonders“, weder persönlich noch politisch (SZ).

Darüber hinaus wurde in den bilateralen Beziehungen ein Ungleichgewicht diagnostiziert. Besonders scharf wurde dies seitens der politischen Ränder angeprangert: Die Rechtspopulistin Marine Le Pen bemängelte die nicht mehr bestehende Gleichstellung beider Länder und warf Frankreich eine „systematische Unterwerfung“ unter Deutschland vor (Le Pen, communiqué, 22.1.2013)². Der Linkspopulist Jean-Luc Mélenchon vertrat mit einer Metapher in Anspielung auf die doppelte Bedeutung des Begriffs „Tandem“ die gleiche Ansicht: „Bisher gibt es im Tandem eine, die am Lenker sitzt, mit der Hand an der Bremse, und einen anderen, der in die Pedale tritt. Hollande tritt in die Pedale. Das ist alles, was er machen darf.“ (Mélenchon, *Métro*, 23.1.2013)³ Beide Äußerungen, so überzogen sie sind, spiegeln eine in Teilen der französischen Gesellschaft verbreitete Angst vor einem „deutschen Europa“ und, damit verbunden, vor einem französischen Einflussverlust in der EU wider. Bereits im Präsidentschaftswahlkampf waren entsprechende Ängste instrumentalisiert worden (Barrière/Roussel, 2012: 61-74). Dass sich beide Länder nicht auf Augenhöhe begegnen würden, war auch in der französischen Bevölkerung eine verbreitete Ansicht. Einer IFOP-Umfrage zufolge teilten 41% der Befragten diese Meinung - auf deutsche Seite interessanterweise nur 15% (Fourquet / Bonneval, 2013: 38).

Schließlich stellten Politiker und politische Beobachter aus Deutschland und Frankreich mit Bedauern fest, dass sich Deutsche und Franzosen immer weniger für den jeweils Anderen interessieren würden. Dies habe zu einem Wiedererstarben von Klischees und einem Abwärtstrend beim Erlernen der Sprache des Nachbarlandes geführt (Éditorial, *Le Monde*, 22.1.2013 / Lehnartz, *Die Welt*, 22.1.2013 / Le Maire, *Le Figaro*, 21.1.2013 / Miard-Delacroix, *Libération*, 21.1.2013,). Dieser Eindruck lässt sich durch die IFOP-Umfrage bestätigen. Die Befragten sollten aufzählen, was sie mit dem Partnerland verbinden. Die Deutschen nannten mit Abstand am Häufigsten Paris, gefolgt vom Eiffelturm und unterschiedlichen kulinarischen Spezialitäten. Bei den Franzosen kam Angela Merkel an erster Stelle, gefolgt von Bier, Berlin, Autos, Charakteristika wie Nüchternheit, Strenge und Inflexibilität, dem Zweiten Weltkrieg sowie schließlich Mauerfall und Wiedervereinigung (Fourquet / Bonneval, 2013: 7-11). Sascha Lehnartz, Frankreich-Korrespondent der *Welt*, bemerkte hierzu: „Die Bilder sitzen fest, als hätte es nie einen Schüleraustausch oder eine Städtepartnerschaft gegeben, als hätte ARTE Jahrzehnte lang ins Nichts

gesendet.“ (Lehnartz, *Die Welt*, 22.1.2013) Noch besorgter zeigte sich der konservative Politiker Bruno Le Maire, der nicht nur eklatantes Unwissen, sondern eine wachsende Gleichgültigkeit feststellte (Le Maire, *Le Figaro*, 21.1.2013).

Angesichts dieser ernüchternden Bestandsaufnahme wundert es kaum, dass in den Kommentaren gelegentlich nostalgisch an ein vermeintliches vergangenes „goldenes Zeitalter“ der deutsch-französischen Freundschaft erinnert wurde. Parallel dazu erhoben sich aber auch Stimmen, die um ein differenzierteres Bild bemüht waren und daran erinnerten, dass die Zusammenarbeit zwischen Präsident und Kanzler auch in der Vergangenheit nicht immer von Anfang an durch Harmonie gekennzeichnet war (Kornelius, *SZ*, 22.1.2013 / Miard-Delacroix, *La Croix*, 22.1.2013 / Quatremer, *Libération*, 21.1.2013). Die Politikwissenschaftlerin Anne-Marie Le Gloannec versuchte ihrerseits, mit dem Hinweis auf die vielen Differenzen, die es im deutsch-französischen Paar in europapolitischen Fragen seit den 1970er Jahren in regelmäßigen Abständen gegeben habe, den Mythos eines „goldenen Zeitalters“ zu widerlegen (Le Gloannec, *Le Figaro*, 16.1.2013). Schließlich betonten viele deutsche und französische Kommentatoren die Rolle der Zivilgesellschaft⁴. Konkret hoben sie die vielen Bereiche hervor, in denen Deutsche und Franzosen im Alltag in Kontakt kommen und zusammenarbeiten würden - sei es durch Städtepartnerschaften, Austausch oder eine Berufstätigkeit im jeweils anderen Land.

Teilweise fiel das Bild jedoch zu positiv aus. Zum einen verloren besagte Kommentatoren aus den Augen, dass nur bestimmte Bevölkerungsgruppen die deutsch-französische Freundschaft aktiv leben. In der bereits zitierten IFOP-Umfrage gaben zum Beispiel auch 2013 immer noch 37% der Franzosen und 27% der Deutschen an, noch nie im jeweils anderen Land gewesen zu sein, und der mit Abstand wichtigste Anlass für einen Besuch war in beiden Fällen rein touristischer Art (Fourquet / Bonneval, 2013: 43-45). Ebenfalls an der Realität vorbei ging die Behauptung der *Le Monde*-Journalistin Sylvie Kauffmann, wonach jeder zweite Deutsche Französisch sprechen würde: Der IFOP-Umfrage zufolge traf dies nur auf 32% der Deutschen zu; umgekehrt gaben nur 26% der Franzosen an, Deutsch zu sprechen. Und selbst diese Werte sind noch zu optimistisch: Sie schließen auch die 26% Deutsche und 22% Franzosen mit ein, die die Sprache des Nachbarlandes „nicht fließend“ sprechen (Fourquet / Bonneval, 2013: 47).

Angela Merkel und François Hollande setzten ihrerseits alles daran, den Eindruck einer Krise zu widerlegen. Die deutsche Kanzlerin ging so weit, zu erklären: „Es ist vielleicht unser bestgehütetes Geheimnis, dass die Chemie stimmt. Dann können wir ganz in Ruhe gut zusammenarbeiten.“ (Merkel / Hollande, Pressekonferenz, 21.1.2013) Das überrascht. Von ihrer Persönlichkeit und ihrem Politikstil her verband Angela Merkel mit dem neuen französischen Präsidenten zweifelsfrei mehr als mit

seinem Vorgänger, inhaltlich lagen ihre Vorstellungen in den zentralen Fragen weit auseinander. Im Umfeld beider Politiker bestritt man zwar nicht, dass in einzelnen Punkten Differenzen bestünden, man sah diese jedoch nicht als Hindernis an (De Ruyg, Rede, 22.1.2013/ Fabius, *Deutschlandfunk*, 22.1.2013 / Schäuble, *Le Monde*, 22.1.2013). Das war eine sehr optimistische Sichtweise.

1.2. Ursachen der Krise aus deutscher und französischer Sicht

Für die Beziehungskrise wurde in der Politik und in der Presse zunächst der Wahlkampf in beiden Ländern und insbesondere das persönliche Verhalten Angela Merkels und François Hollandes verantwortlich gemacht. Im konservativ-liberalen Lager sah man eine klare Verantwortung beim französischen Präsidenten. Dieser hatte unmittelbar nach seinem Wahlsieg versucht, durch ein Bündnis mit Italien und Spanien die deutsche Kanzlerin zu Zugeständnissen in der Euro-Rettungspolitik zu bewegen (Wendler, 2015: 587-588). Dies wurde auch als Versuch gewertet, sich von der traditionellen Rolle des deutsch-französischen-Paares als Motor der EU zu emanzipieren (Nonnenmacher, *FAZ*, 19.1.2013 / Copé, discours, 21.1.2013). Später setzte François Hollande seine Hoffnungen auf eine Neuausrichtung Europas in einen Wahlsieg der SPD bei der Bundestagswahl im September 2013. Das warfen ihm Kommentatoren von *Le Figaro* sowie die Führung der UMP vor. Auf linker Seite äußerte lediglich Stefan Kornelius von der *Süddeutschen Zeitung* leichte Kritik daran (Bourmaud/Saint-Paul, *Le Figaro*, 23.1.2013 / Copé, discours, 21.1.2013 / Kornelius, *SZ*, 22.1.2013 / Rousselin, *Le Figaro*, 23.1.2013). Gleichzeitig wies er aber, ebenso wie der französische Politologe Patrick Martin-Genier, darauf hin, dass auch Angela Merkel ihren neuen Partner brüskiert habe, indem sie im französischen Wahlkampf offen den Amtsinhaber Nicolas Sarkozy unterstützt habe (Martin-Genier, *La Croix/Le Monde*, 21.12.2013 / Kornelius, *SZ*, 22.1.2013). Der deutschen Kanzlerin kann vorgeworfen werden, die innenpolitische Lage Frankreichs völlig falsch eingeschätzt zu haben: Angesichts seiner großen Unbeliebtheit war eine Wiederwahl sehr unwahrscheinlich. Andererseits amtierte Angela Merkel auch als Vorsitzende der Schwesterpartei von Nicolas Sarkozys Partei - gegenseitige Wahlkampfunterstützung ist in solchen Fällen nicht ungewöhnlich. Man könnte außerdem einwenden, dass auch François Hollande die deutschen Sozialdemokraten offen unterstützt hatte und auf ihrem Parteitag am 5. Dezember 2011 seine Forderung nach einer Neuausrichtung Europas bekräftigt hatte, die ausdrücklich auch als Kritik an der Politik des Tandems Merkel-Sarkozy gemeint war (Hollande, discours, 5.12.2011).

Auf den Vorwurf, dass er sich nach seiner Wahl von Deutschland als privilegiertem Partner hätte abwenden wollen, antwortete François Hollande in seiner Festrede am

22 Januar 2013 in Form eines Gegenangriffs: „Manch einer ist besorgt, wenn unsere Beziehung nicht so weit geht, wie wir es uns alle wünschen; aber ebenso besorgt, wenn wir zu sehr eins sind - aus Angst, dies könne die eigenen Entscheidungen belasten.“ (Hollande, discours, 22.1.2013) Öffentlich schwieg Angela Merkel zu der Angelegenheit.

Die Krise im deutsch-französischen Paar führten politische Akteure und Beobachter nicht nur auf konjunkturelle, sondern auch auf strukturelle Gründe zurück. Als ein zentrales Problem wurde die wirtschaftliche Lage Frankreichs und die damit verbundene wachsende Kluft zwischen beiden Ländern gesehen. In vielen Stellungnahmen wurde daran erinnert, dass Deutschland mit der Agenda 2010 seine Wirtschaft gestärkt und wettbewerbsfähig gemacht habe, während Frankreich es versäumt habe, die erforderlichen strukturellen Reformen durchzuführen. Eine weitere Schwierigkeit wurde in den divergierenden Vorstellungen beider Partner in wesentlichen Fragen gesehen: der Antwort auf die Eurokrise, der Weiterentwicklung der europäischen Integration und der Sicherheitspolitik. Überraschender ist, dass die Krise im deutsch-französischen Paar nur vereinzelt mit den veränderten Rahmenbedingungen erklärt wurden. Lediglich in einem Kommentar in *Le Monde* wurde darauf hingewiesen, dass sich die Welt seit 1963 dramatisch verändert habe (Kauffmann, *Le Monde*, 22.1.2013). Gerade das Ende des Ost-West-Konfliktes und die deutsche Wiedervereinigung haben aber die Beziehungen zwischen Deutschland und Frankreich spürbar beeinflusst (Koopmann/Schild/Stark, 2013).

In einem Punkt waren sich die meisten politischen Beobachter und Akteure aber einig: in der großen Bedeutung, ja sogar der Alternativlosigkeit des deutsch-französischen Paares für Europa. Sie verlangten daher nichts weniger als eine Wiederbelebung der bilateralen Beziehungen. Der Kontext hätte allerdings kaum ungünstiger sein können: Abgesehen vom beginnenden Bundestagswahlkampf war das deutsch-französische Paar voll durch akutes Krisenmanagement beansprucht.

2. Kultur und Identität als Hindernis? Das deutsch-französische Paar im permanenten Krisenmodus

2.1. Die Suche nach einem Weg aus der Eurokrise

In Januar 2013 war auch nach über drei Jahren kein Ende der Eurokrise in Sicht. Von Anfang an gingen die deutschen und die französischen Vorstellungen, wie auf sie zu reagieren sei, auseinander - und das obwohl Angela Merkel und Nicolas Sarkozy dem gleichen politischen Lager angehörten. Der Grund für die Differenzen lag tiefer, genauer gesagt in den unterschiedlichen wirtschafts- und finanzpolitischen Vorstellungen beider Länder (Schwarzer, 2012/Thomann, 2013: 48). Diese verstärkten sich noch durch den Sieg der Sozialisten in Frankreich.

Trotz der Jubiläumsfeierlichkeiten konnten Deutschland und Frankreich ihre Differenzen nicht völlig beiseiteschieben. In seinen Äußerungen war François Hollande darum bemüht, den Fokus auf die seit Beginn seiner Amtszeit erzielten Kompromisse zu legen und die Aspekte hervorzuheben, bei denen zwischen beiden Staaten Einigkeit herrschte (Merkel/Hollande, Pressekonferenz, 21.1.2013). Er ließ nur indirekt durchblicken, dass er an seinem Willen nach einer Kurskorrektur festhielt (Hollande, discours, 22.1.2013). Deutlicher äußerte sich Außenminister Laurent Fabius, der das Wahlkampfversprechen der Sozialisten wieder aufgriff und sich für die Ergänzung der Haushaltskonsolidierung durch eine Wachstumspolitik aussprach: „Europa muss sozusagen auf zwei Beinen gehen.“ (Fabius, *Deutschlandfunk*, 22.1.2013) In der Sozialistischen Partei gab es aber auch hochrangige Politiker, die viel weiter gehen wollten. Benoît Hamon, der dem linken Parteiflügel angehörte und Mitglied der Regierung war, prangerte in drastischen Worten die Sparpolitik an, die er als „Wirtschaftsdoktrin“ bezeichnete, die nur zu Rezession führe (Hamon, *LCI*, 22.1.2013). Ihm ging es um einen klaren Bruch mit der Politik, wie sie seit Beginn der Eurokrise durchgeführt und maßgeblich von Angela Merkel angetrieben worden war. An diesen Positionen zeigt sich, wie gespalten die französischen Sozialisten in der Europapolitik waren und welche Hürden auf dem Weg zu einem Kompromiss mit Deutschland standen.

Die Anprangerung der bisherigen Eurorettungspolitik wurde häufig mit einer Kritik am sogenannten deutschen Modell verbunden. Das ist nicht verwunderlich, wurde doch Deutschland vorgeworfen, ebendieses Modell der gesamten EU aufzwingen zu wollen. Im Wesentlichen ging es dabei um die unter dem Namen „Agenda 2010“ bekannt gewordenen Sozial- und Arbeitsmarktreformen, die der sozialdemokratische Kanzler Gerhard Schröder im Jahr 2003 angestoßen hatte und die von seiner Nachfolgerin fortgeführt wurden. Im sehr linken Teil des politischen Spektrums in der Politik und in den Medien betonte man im Gegenteil die als verheerend angesehenen Folgen dieser Politik, konkret die Prekarisierung der Arbeits- und Lebensbedingungen für die ärmeren Bevölkerungsschichten. Dieser Kritik schlossen sich die deutsche Linkspartei und interessanterweise auch Marine Le Pen an. Die konservativ-liberale Opposition in Frankreich erklärte die Agenda 2010 hingegen zum Vorbild für Frankreich. Dies geschah teils aus Überzeugung, teils aus innenpolitischem Kalkül. Schließlich konnte François Hollande mit dem Hinweis in die Enge getrieben werden, dass die Agenda-Reformen von der Schwesterpartei seiner Sozialistischen Partei durchgeführt worden waren.

Die Konservativen und Liberalen erhielten dabei auch indirekt Hilfe von Gerhard Schröder, der im Interview mit *Le Figaro* die französische Regierung dazu ermutigte, das Land zu reformieren und einen sehr deutlich Appell an sie

richtete: „Deutschland erwartet, dass Frankreich die Hausaufgaben macht, die wir 2003 erledigt hatten.“ (Schröder, *Le Figaro*, 21.1.2013) Damit sprach er aus, was in der Bundesrepublik viele dachten. Der SPD-Fraktionsvorsitzende Frank-Walter Steinmeier sprach sich zwar für die „Ergänzung des Fiskalpaktes um Impulse für Wachstum und Beschäftigung“ sowie dafür aus, Frankreich zu ermutigen statt zu belehren (Steinmeier, Rede, 22.1.2013). Mit einer radikalen Kursänderung im Falle eines Wahlsiegs der SPD war aber nicht zu rechnen.

Der Bundesregierung ging es ihrerseits darum, ihre Politik zu rechtfertigen und sich gegen die Kritik zu verteidigen. Finanzminister Wolfgang Schäuble hob die Notwendigkeit von Strukturreformen für eine dauerhafte Lösung der Probleme sowie für Wachstum hervor und wies den Vorwurf einer einseitigen Sparpolitik mit dem Hinweis auf die vielen von der Regierung beschlossenen Investitionsausgaben zurück (Schäuble, *Le Monde*, 22.1.2013). Auch Angela Merkel erklärte in ihrer Festrede in Bezug auf die mit François Hollande vereinbarten Pläne „für eine engere wirtschaftspolitische Zusammenarbeit“, dass sie sich am „Modell der Sozialen Marktwirtschaft“ orientieren würden, das heißt „auf der einen Seite an der Wettbewerbsfähigkeit und auf der anderen Seite an der sozialen Sicherheit“ (Merkel, Rede, 22.1.2013). Die Bundesregierung hatte seit Beginn der Krise also längst Zugeständnisse gemacht und ihre Rhetorik geändert. Das wurde in der Debatte über die deutsche Politik oft vergessen - sowohl seitens ihrer Gegner als auch ihrer Befürworter⁵.

Über das reine Eurokrisenmanagement hinaus offenbarten sich auch grundsätzliche Unterschiede in den französischen und deutschen Vorstellungen der institutionellen Weiterentwicklung der EU. Frankreich zeigte sich sehr entschlossen, seine alte Forderung nach einer nennenswerten politischen Union als Pendant zur Wirtschafts- und Währungsunion endlich umzusetzen und übte Druck auf die Bundesregierung auf (Cazeneuve, *RFI*, 22.1.2013 /Hollande, Rede, 22.1.2013). Gleichzeitig übten einzelne Pressekommentatoren aus beiden Ländern auch Kritik an Frankreich, das in der Vergangenheit jegliche föderale Entwicklung der EU verhindert habe (Alexander/Lehnartz, *Die Welt*, 23.1.2013 / Vernholes, *La Croix*, 28.1.2013). Bei diesen Themen erschien eine Einigung sehr unwahrscheinlich, die Differenzen waren nicht neu und hingen mit den verschiedenen nationalen Kulturen und Identitäten zusammen. Ähnliches zeigte sich auch bei der Mali-Krise.

2.2. Militärmacht wider Willen? Deutschland und der Krieg in Mali

Nachdem in Mali islamistische Gruppierungen, die bereits die Kontrolle über den Norden des Landes übernommen hatten, eine Offensive gegen den Süden starteten,

kam Frankreich der Bitte des malischen Präsidenten nach und schickte am 11. Januar 2013 seine Armee nach Mali. Rasch stellte sich die Frage einer Beteiligung weiterer europäischer Staaten. Dabei war klar, dass die Bundesrepublik als größtes, politisch mächtigstes und wirtschaftsstärkstes Land gefordert sein würde. Bis auf die Linkspartei unterstützten alle im Bundestag vertretenen Parteien den französischen Einsatz. Angela Merkel erklärte hierzu: „Es ist für uns [...] selbstverständlich, dass wir diese Herausforderungen gemeinsam annehmen. Deshalb steht Deutschland an der Seite Frankreichs, wenn es um den Einsatz in Mali geht.“ (Merkel, Rede, 22.1.2013) Konkret sicherte die Bundesregierung jedoch zunächst nur materielle und logistische Unterstützung zu.

Öffentlich dankte Frankreich der Bundesregierung für ihre Unterstützung. François Hollande zeigte sich davon überzeugt, dass sie der Beziehung beider Länder „gerecht“ werde (Hollande, Rede, 22.1.2013), Bernard Cazeneuve sprach sogar von einem „wichtigen Beitrag“ (Cazeneuve, *RFI*, 22.1.2013). Der französische Präsident machte aber gleichzeitig unmissverständlich klar, dass Frankreich mit dem Einsatz die Werte verteidige, für die Europa stehe, und einen Beitrag zur Sicherheit des europäischen Kontinents leiste (Hollande, Rede, 22.1.2013). Die implizite Botschaft: Der Einsatz sei keine französische Angelegenheit, die übrigen EU-Länder würden sich nicht einfach heraushalten können. Viel offener und schärfer kritisierten auf französischer Seite politische Beobachter und Politiker der konservativ-liberalen Opposition den als ungenügend angesehenen deutschen Beitrag. Ein wiederkehrender Vorwurf war dabei, dass die Bundesrepublik sich immer noch weigere, die internationale Verantwortung zu übernehmen, die mit ihrem Status als europäische Großmacht einhergehe (Copé, discours, 21.1.2013 / Giret, *Libération*, 21.1.2013 / Miard-Delacroix, *Libération*, 21.1.2013 / Pouchard, *Le Monde.fr*, 22.1.2013 / Rousselin, *Le Figaro*, 23.1.2013). Ganz von der Hand zu weisen ist das nicht. Auch wenn Deutschland seit den 1990er nach und nach seine militärische Abstinenz aufgegeben hat, tut es sich nach wie vor schwer damit, sich an Einsätzen zu beteiligen (Bierling, 2014: 156-186).

Interessant ist deshalb, wie die Bundesregierung ihre Haltung rechtfertigte. Wolfgang Schäuble argumentierte mit der Geschichte: „Es stimmt: Deutschland will in der Außenpolitik keine Großmacht mehr sein. Wie sollten wir auch, nach Hitler und Auschwitz? [...] Wir weigern uns nicht, Verantwortung zu übernehmen, aber wir haben ein anderes Verhältnis zu militärischer Macht.“ (Schäuble/Minc, *Handelsblatt*, 21.1.2013) Verteidigungsminister Thomas de Maizières entschied sich hingegen für eine sehr offensive Verteidigungsstrategie. Zunächst erlaubte er sich eine Spitze gegen die Kritiker, indem er ihnen entgegenhielt, dass ihnen die deutsche militärische Zurückhaltung lange aus Angst vor einem zu mächtigen

Deutschland sehr gelegen gekommen war. Anschließend warf er ihnen vor, die Fakten zu ignorieren; schließlich leiste sein Land mit 6000 Soldaten in Auslandseinsätzen, „einen erheblichen Beitrag, und zwar ausdrücklich auch im europäischen Vergleich.“ Auf die Kritik am geringen Beitrag in Mali entgegnete der Minister schlicht, dass das deutsche „Hauptengagement“ Afghanistan gelte, während Frankreich sich entschieden hätte, dort „weniger engagiert zu sein.“ Zuletzt machte er deutlich, dass die Deutschen „anhand klarer Kriterien“ entscheiden würden, ob sie an einem Einsatz teilnehmen oder nicht. Damit gab er nicht nur zu verstehen, dass Deutschland seine Entscheidungen selbstständig trifft, sondern auch, dass andere Länder nicht immer solche „klaren Kriterien“ hätten (De Maizières, SZ, 31.1.2013). Die Reaktion zeugt zweifellos vom gewachsenen Selbstbewusstsein des wiedervereinigten Deutschlands.

Die deutsche Presse hielt sich mit der Bewertung des deutschen Beitrags in Mali weitgehend zurück. Vereinzelt erhoben sich jedoch Stimmen, die die deutsche Zurückhaltung begrüßten. Neben der *tageszeitung*, die dem Einsatz grundsätzlich ablehnend gegenüberstand, betrifft dies interessanterweise auch den FAZ-Journalisten Berthold Kohler, der die deutsche Position auf die Erfahrungen in Afghanistan zurückführte (Johnson, *taz*, 14.1.2013 / Kohler, FAZ, 14.1.2013 / Winkelmann, *taz*, 15.1.2013).

Die öffentlichen Äußerungen François Hollandes und seiner Regierung können nicht über einen gewissen Unmut hinwegtäuschen. Über den Fall Malis hinaus warf die deutsche Haltung Fragen in Bezug auf das Ziel einer gemeinsamen europäischen Sicherheitspolitik, die diesen Namen verdient, auf. François Hollande nutzte seine Festrede für einen indirekten Vorwurf, indem er den Wunsch äußerte, „dass Frankreich und Deutschland die Ziele, die vor 50 Jahren im Élysée-Vertrag vorgesehen waren, wieder aufgreifen - in Bezug auf eine gemeinsame Außenpolitik, die Annäherungen unserer Doktrinen und die Umsetzung gemeinsamer Projekte.“ Auch wenn er es nicht offen aussprach, musste jedem Zuhörer klar sein, an wem die Verwirklichung dieser Ziele seiner Ansicht nach gescheitert war (Hollande, Rede, 22.1.2013). In dieser Frage herrschte ein seltener Konsens zwischen der Regierung und der größten Oppositionspartei. Christian Jacob, deren Fraktionsvorsitzender in der Nationalversammlung, richtete einen eindringlichen Appell an Deutschland: „Wir brauchen Sie, liebe deutsche Freunde.“ (Jacob, Rede, 22.1.2013) Jean-François Copé machte seinerseits deutlich, warum eine gemeinsame europäische Sicherheitspolitik besonders wichtig sei: Die USA würden sich immer weniger für Europa interessieren (Copé, discours, 21.1.2013). Vor diesem Hintergrund wurde in der französischen, vereinzelt aber auch in der deutschen Presse Kritik an der Kluft zwischen den Worten der Bundesregierung und ihren Taten geübt (Alexander/

Lehnartz, *Die Welt*, 23.1.2013 / Barluet, *Le Figaro*, 21.1.2013 / Giret, *Libération*, 21.1.2013 / Rousselin, *Le Figaro*, 23.1.2013).

Tatsächlich sind der amtierenden Bundesregierung für einen Bundeswehreinsatz enge Grenzen gesetzt. Nur durch eine Reform des Grundgesetzes könnte dies geändert werden, doch die Rechtslage geht nicht zuletzt auf die Lehren aus der Geschichte zurück. Aus diesem Grund ist eine wesentliche Änderung in absehbarer Zeit nicht zu erwarten. Umgekehrt kann Frankreich vorgeworfen werden, zwar eine deutsche Beteiligung an Militäreinsätzen zu verlangen, aber gleichzeitig darauf zu bestehen, dass diese nach französischen Vorstellungen und unter französischer Führung erfolgen.

So bleibt festzuhalten, dass die Eurokrise und der Malikrieg deutlich machten, wie groß die Differenzen und das gegenseitige Unverständnis zwischen Deutschland und Frankreich fünfzig Jahre nach der Unterzeichnung des historischen Freundschaftsvertrages tatsächlich waren.

3. Überwindung oder Verfestigung der Krise? Die deutsch-französischen Beziehungen von 2013 bis heute

Zum Schluss lohnt sich ein Blick auf die Entwicklungen nach 2013, um eine Antwort auf die Frage zu geben, ob die Beziehungskrise überwunden werden konnte oder ob sie sich im Gegenteil verfestigt hat. In den ersten Monaten des Jahres 2013 hofften führende französische Sozialisten nach wie vor auf einen Machtwechsel in Deutschland. Nur so lässt sich erklären, dass sie nicht an einer Verbesserung des Verhältnisses arbeiteten - ganz im Gegenteil. François Hollande sprach unverhohlen von einer „freundschaftlichen Spannung mit Deutschland“ (Hollande, *France 2*, 28.3.2013)⁶, sein Parteifreund Claude Bartolone, Präsident der Nationalversammlung, ging noch weiter und erklärte, dass er, „falls nötig“, bereit sei, es zur Konfrontation kommen zu lassen (Bartolone, *Le Monde*, 26.4.2013). Freilich gab es auch hochrangige Sozialisten, die zur Mäßigung aufriefen und darauf hinwiesen, dass eine Wiederwahl der deutschen Kanzlerin eine Fortsetzung der Zusammenarbeit mit ihr notwendig machen würde. Innenminister Manuel Valls war einer von ihnen. In der medialen Berichterstattung ging dieser Appell jedoch unter. Auf deutscher Seite war man allerdings auch nicht nur um Beschwichtigung bemüht. Während Angela Merkel zu der Angelegenheit schwieg, ging insbesondere ihr Koalitionspartner den französischen Präsidenten hart an. So erklärte Rainer Brüderle, Fraktionsvorsitzender und Spitzenkandidat der FDP, etwa: „Das erste Jahr der sozialistischen Präsidentschaft war ein verlorenes Jahr. Europa kann nicht länger auf Frankreich warten.“ (*Rheinische Post*, 29.5.2013). Als Angela Merkel im

September 2013 die Bundestagswahl haushoch gewann, wurde François Hollande klar, dass er für den Rest seiner Amtszeit mit ihr würde auskommen müssen.

Zu einer Verbesserung der bilateralen Beziehungen kam es erst ab Mitte 2014 im Zuge der Ukraine-Krise, welche die Gefahr eines neuen Krieges auf dem europäischen Kontinent aufkommen ließ: Das deutsch-französische Paar trat geschlossen auf und arbeitete aktiv an einer Wiederaufnahme des Dialogs zwischen Russland und der Ukraine. Diese Bemühungen zur diplomatischen Lösung des Konfliktes mündeten in die Unterzeichnung des Minsker Abkommens. Im Jahr 2015 schweißten die islamistischen Terroranschläge in Paris beide Politiker enger zusammen. Das Bild Angela Merkels, die mit geschlossenen Augen ihren Kopf an die Schulter François Hollandes lehnte, ging um die Welt und wurde zum Sinnbild der deutschen Anteilnahme sowie der Einigkeit beider Völker in der Trauer und im Kampf gegen den Terror. Nach den November-Anschlägen kam die Bundesregierung dem Ersuchen Frankreichs nach und beteiligte sich mit bewaffneten Streitkräften am internationalen Anti-Terror-Krieg. François Hollande sah darin ein Zeichen der „außerordentlichen Nähe zwischen Frankreich und Deutschland.“ (Communiqué, 26.11.2015)⁷ Nach ihrem schwierigen Start hatte das Tandem Merkel/Hollande sowohl auf sachlicher als auch auf persönlicher Ebene zu einer besseren Zusammenarbeit gefunden.

Das kann jedoch nicht darüber hinwegtäuschen, dass die inhaltlichen Differenzen nach wie vor groß waren. Neben der Eurokrise betraf dies den Umgang mit der großen Flüchtlingswelle nach Europa, die im Herbst 2015 ihren (vorläufigen) Höhepunkt erreichte. Die Bundesrepublik betrachtete die Aufnahme der Flüchtlinge als humanitären Imperativ, kämpfte angesichts ihrer hohen Zahl jedoch für eine bessere Verteilung zwischen den EU-Mitgliedsstaaten. Die französische Regierung bekannte sich zwar prinzipiell zum Asylrecht, wies aber im gleichen Atemzug auf die aus ihrer Sicht sehr eingeschränkte Aufnahmefähigkeit ihres Landes hin. Damit war auch klar: Mit der aktiven Solidarität Frankreichs konnte Deutschland nicht rechnen.

Im Mai 2017 begann eine neue Phase der bilateralen Beziehungen: Emmanuel Macron trat die Nachfolge François Hollandes an. Da der neue Präsident mit dem Anspruch angetreten war, Frankreich und Europa zu erneuern, waren mit seiner Wahl große Hoffnungen verbunden. Trotz symbolischer Gesten wie der breiten Einbindung Angela Merkels in die Feierlichkeiten zum 100. Jahrestag des Waffenstillstands von 1918 verlief die deutsch-französische Zusammenarbeit auch unter dem neuen Präsidenten nicht reibungslos. Nur vier Monate nach seinem Amtsantritt stellte dieser in einer Grundsatzrede seine „Initiative für Europa“ vor und machte eine Vielzahl von konkreten Forderungen und Vorschlägen, darunter die Schaffung eines Eurozonen-Budgets, die Stärkung der sozialen und fiskalpolitischen Konvergenz

innerhalb der EU, die Verwirklichung der europäischen Verteidigungsunion sowie eine noch engere Zusammenarbeit und Konvergenz zwischen Deutschland und Frankreich (Macron, discours, 26.9.2017). Einen Teil dieser Ideen unterstützte Angela Merkel, für andere zeigte sich prinzipiell offen, aber auf die mit Pathos vorgetragene Vision antwortete sie gewohnt nüchtern, pragmatisch und oft technisch (Merkel, FAS, 3.6.2018). Ihre Vorsicht erklärte sich auch mit ihrer realistischen Einschätzung der Lage - mehrere EU-Staaten teilten die Vision Emmanuel Macrons nicht einmal ansatzweise und wären für die in vielen Punkten notwendigen Vertragsänderungen kaum zu gewinnen gewesen - sowie mit ihrem Wissen um die weitreichenden Folgen für Deutschland, insbesondere im finanziellen und militärischen Bereich. Das ließ sie manchen als Bremserin erscheinen und sorgte für Unmut auf französischer Seite.

In dieser ohnehin angespannten Situation entbrannte Anfang 2019 ein Konflikt um die Rüstungspolitik. Auf den Mord am saudischen Regierungskritiker Jamal Khashoggi reagierte die Bundesregierung, von Abgeordneten der mitregierenden SPD, der Opposition und der Öffentlichkeit unter Druck gesetzt, mit einem vorläufigen Waffenexportstopp nach Saudi-Arabien. Die französische Regierung zeigte sich sehr verärgert, da diese Entscheidung faktisch das Projekt eines gemeinsamen Kampfflugzeugs gefährdete.

Am 22. Januar 2019 unterzeichneten Emmanuel Macron und Angela Merkel in Aachen den gelegentlich als neuen Élysée-Vertrag bezeichneten „Vertrag über die deutsch-französische Zusammenarbeit und Integration“, mit dem der Grundstein für die in der Sorbonne-Rede angekündigte Vertiefung der bilateralen Kooperation in vielen Bereichen gelegt wurde. Beide Länder stehen nun vor der Aufgabe, den Vertrag mit Leben zu füllen. Am Streit um die Rüstungsexporte zeigt sich jedoch beispielhaft, wie schwierig sich die angestrebte engere Kooperation zwischen Deutschland und Frankreich in der Praxis gestaltet.

Der Überblick über die Entwicklung der deutsch-französischen Beziehungen nach 2013 macht deutlich, dass die Beziehungskrise, die anlässlich des Jubiläums diagnostiziert wurde, nicht nur auf die Anlaufschwierigkeiten des Tandems Merkel/Hollande und dem innenpolitischen Kontext beider Länder zurückzuführen sind. Eine große Rolle spielten auch lange überdeckte Unterschiede in ihrer Kultur und Identität. Nur wenn sich Deutschland und Frankreich in Teilen davon verabschieden, besteht die Chance auf eine tiefgreifende Überwindung ihrer Beziehungskrise und auf eine Eindämmung der Entfremdung.

Literatur

- Barrière, A.-L., Roussel, B. 2012. « Contrainte ou modèle ? La place de l'Allemagne dans le débat français sur la crise de la zone euro. » In : *Allemagne d'aujourd'hui* No. 199. Villeneuve-d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, p. 61-74.
- Bierling, S. 2014. *Vormacht wider Willen - Deutsche Außenpolitik von der Wiedervereinigung bis zur Gegenwart*. München : Verlag C.H. Beck.
- Fourquet, J., Bonneval, L. 2013. « Regards croisés sur les relations franco-allemandes à l'occasion du 50^e anniversaire du Traité de l'Elysée. » IFOP.
- Herbet, D., Miard-Delacroix, H., Stark, H. 2016. *L'Allemagne entre rayonnement et retenue*. Villeneuve-d'Ascq: Presses Universitaires du Septentrion.
- Hilz, W. 2012. Getriebewechsel im europäischen Motor: Von „Merkozy“ zu „Merkollande“? In: APuZ 1-3/2013: *Deutschland und Frankreich*. Bonn: Bundeszentrale für politische Bildung, p. 23-29.
- Koopmann, M., Schild, J., Stark, H. 2013. *Neue Wege in ein neues Europa - Die deutsch-französischen Beziehungen nach dem Ende des Kalten Krieges*. □ Baden-Baden: Nomos Verlag.
- Pfeil, U. 28.11.2016. Zum Stand der deutsch-französischen Beziehungen. In: APuZ 48/2016: *Frankreich*, Bonn: Bundeszentrale für politische Bildung, p. 34-38.
- Schwarzer, D. 2012. Deutschland und Frankreich und die Krise im Euro-Raum. In: APuZ 1-3/2013: *Deutschland und Frankreich*. Bonn: Bundeszentrale für politische Bildung, p. 30-36.
- Thomann, P.-E. 2013. Le *couple franco-allemand* et la dimension géopolitique de la crise de l'euro. In : *Hérodote* 2013/4 (n° 151) : Économie et géopolitique. Paris : Institut Français de Géopolitique, p. 39-59.
- Wendler, F. 2015. Die Europapolitik der zweiten Regierung Merkel - Zwei Betrachtungen zur transformativen Wirkung der Krise. In: *Politik im Schatten der Krise - Eine Bilanz der Regierung Merkel 2009-2013*. Wiesbaden: Springer VS, p. 581-603.

Anmerkungen

1. Die *Süddeutsche Zeitung* sprach ihrerseits von „Fremde[n] Nachbarn“ (Kornelius, *SZ*, 22.1.2013).
2. Im Original: „soumission systématique de la France à l'Allemagne.“
3. Im Original: „Pour l'instant, dans le tandem, il y en a une qui tient le guidon, la main sur le frein, et l'autre qui pédale. Hollande, il pédale. C'est tout ce qu'il a le droit de faire.“
4. Im sehr linken Spektrum, wo die Rolle des deutsch-französischen Paares sehr kritisch gesehen wurde, fokussierten sich die Kommentatoren sogar ganz auf diese Alltagsebene. Auf die Rolle der Zivilgesellschaft ging auch der Linken-Politiker Gregor Gysi ein (Wurtz/Gysi, *L'Humanité*, 22.1.2013).
5. Eine Ausnahme bildet der Politologe Patrick Martin-Genier, der die deutschen Zugeständnisse ausdrücklich würdigte (Martin-Genier, *La Croix/Le Monde*, 21.1.2013).
6. Im Original: „tension amicale avec l'Allemagne.“
7. Im Original: „proximité exceptionnelle entre la France et l'Allemagne.“



ISSN 1866-5268

ISSN en ligne 2261-2750

Les lieux de mémoire en France comme hauts lieux d'un tourisme de mémoire

Thierry Bidon

Haute Ecole Pédagogique, Karlsruhe, Allemagne
thierry.bidon@ph-karlsruhe.de

Anna Huber

Rottweil, Allemagne
huberanna2302@gmail.com

Reçu le 27-07-2019 / Évalué le 31-07-2019 / Accepté le 12-08-2019

Résumé

Dans ce premier après-guerre du XX^e siècle, l'Europe affronte les conséquences d'un conflit qui a bouleversé les existences individuelles et miné sa civilisation. Au milieu des ruines et face au deuil immense légué par le conflit, il s'agit aussi de rompre avec les représentations du temps de guerre, de commémorer le souvenir des défunts, permettant ou non d'oublier. Transformés en paysage de mémoire, ces lieux du deuil deviennent également des espaces du tourisme de guerre et les deux dimensions demeurent jusqu'aujourd'hui étroitement liées.

Mots-clés : souvenir, oubli, lieux de mémoire, tourisme de guerre, commémoration

Die Erinnerungsorte in Frankreich als Orte eines Kriegstourismus

Zusammenfassung

In der ersten Nachkriegszeit des 20. Jahrhunderts musste sich Europa mit den Folgen eines Krieges auseinandersetzen, der individuelle Existenzen erschüttert und seine Zivilisation untergraben hatte. Mitten in den Ruinen und angesichts der tiefen Trauer, die der Konflikt hinterließ, ging es auch darum, mit der Gedankenwelt der Kriegszeit zu brechen und der Toten zu gedenken, um zu vergessen oder auch nicht. In Landschaften der Erinnerung verwandelt, wurden die Orte der Trauer ebenfalls zu Zielen eines Kriegstourismus und bis in die Gegenwart hinein bleiben beide Bedeutungen direkt miteinander verbunden.

Schlüsselwörter: Gedenken, Vergessen, Erinnerung, Orte der Trauer, Kriegstourismus

Sites of Remembrance in France as Symbolic Locations for Remembrance Tourism

Abstract

In the first postwar period of the 20th century, Europe faced the consequences of a war which had shattered individual lives and undermined its civilisation. Among

the ruins and while mourning the terrible losses endured, Europe also had to break with war-time mind-sets and start commemorating the dead, so as not to forget. Transmuted into landscapes of remembrance, these places of mourning also become spaces dedicated to war tourism, and the two aspects remain closely linked to this day.

Keywords: Memory, forgetting, remembrance sites, war tourism, commemoration

Les expressions de *Grande Époque* ou de *Grande Guerre* témoignent du sentiment des contemporains de vivre un moment d'exception, dont il s'agit de comprendre le sens et de garder le souvenir. Encore utilisées en France ou en Grande-Bretagne, ces expressions ont disparu en allemand : en raison de la défaite et parce qu'aujourd'hui la mémoire de la Grande Guerre est occultée en Allemagne par celle du second conflit mondial¹.

Incarnant la mémoire nationale, ces hauts lieux évoquent chacun un aspect de *la mémoire*² des conflits contemporains. Ce sont des lieux de cérémonies et de recueillement, mais aussi de transmission de l'histoire où sont notamment organisées des actions pédagogiques à destination du jeune public. Presque absente aujourd'hui en Allemagne, la mémoire de la Première Guerre mondiale conserve en France une place importante dans les familles et dans la société.

À la croisée de la culture et de l'histoire, le tourisme de mémoire, filière du tourisme historique, s'attache à valoriser des sites mémoriels liés aux conflits contemporains. Favoriser l'essor de ce tourisme répond à une double exigence : mieux comprendre le passé et participer à la formation de la conscience civique, ainsi que susciter des flux touristiques pour contribuer à la vitalité économique des territoires.

Cet article propose de cerner ce qu'est ce tourisme de mémoire, de quelles façons il se manifeste, quelle influence il exerce sur la conscience collective, en quoi il est un lieu de transmission de la mémoire et du souvenir, comment pendant et après le conflit se pérennise le souvenir de la Grande Guerre.

1. Comment pendant et après le conflit se structure et se pérennise le souvenir de la Grande Guerre ?

Le *devoir de mémoire* est un devoir de reconnaissance envers ceux qui ont façonné notre histoire, ceux qui ont conquis, souvent au péril de leur vie, nos libertés et nos valeurs républicaines, et ceux qui ensuite les ont défendues tels ces soldats de la Grande Guerre. Jacques Le Goff explique que « la mémoire est un élément essentiel de ce qu'on appelle désormais l'identité individuelle ou

collective, dont la quête est une des activités fondamentales des individus et des sociétés d'aujourd'hui, dans la fièvre et l'angoisse » (Le Goff, 1988 : 174). Même si cette histoire nous rappelle une succession de conflits et de violences, c'est à travers un passé de guerres et de révolutions que peut se promouvoir la défense de la paix et de nos droits démocratiques.

La commémoration devient alors un partage et un champ d'expériences destinés à défendre nos valeurs civiques et à œuvrer à l'édification d'un XXI^e siècle moins violent. En 1915 est votée une loi instituant la notion de « mort pour la France³ », qui fonde un droit au souvenir. Suite à la loi du 25 octobre 1919 sur la commémoration et la glorification des morts pour la France au cours de la Grande Guerre, trente mille monuments aux morts communaux sont construits. Ils sont le lieu de pratiques mêlant deuil individuel, reconnaissance officielle et élaboration d'une mémoire collective⁴. Cette loi prévoit aussi d'autres mesures destinées à honorer les morts de la guerre : un livre d'or dans lequel seront inscrits les noms des combattants morts pour la France, ainsi qu'une cérémonie commémorative qui sera consacrée tous les ans le 1^{er} ou le 2 novembre à la mémoire et à la glorification des héros morts pour la patrie.

Organisée autour de pratiques diverses, la célébration s'inscrit ainsi dans différents lieux : les cimetières militaires, les places publiques où ont été construits les monuments aux morts, mais aussi les espaces privés où les photographies et les objets personnels des défunts forment de petits autels familiaux. Ainsi une mémoire voit le jour qui intègre à la fois des dimensions intimes et collectives. Selon Jacques le Goff, « c'est la photographie qui bouleverse la mémoire : elle la multiplie et la démocratise, lui donne une précision, une vérité dans la mémoire visuelle jamais atteinte auparavant, permet de garder la mémoire du temps et de l'évolution chronologique » (ibidem : 161).

Depuis l'armistice, la signification donnée en France à la commémoration du 11 novembre a évolué. La cérémonie ne rend plus hommage aux armées, puis aux anciens combattants, mais accorde aujourd'hui une place importante à la paix, à l'Europe et à l'avenir. L'historien Rémi Dalisson rappelle que « pour les anciens combattants, le 11 Novembre est un jour de recueillement. Il s'agit moins de commémorer la victoire que de rendre hommage aux morts. Dans leur esprit, il est vital que la communauté se ressoude autour de leur sacrifice pour qu'il n'y ait plus jamais de guerre⁵ » (Dalisson, 2018 : 2). Rémi Dalisson précise que « Le mythe du poilu ne renvoie plus à l'image du héros triomphant qui se bat pour des valeurs, mais à une victime. Le 11 Novembre tend à devenir une fête de paix avec un discours orienté sur l'Europe et sur l'avenir » (ibidem)

Le 11 novembre 2014, le président François Hollande inaugure l'anneau de la mémoire du Mémorial international de Notre-Dame-de-Lorette, sur lequel sont inscrits les noms des alliés mais aussi ennemis, morts dans le Nord-Pas-de-Calais pendant la Grande Guerre. Selon l'historien américain Jay Winter, « Les cérémonies étatiques commémorant 14-18 ne peuvent pas être le centre de la culture commémorative. Car ce n'est pas l'État qui porte le deuil, ce sont les familles et les cadres sociaux de la mémoire » (ibidem). La commémoration est donc portée par la société civile et non par l'État. Jay Winter observe que « La guerre a fait dix millions de morts. Tant de familles sont endeuillées qu'il est impossible de parler de célébration. Le goût des cendres fait qu'on ne célèbre pas la Première Guerre mondiale, on la commémore » (ibidem).

Les anciens champs de bataille deviennent des lieux de commémoration privilégiés où sont établis les cimetières militaires et les grands mémoriaux. Alors que le territoire du Chemin des Dames s'est longtemps senti oublié, des actions d'ordre mémoriel sont menées depuis 1982 comme par exemple la restauration de la Caverne du Dragon. À côté d'une zone dite rouge, sur laquelle aucune activité n'est possible dans un souci de mémoire, il faut privilégier un tourisme de mémoire, savoir accueillir les jeunes générations et faire ainsi preuve d'une ouverture d'esprit qui puisse amener une sorte d'apaisement. Selon Bernard Giovanangeli, « C'est l'héroïsme des combats, l'idéal qui en est le socle, la signification morale du sacrifice collectif et la mémoire que les hommes en gardent, qui font d'un champ de bataille un haut lieu. Cette élection ne se décrète pas. Elle s'impose aux contemporains comme aux générations suivantes⁶ ».

2. Le tourisme de mémoire⁷

Ce concept récent est apparu au début des années 2000 afin de témoigner des événements passés, expliquer et mettre en perspective ces événements, contribuer à la réflexion des générations futures et favoriser le développement économique de territoires. Le tourisme de mémoire a une histoire. Dès la fin de la Grande Guerre, les anciens combattants mais aussi les familles endeuillées ont sillonné les champs de bataille. Leur démarche s'apparentait alors à un pèlerinage. Des guides ont été publiés et les anciennes villes du front se dotèrent peu à peu d'infrastructures d'accueil. Au fil du temps, avec la disparition progressive des témoins, les touristes se sont substitués aux pèlerins.

Pour bien comprendre les enjeux liés à la définition du concept de tourisme de mémoire, il s'agit d'appréhender le tourisme mémoriel comme un processus par lequel le lieu de conflit est intégré au champ de la visite et du séjour touristique.

Trois temps⁸ président à sa structuration : il naît comme tourisme du souvenir, évolue comme tourisme de mémoire et s'enracine comme tourisme d'histoire. Néanmoins, la filière du tourisme de mémoire n'est pas homogène en termes de pratiques (commémoration, séjour thématique, exposition temporaire, etc.), de clientèles (scolaires, grand public, anciens combattants, etc.), de sites (cimetières, champs de bataille, mémoriaux, etc.) et d'acteurs (associations, collectivités locales, États, etc.).

On peut établir quatre grandes typologies de sites mémoriels : des sites témoins, lieux dans lesquels se sont produits les événements (champs de bataille, blockhaus, fortifications...), des sites commémoratifs, lieux de recueillement, de souvenir (cimetières, monuments, mémoriaux...), des sites informatifs, lieux de témoignage et d'information appréhendant l'histoire sous un angle particulier (circuits, routes, sentiers...) et des sites pédagogiques (centres, espaces, musées...). Au-delà du témoignage, des sites qui cherchent à replacer cette histoire dans une approche plus globale et pédagogique avec un souci de tirer du passé des enseignements pour aujourd'hui⁹.

Le ministère de la Défense souhaite promouvoir l'essor de cette filière touristique en qualité d'acteur par la richesse de son patrimoine historique et mémoriel et en qualité de partenaire en fédérant l'action des autres acteurs du tourisme de mémoire. Il assure l'entretien, la gestion et la valorisation d'un grand nombre de lieux afin de perpétuer la mémoire des conflits contemporains. En liaison avec les collectivités territoriales, les musées et les États étrangers concernés, il est un acteur essentiel de la politique mémorielle. Comme ces hauts lieux de la mémoire nationale sont liés à la mémoire des conflits contemporains depuis 1870, ils possèdent un caractère national et emblématique.

Selon Pierre Nora,

Le lieu de mémoire, à mes yeux, ne se réduit nullement à des monuments ou à des événements dignes de mémoire, ou à des objets purement matériels, physiques, palpables, visibles, comme ceux auxquels a tendance à le réduire son utilisation par l'opinion ou les pouvoirs publics. Le lieu de mémoire est une notion abstraite, purement symbolique, destinée à dégager la dimension mémorielle d'objets qui peuvent être matériels, mais autant et surtout immatériels, comme des formules, des devises, des mots clés, en France, par exemple, « la terre » ou le « clocher » (ibidem : 381).

Et Pierre Nora d'ajouter :

J'ai mis du temps à comprendre que les « lieux » auxquels j'avais affaire étaient à la croisée de deux mouvements qui leur donnaient leur profondeur et leur actualité, mais relevaient de deux registres de « mémoire » différents. Il y avait, en effet, d'un côté, l'érosion rapide d'une tradition de mémoire à la fois vécue par la collectivité et transmise par l'école et par l'enseignement. Et de l'autre, une éclosion brutale, récente, d'une « mémoire » de groupes, celle des ouvriers, des femmes, des juifs, des immigrés, des Corses ou des Bretons, bref de toutes les minorités qui se mettaient à revendiquer leur histoire propre comme partie intégrante de leur affirmation d'identité (ibidem : 401).

En vue des commémorations de 2014, le ministère de la Défense a renforcé sa politique de soutien à l'égard des territoires de l'ancienne ligne de front. Parallèlement, aux côtés du ministère en charge du tourisme, il travaille à la structuration de la filière du tourisme de mémoire. Le ministère de la Défense développe des partenariats avec les collectivités territoriales pour soutenir la mise en œuvre de projets mémoriels et touristiques où localement, les nécropoles nationales constituent le pivot de ces opérations, comme celles qui s'appuient sur les nécropoles de Notre-Dame de Lorette (Nord-Pas-de-Calais), de Cerny et de Craonnelle (Aisne).

Selon Christian Benoit,

Aujourd'hui, le Chemin des Dames est bordé de monuments commémoratifs et de cimetières militaires, dont le nombre dit l'âpreté des combats [...] Au nord de la route, en face des cimetières, le mémorial de la bataille, inauguré en 1951 faute d'avoir pu l'être plus tôt, comprend une chapelle et une lanterne des morts assez haute pour être vue des cathédrales de Soissons, Laon et Reims, au centre du triangle de feu où tant d'hommes sont tombés. C'est en ces lieux que le 8 juillet 1962 le général de Gaulle et le chancelier Adenauer se sont recueillis ensemble, répondant aux vœux des fondateurs de ce mémorial, qui en attendaient « la réconciliation des peuples par le souvenir de leurs fils morts en s'opposant sur ce champ de bataille », dans cette « guerre civile entre Européens », comme l'avait décrite Lyautey dès l'annonce des hostilités¹⁰.

3. Un lieu de mémoire à l'exemple du Chemin des Dames

Au cours des dernières décennies s'est constituée une culture du souvenir. Le *cultural turn* au milieu du XX^e siècle marque la naissance de cette nouvelle ère. Ce changement de paradigme influence aussi bien les sciences humaines que culturelles

qui, depuis lors, s'intéressent plus aux souvenirs régionaux, nationaux et européens (Meier et Schneider, 2013 : 7). Des historiens comme Pierre Nora, Hagen Schulze, Étienne François, Frank Meier ou Ralf Schneider abordent la question de la mémoire et des lieux de mémoire dans leurs œuvres. Dans cette partie, nous présenterons un lieu de mémoire dont le souvenir tomba dans l'oubli.

Presque chaque ville et chaque village « possède son mémorial [...] qui rappelle la guerre et sa cohorte de sacrifices » (Winter, 2008 : 93) et les formes commémoratives. Alors qu'en France nous parlons de « monuments aux morts », il est plutôt question en Allemagne, en Autriche et en Grande-Bretagne de mémoriaux de la guerre¹¹. Ces derniers commémorent non seulement les pertes de la guerre mais vont aussi au-delà (ibidem). Winter décrit les mémoriaux de la guerre comme des « symboles très importants de l'orgueil national » (Winter, 2008 : 94). Surtout, pour les générations qui ont vécu et subi la guerre, ces mémoriaux ont une signification particulière. Ils symbolisent « les pertes humaines et le deuil » (ibidem) et « étaient des lieux où l'on venait faire son deuil, à la fois individuellement et collectivement » (ibidem). En outre, les lieux de mémoire aident à préserver et à entretenir la mémoire culturelle¹². Ils donnent accès aux souvenirs sans cesse menacés de sombrer dans l'oubli. Meier et Schneider parlent également de la « réanimation des lieux de mémoire oubliés par 'le souvenir vécu' » (Meier et Schneider, 2013 : 21). Étienne François et Hagen Schulze expliquent que chaque génération se forge les souvenirs dont elle a besoin pour former son identité. Les lieux de mémoire sont donc des espaces qui peuvent soutenir ce processus de commémoration afin d'éviter des ruptures de souvenirs (*Erinnerungsbrüche*) (ibid. : 20).

Aleida et Jan Assmann soulignent l'importance des souvenirs et des lieux de mémoire. Ils définissent le terme de commémoration comme une action formelle, souvent liée à des symboles, des lieux ou des journées commémoratives qui aident à se souvenir d'un événement qui n'a pas été vécu (Assmann A., 1997 : 36). Les souvenirs qui créent un lien entre le passé et le présent sont présents dans la mémoire collective¹³. Contrairement à la mémoire individuelle qui constitue un réservoir de souvenirs et de savoir, les souvenirs dans la mémoire collective sont toujours liés à une organisation, un groupe ou un individu et sont donc plus importants puisqu'ils influencent l'identité personnelle. La mémoire culturelle qui se développe dans les interactions avec autrui représente la dimension extérieure de la mémoire collective et renferme les souvenirs et le savoir. La tradition, dont les lieux de mémoire ou les journées commémoratives font partie, représente un aspect important de cette dimension de la mémoire (ibidem : 33 ss.). Les concepts d'Aleida et de Jan Assmann mettent en évidence la valeur des souvenirs et donc des lieux de mémoire pour l'humanité.

En 2017, lors de la commémoration du centenaire de la Grande Guerre, le président Hollande organisa une cérémonie commémorative en l'honneur du Chemin des Dames (DlCoD, 2017 : 11). La mémoire de la bataille du Chemin des Dames fut « longtemps perçue [...] comme l'une des pages les plus sombres de la Grande Guerre ; un lieu [...] plus voué à l'oubli des morts qu'à la glorification de ceux qui y étaient tombés » (Jagielski, 2004 : 270). Cette opération fut un échec dramatique, non seulement pour les troupes françaises, mais aussi pour la nation entière (Hollande, 2017 : 5). L'offensive dirigée par le général Nivelle débuta le 16 avril 1917 au nord-est de Soissons dans le département de l'Aisne. Robert Nivelle, qui remplaça le général Joffre en décembre 1916, avait planifié une attaque qui devait conduire à la victoire des Français et qui mobilisa environ un million d'hommes. Cependant, la bataille ne dura que deux jours et coûta la vie à environ soixante mille soldats français (Loez, 2017 : 7). Tandis que la bataille se solda par un échec pour les Français, « la mémoire est longtemps restée trouble [...] et de faible ampleur » (Loez, 2017 : 8). La chapelle de Cerny-en-Laonnois fut le premier mémorial inauguré en 1951, plus de 35 ans après la bataille (ibidem). À l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de l'armistice de la Grande Guerre, l'ancien premier ministre Jospin tint à ce que la bataille du Chemin des Dames soit reconnue ainsi que l'engagement, le courage et les pertes des combattants français (Hollande, 2017 : 5). Sa visite à Craonne, un village situé à proximité du Chemin des Dames, a finalement attiré l'attention des habitants sur cette mémoire oubliée (Loez, 2017 : 8).

Aujourd'hui, le Chemin des Dames est « un lieu de rencontre des mémoires multiples de la Grande Guerre » (Hollande, 2017 : 5) qui se compose de trois sites principaux : le premier site est le plateau de Californie, un promontoire au-dessus du village de Craonne qui fut occupé par les Allemands et sur lequel a été érigée une œuvre intitulée *Ils n'ont pas choisi leur sépulture* pour perpétuer le souvenir de tous les anonymes morts en ce lieu. Le deuxième site est la caverne du Dragon, une ancienne carrière souterraine conquise par les Allemands et les Français, où dès 1920, un guide fait visiter la creute, et où un musée est ouvert en 1969 et rénové en 1995. Le troisième site est le village de Cerny-en-Laonnois qui fut détruit au cours des combats et où se trouvent aujourd'hui plusieurs lieux de mémoire comme une nécropole française et allemande, une lanterne des morts et une colonne britannique afin de commémorer les soldats britanniques tombés sur le Chemin des Dames (ibidem).

En conclusion, nous pouvons dire que la conscience d'une *mémoire* collective est une nouveauté dans l'histoire française. Néanmoins, cela se passe dans le cadre d'une *nation* et en réaction à une *histoire*. Les fondements de l'histoire et de la

nation se sont mis de plus en plus à vaciller en raison de l'intégration européenne, la quête d'une décentralisation, la propagation de modes de vie modernes et la forte présence d'immigrants qui ont peu de chose en commun avec le style de vie traditionnel français.

L'apparition de cette *mémoire* à la place d'une *histoire nationale* correspond à la soif d'émancipation et à l'intégration des minorités au niveau national. Que ces minorités soient de nature sexuelle, sociale ou religieuse ou qu'elles aient leurs racines dans les anciennes provinces françaises, elles revendiquent toutes leur *mémoire* – c'est-à-dire leur propre histoire. En France, le projet des « lieux de mémoire¹⁴ » refléta clairement le passage d'une conscience historique nationale à une conscience historique sociale.

Comme l'explique très bien Étienne François,

Depuis un bon quart de siècle, nos sociétés connaissent une véritable explosion mémorielle. Elles sont, pour reprendre une formule de Pierre Nora, entrées dans l'ère de la commémoration. Pour la discipline historique et plus généralement pour les sciences de l'homme et de la société, cette réalité nouvelle a représenté un défi. Parmi les réponses imaginées pour le relever, la plus convaincante, la plus connue aussi, a été celle des « lieux de mémoire¹⁵ » expérimentée d'abord en France à l'initiative de Pierre Nora au début des années 1980¹⁶.

Bibliographie sélective

Assmann, A. 1997. Gedächtnis, Erinnerung. In: Bergmann K., Fröhlich, K., Kuhn, A. Rüsen, J., Schneider, G. *Handbuch der Geschichtsdidaktik*. Seelze: Kalmeyer'sche Verlagsbuchhandlung, p. 33-37.

Assmann, J. 1992. *Das kulturelle Gedächtnis. Schrift, Erinnerung und politische Identität in den frühen Hochkulturen*. München : C. H. Beck.

DICoD 2017. *Commémoration du centenaire de la bataille du Chemin des Dames*. DICoD.

Dalisson, R. 2018. 11-Novembre. *Du souvenir à la mémoire*, Armand Colin, 2013, in : *Le Monde*, numéro spécial centenaire du 11-Novembre, 3 novembre 2018, p. 2.

Giovanangeli, B. 2005. *Hauts lieux de la Grande Guerre*. Paris : Ministère de la Défense.

Histoire et tourisme. Nouveaux regards, nouveaux projets. 2013. Paris: Atout France.

Hollande, F. 2017. Éditorial du Président de la République. In : DICoD. *Commémoration du centenaire de la bataille du Chemin des Dames*. DICoD, p. 5.

Jagielski, J.-F. 2004. Mémoire collective / mémoire individuelle : Les monuments commémoratifs du Chemin des Dames après la guerre. In : Offenstadt, N. *Le Chemin des Dames. De l'événement à la mémoire*. Paris : Stock, p. 270-285.

Le Goff, J. 1988. *Histoire et mémoire*. Paris: Folio / Histoire.

Le Monde, numéro spécial centenaire du 11-Novembre, 3 novembre 2018.

Loez, A. 2017. Histoire de la bataille. In : DICoD. *Commémoration du centenaire de la bataille du Chemin des Dames*. DICoD, p. 6-9.

Meier, F., Schneider, R. 2013. Einleitung. In: Meier, F., Schneider, R. *Erinnerungsorte - Erinnerungsbrüche: mittelalterliche Orte, die Geschichte mach(t)en*. Ostfildern : Thorbecke, p. 7-25.

Ministère de la Défense et Ministère du Tourisme 2012. *Le tourisme de mémoire en France*. Paris: Atout France.

Nora, P. 2011. *Présent, nation, mémoire*. Paris: Gallimard, p. 299-404.

Nünning, A. 2008. Metzler Lexikon. *Literatur- und Kulturtheorie*. Weimar, Stuttgart: J.B. Metzler.

Rioux, J.-P. 2008. *Nos embarras de mémoire. La France en souffrance*. Panazol : Lavauzelle.

Winter, J. 2008. *Entre deuil et mémoire. La Grande Guerre dans l'histoire culturelle de l'Europe*. Paris : Amand Colin, p. 93-131.

Notes

1. Etienne François, Les « lieux de mémoire » de France et d'Allemagne, in : Nos embarras de mémoire. La France en souffrance, Lavauzelle, 2008, p. 131-137 et Etienne François & Hagen Schulze, *Deutsche Erinnerungsorte* (Bd. 1,2 und 3), Verlag C.H. Beck, München, 2001.

2. Im Gegensatz zum Funktionsgedächtnis, das als « bewohntes Gedächtnis » firmiert und „aus bedeutungsgeladenen“ und zukunftsorientierten Elementen besteht, die einen „vitalen Bezug zur Gegenwart“ haben, wird das Speichergedächtnis als „unbewohntes Gedächtnis“ bestimmt, das „bedeutungsneutrale“ und vergessene Elemente umfasst. Es ist der Erinnerungsmodus der historischen Wissenschaft, gleichsam ein Gedächtnis zweiter Ordnung, das tote Erinnerungen, „Relikte“ aufbewahrt (Assmann, Erinnerungsräume, S. 134-135).

3. Cette mention portée sur les registres de l'état civil permet d'identifier officiellement ceux qui sont morts au combat et honorés par l'Etat.

4. Selon Pierre Nora, „la mémoire collective est le souvenir, ou l'ensemble de souvenirs, conscients ou non, d'une expérience vécue et/ou mythifiée par une collectivité vivante de l'identité de laquelle le sentiment du passé fait partie intégrante [...] La mémoire collective est ce qui reste du passé dans le vécu des groupes, ou ce que ces groupes font du passé. Groupes larges, à l'échelle d'aires culturelles ou de nations, d'idéologies politiques ou religieuses ; familles plus étroites, comme les générations ou les mouvements minoritaires, politiques, ouvriers, féminins. A ce titre, elles évoluent avec ces groupes, dont elles constituent un bien à la fois inaliénable et manipulable, un instrument de lutte et de pouvoir, en même temps qu'un enjeu affectif et symbolique. », in : Pierre Nora, *Présent, nation, mémoire*, Paris, Gallimard, 2011, p. 299-300.

5. Rémi Dalisson, 11-Novembre. *Du souvenir à la mémoire*, Armand Colin, 2013, in : *Le Monde*, numéro spécial centenaire du 11-Novembre, 3 novembre 2018, p. 2.

6. Bernard Giovanangeli, Hauts lieux de la Grande Guerre, Ministère de la Défense, Paris, 2005, p. 7.

7. Le tourisme de mémoire est selon la définition figurant dans « *Les chemins de mémoire, une initiative de l'Etat* » de François Cavaignac et Hervé Deperne - Cahiers Espace 80 décembre 2003 - « une démarche incitant le public à explorer des éléments du patrimoine mis en valeur pour y puiser l'enrichissement civique et culturel que procure la référence au passé », in : Le tourisme de mémoire en France : mesure et analyse du poids et des retombées économiques de la filière - DGCIS - DMPA, Atout France, 2012, p. 10.

8. D'après Serge Barcellini, discours aux Assises du Tourisme de Mémoire, Sénat, Mai 2011, in : ebd., p. 10.

9. Histoire et Tourisme : Nouveaux regards, nouveaux projets - DGCIS - DMPA, Atout France, 2013, p. 49.

10. Christian Benoit, Le Chemin des Dames 1917, in: Bernard Giovanangeli, ebd. : 135.

11. War memorials ou Kriegsdenkmäler.

12. Der Begriff « kulturelles Gedächtnis » verweist auf die « Inhalte, kulturellen Rahmenbedingungen und gesellschaftlichen Überlieferungsformen der kollektiven Erinnerung« (Ansgar Nünning, Metzler Lexikon Literatur- und Kulturtheorie). Das kulturelle Gedächtnis setzt „Alltagsferne“ (J. Assmann, zitiert von A. Nünning) und eine Art Institutionalisierung des Gedächtnisses voraus.

13. Das kollektive Gedächtnis entspricht „einer Steigerungsform“ des kommunikativen Gedächtnisses, insofern als es sich durch bestimmte politische Vorkehrungen zur Aufbewahrung des Gedächtnisses über den Tod seiner Träger hinaus kennzeichnet. Das kommunikative Gedächtnis definiert A. Assmann 1999 in der Einleitung zu *Erinnerungsräume. Formen und Wandlungen des kulturellen Gedächtnisses* als das „in der Regel drei Generationen verbindend(e) Gedächtnis der mündlich weitergegebenen Erinnerungen“ (S. 13).

14. Pierre Nora, *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984-1992.

15. Par „lieu de mémoire“, Pierre Nora entend „toute unité significative, d'ordre matériel ou idéal, dont la volonté des hommes ou le travail du temps a fait un élément symbolique du patrimoine mémoriel d'une quelconque communauté », in : Etienne François, ebd. : 131.

16. Etienne François, ebd. : 131.



ISSN 1866-5268

ISSN en ligne 2261-2750

Emmanuel Todd. Familles et sociétés. Toute l'histoire

Jacques Demorgon

Université de Reims, France
j.demorgon@wanadoo.fr

Reçu le 22-07-2019 / Évalué le 30-07-2019 / Accepté le 13-08-2019

« Un inconscient planétaire magnifiquement refoulé ... frappe de nullité une bonne partie des efforts développés par les sciences humaines... pour comprendre notre histoire. »

Todd, *Où en sommes-nous. ? Une esquisse de l'histoire humaine*, 2017.

Résumé

L'œuvre d'Emmanuel Todd commence quand s'approche le dernier quart du 20^e siècle. *L'origine des systèmes familiaux I. Eurasie* paraît en 2011. *II. Afrique, Amérique, Océanie* paraîtra avant la fin du 1^{er} quart du 21^e siècle. Un demi-siècle de travaux. La reconnaissance médiatique de l'auteur est acquise. Non la connaissance de son œuvre, si étendue et profonde. Elle s'inscrit dans l'histoire au 3^e régime de science qui pose la globalisation en cours d'une information publique, scientifique historique, face à celle privée hyper médiatisée de l'économie. L'œuvre de Todd, hautement technique sur les systèmes familiaux, déroute le lecteur autant que les 5500 ans d'évolution de ces systèmes dont il traite. C'est dommage car l'œuvre accomplit un tour de force. Cela en traitant de la crise de l'humain - de l'individu à la grande société mondiale d'aujourd'hui - à travers la médiation des antagonismes familiaux inséparables de tous les autres. Une nouvelle intelligibilité de l'histoire est née. Ce bref article de réflexion souhaite la partager avec le lecteur impliqué.

Mots-clés : Chine, D. Cosandey, Europe, fragmentation de l'humanité, histoire destinale, interculturalisation, F. Jullien, régime de science, systèmes familiaux, E. Todd

Emmanuel Todd. Familien und Gesellschaften. Die ganze Geschichte

Zusammenfassung

Die wissenschaftliche Arbeit von Emmanuel Todd beginnt kurz vor dem letzten Quartal des 20. Jahrhunderts. *L'origine des systèmes familiaux I. Eurasie* erscheint im Jahre 2011. Der Band II, *Afrique, Amérique, Océanie*, erscheint vor dem Ende des ersten Quartals des 21. Jahrhunderts. Insgesamt also ein halbes Jahrhundert

wissenschaftlicher Tätigkeit. Der Autor hat die Aufmerksamkeit der Medien gefunden, aber die Kenntnis seiner weitreichenden und tiefen Forschungen ist ausgeblieben. Sein Werk ist Teil des 3e régime de science, das die laufende Globalisierung der öffentlichen, wissenschaftlichen historischen Information der privaten, super-medialisierten Globalisierung der Wirtschaft gegenüberstellt. Todds hoch technisch angelegte Forschungsergebnisse zum Thema der Familiensysteme verwirrt den Leser ebenso wie der Überblick über die 5500 Jahre umfassende Entwicklung der Familiensysteme, die er in seinem Werk beschreibt. Das ist schade, denn das Werk stellt eine beeindruckende tour de force dar, indem es die Krise des Menschlichen - vom Individuum bis zur großen weltweiten Gesellschaft von heute - beschreibt, über die Mediation von familiären Gegensätzen in ihrer unauflöselichen Verflochtenheit mit allen anderen Gegensätzlichkeiten. Dies ist eine neue Art der Einsicht in die Geschichte. Unser folgender kurzer Artikel soll sie dem interessierten Leser vermitteln.

Schlüsselwörter: China, D. Cosandey, Europa, Auseinanderbrechen der Menschheit, schicksalsorientierte Geschichte, Interkulturalisierung, F. Julien, wissenschaftliches Regime, Familiensysteme, E. Todd

Emmanuel Todd. Families and Societies. The Whole History

Abstract

Emmanuel Todd's first publication appeared at the approach of the last quarter of the twentieth century. *The Origin of Family Systems I. Eurasia* was published in 2011, with the second volume, *II. Africa, America, Oceania*, scheduled to come out before the end of the first quarter of the 21st century. That makes half a century's research. The author has received attention from the media, but his work is not so well-known. It belongs to the history of 3rd science regime which raises the question of ongoing globalisation in the public, scientific and historical sectors, by contrast with the highly publicised globalisation of the economy. Todd's works, which adopt a highly technical approach to family systems, bewilder the reader as do the 5500 years' evolution of the systems he writes about. This is a pity as these books are a *tour de force*. Their achievement is a study of the crisis of humankind - from the individual to today's large global society - through the mediation of family antagonisms perceived as unseparable from all the other antagonisms. A new intelligibility of history is born. This brief article hopes to share it with the committed reader.

Keywords: China, D. Cosandey, Europe, fragmentation of humanity, destiny history, interculturalisation, F. Jullien, science regime, family systems, E. Todd

1. Todd, 1^{ère} lecture. Typologie des huit structures familiales

L'œuvre d'Emmanuel Todd s'étend sur un demi-siècle à travers une vingtaine d'ouvrages. Elle n'est pas d'accès facile. Todd l'a dit, ce thème du « familial » lui est tombé dessus par hasard. Il a bénéficié des travaux et enseignements de Peter

Laslett (1915-2002) et de Alan MacFarlane. Il a pris appui sur une 1ère typologie qu'il a nommée « la sainte trinité leplaysienne » (Todd, 2011 : 46). En effet pour Le Play (1806-1882), il y a trois grandes sortes de famille. Les idées de liberté et d'égalité de 1789 correspondent à la famille nucléaire égalitaire vivace depuis longtemps dans le Bassin parisien. Elle implique le partage égal de l'héritage entre les enfants. Par contre, les idées d'autorité et d'inégalité caractéristiques de l'Ancien Régime correspondent à la famille souche. L'enfant, aîné ou puîné, garçon ou fille, peut être choisi comme unique héritier. Une fois en couple, il vit en étroite relation avec ses parents dans le contexte de leur autorité. Enfin, la famille « patriarcale » (autoritaire et égalitaire) que Todd nommera communautaire concerne trois générations vivant proches. Le Play dénonce l'orientation libertaire individualiste de la Révolution française qui abolit la puissance paternelle sur les majeurs (28.08.1792). Pour lui, la famille communautaire à trois générations remplit un rôle éducatif indispensable. La famille moderne, nucléaire, rétrécie au seul noyau « parents et enfants » est qualifiée par lui de « famille instable ». Les jeunes adolescents savent qu'à leur majorité ils échappent légalement à l'autorité parentale.

On obtient trois types de famille « magnifiquement ordonnés », reconnaît Todd (2011 : 49). Il reprend cette trinité. Il la complète d'un 4^e type : la famille nucléaire dite « absolue » en référence à l'absolu de la liberté individuelle comme celle des parents de tester comme ils le croient bon. Au-delà de ces types familiaux, Todd s'appuie sur une autre orientation antagoniste « exogamie, endogamie ». Elle concerne la question d'une différence ou non de groupe d'origine des futurs mariés. L'exogamie requiert que ce groupe ne soit pas le même. L'endogamie permet qu'il le soit. On dit parfois « mariage arabe » mais l'endogamie ne s'y limite pas. Elle est de beaucoup antérieure. Ainsi trois dyades antagonistes « autorité, liberté », « égalité, inégalité », « exogamie, endogamie » permettent de penser cinq sortes de familles principales : une famille souche avec héritier unique ; deux familles nucléaires, égalitaire et absolue ; deux familles communautaires, exogame et endogame. Telle est la première architecture de la classification des principaux modes d'organisations des familles telle que Todd la poursuit, à partir des travaux de Le Play. Toutefois, soucieux de travailler à l'échelle de la planète, il ajoute encore trois autres types familiaux. Le 6^e type fait un sort à part à « la famille communautaire asymétrique » surtout présente dans l'Inde du Sud. Le 7^e correspond à la famille dite « anomique ». Au *Café Géo, à Paris*, Gilles Fumey (2013) le questionne à ce sujet. Il avoue « s'être un peu trompé ». L'anomie signifie absence de normes, c'est excessif. Il s'agit de « quelque chose de plus proche du fond originel de l'humanité ». Il évoque plutôt une « indifférenciation ». Enfin, le 8^e type n'est en fait qu'un

recueil de tous les systèmes africains avant de pouvoir les préciser. Deux ouvrages présentent cette typologie comparative descriptive, « anhistorique ». *La troisième planète* (1983) la relie à l'idéologie et au politique. *L'enfance du monde* (1984) au développement : économie et information. *La diversité du monde* (1999) les réunit en un seul volume. Dans une 2^e lecture nous allons voir quelques exemples de la façon dont Todd tire un précieux parti de cette découverte des formes familiales pour une réinterprétation approfondie de l'histoire des pays européens. Ensuite nous verrons pourquoi et comment Todd dans une ambition historique planétaire et millénaire est conduit à produire une typologie de quinze systèmes familiaux dont il étudiera l'origine, ce sera la 3^e lecture.

2. Todd, 2^e lecture. Les types de famille et les évolutions politiques et économiques

2.1. La France : de 1789 à l'intermittence politique du 19^e siècle

Les structures familiales sont une source trop peu prise en compte de l'évolution fondamentale des sociétés. Caroline Stevan (2011) le dit à sa façon : « Le fils du reporter Olivier Todd eut l'intuition géniale de lier les modèles familiaux aux systèmes politiques ». Ainsi, Todd s'intéresse très tôt à *L'invention de la France* (1981, 1988). Dans ce royaume, autorité et inégalité priment. Or, il y a, en Ile de France, une forme familiale tout à fait opposée. A la majorité de l'enfant, elle privilégie la liberté et dans l'héritage, l'égalité. Ce déséquilibre d'abord latent devient aigu dès qu'il est à la fois familial, économique et politique. Ainsi, quand une bourgeoisie artisanale, industrielle, marchande veut plus de liberté dans sa vie quotidienne et ses activités. Elle rejette les péages aux barrières d'octroi régionales ou urbaines. Elle clame : « Laissez faire, laissez passer ! » Bourgeoisie et peuple cumulent les raisons d'être ensemble hostiles au roi, aux nobles et au clergé. La Révolution s'ensuit et remplace le royaume par une République. La suite est moins évidente. Il faut trois quarts de siècle avec quatre révolutions (1789, 1830, 1848, 1871), trois restaurations royales, deux empires, deux républiques pour installer vraiment la 3^e. Deux France restent en désaccord comme en témoignent l'affaire Dreyfus et la question de la laïcité.

2.2. L'Angleterre révolutionnaire dès 1649

Todd poursuit ses analyses du rôle des structures familiales au-delà de la France. Il rédige *L'invention de l'Europe* (1990), travail considérable qui lui prend sept années. Évoquons ici trois autres pays. D'abord la Grande Bretagne. La synergie de

données familiales, économiques et politiques révolutionnaire y est déjà présente près d'un siècle et demi auparavant. Todd (2011 : 18) écrit : « La famille *nucléaire absolue* anglaise, très libérale pour ce qui concerne les rapports entre parents et enfants mais assez indifférente à l'idée d'égalité, était le substrat nécessaire aux développements de l'individualisme et du libéralisme politique anglo-saxons... ce type familial autorise la flexibilité sociale indispensable au déracinement des paysans et la mobilité individuelle nécessaire à l'expérimentation technologique ».

2.3. La Russie et la révolution retournée

La Russie est politiquement très autoritaire et très inégalitaire. Or, la structure familiale russe est, elle aussi, autoritaire, d'où conjonction mais elle est égalitaire, d'où contrariété. Le bolchévisme révolutionnaire se veut égalitaire, international, universel. Il est aussi en principe anti autoritaire, à l'exception du moment jugé inévitable de dictature du prolétariat. Lors des révolutions de 1905 et de 1917, le bolchevisme qui vient au pouvoir entre en opposition absolue avec la Forme politique et n'est qu'en semi accord avec la forme familiale. En écho à l'égalité du partage de l'héritage de la famille communautaire, la dictature stalinienne le traduit, économiquement, par un collectivisme en principe lui aussi égalitaire mais mis en œuvre de façon très contraignante. Le stalinisme a besoin d'une autorité très réelle pour soutenir l'imaginaire d'une égalité largement fictive. Après l'implosion de l'URSS, le pouvoir politique russe reprend avec le « collectif » du religieux son allure « impériale ». Il contrôle l'économie jusqu'à l'emprisonnement de tel capitaliste ainsi que l'information à travers les médias et les manifestations interdites au nom d'une gouvernance affrontée à l'hostilité extérieure. Todd (2011 : 369) rappelle qu'au 19^e siècle le chef de famille pouvait avoir encore droit de cuissage sur ses brus.

2.4. Famille souche et Allemagne paradoxale (avec Schoenbaum)

Todd (2017 : 173 et s.) aborde l'évolution politique de l'Allemagne à partir de l'influence de sa forme familiale longtemps prédominante : la famille souche. Il serait cependant ridicule d'établir une causalité linéaire. C'est le contraire qui s'est produit. Tout un ensemble de données sociales, économiques, politiques, militaires sont liées à la famille souche. Elle apparaît entre le 17^e et le 18^e siècles dans plusieurs régions d'Europe centrale nordique. Elle réserve l'héritage au fils aîné, elle libère les cadets pour une militarisation de ces sociétés qui atteint « d'incroyables écarts... En Suède, 7,7% dès 1709. En Prusse, 7,1% en 1760 : deux

à cinq fois plus que la France ». « Le taux de militarisation de la Grande-Bretagne oscille en dessous de 1% » entre 1698 et 1783. » La famille souche, avec ses références autoritaires et inégalitaires est en phase avec un régime politique impérial qui, même en 1848, résiste au *printemps des peuples*. A partir de 1870, le rattrapage industriel accéléré de l'Allemagne sous pression économique anglaise entraîne déjà une déstabilisation sociale. Une nation inégalitaire doit aussi faire son unité pour l'emporter. Todd (2017 : 175) évoque Schoenbaum (2000, 1966) et « l'expérience du national-socialiste » comme *ersatz* de la Révolution française, « moment crucial de démocratisation ». « Paysans, ouvriers, petits et grands bourgeois, grands et petits nobles, se sont alors fraternellement assis dans les mêmes cantines de la SS ou, plus modestement de la *Wehrmacht* ». « Une solidarité, enfin étendue au groupe national entier, a d'ailleurs été vécue par les membres des jeunesses hitlériennes..., (avec) une véritable libération psychique que symbolisent les autodafés de livres, négation de la culture allemande traditionnelle. » Les conduites ne sont pas déterminées mais des tendances sont « librement » saisies, ou non, d'après des orientations antérieures. La famille souche, « prédominante en Allemagne et au Japon, a favorisé des idéologies et des mouvements autoritaires ethnocentriques dans le contexte de la transition vers la modernité. » Cela ira jusqu'à transposer l'antisémitisme religieux en xénophobie juive absolue. Todd parle d'« une intensité franchissant les limites du pathologique... ».

3. Todd. 3^e lecture. Longue interculturation des Formes familiales et sociétales

3.1. Formes de société et formes familiales en interculturation vive

Cette intelligence supplémentaire de l'histoire humaine selon laquelle les formes familiales jouent un grand rôle dans l'évolution des sociétés délaïsse l'autre question : Quelle est l'origine de ces formes familiales. Selon Todd (2011 : 23-29), J.C. Guillebaud lui demande sans cesse : « mais d'où elles viennent tes structures familiales ? » Pour répondre, un travail considérable était nécessaire. Le tome 1 de *L'origine des systèmes familiaux* (2011) l'Eurasie lui a pris dix années de travail. À l'âge néolithique, les formes familiales communes aux chasseurs cueilleurs préneolithiques, sauvegardées en Europe nord-ouest, allaient ailleurs se trouver plus tôt soumises à des contraintes écologiques nouvelles - agriculture sédentaire intensive ou élevage nomade extensif. Avec des conséquences démographiques et socio-politiques (taille et organisation conséquente des sociétés), mais aussi économiques et politico-militaires. La 2^e lecture portait sur l'histoire récente de l'Europe. La 3^e lecture porte sur l'histoire entière sur plus de 5 millénaires. Cette nouvelle histoire globalise les espaces temps et les humains eux-mêmes dans leurs activités : individus, groupes familiaux, ensembles sociétaux en guerres ou en paix.

3.2. PCZP, Centre d'innovations rayonnant et formes antérieures périphériques

Notre 3^e lecture de Todd (2011 :23-24) a un point de départ précis dans son autocritique : « Non content d'avoir expliqué l'idéologie par la famille, j'avais en prime voulu poser cette détermination sur une flaque d'huile, en affirmant le caractère aléatoire de la distribution géographique des types familiaux, dont je prétendais qu'elle n'avait aucun rapport avec l'environnement ou l'histoire. » Un heureux hasard va « déniaiser » Todd (Stevan, 2011 : 2) qui raconte : « Mon ami Laurent Sagart, linguiste, spécialiste des dialectes chinois et de la généalogie des langues asiatiques, me fit remarquer que ma carte mondiale des types familiaux, bien loin de refléter une distribution au hasard, disait quelque chose de simple et de clair sur l'origine et la logique des types de structures familiales ». En effet, la famille communautaire patrilinéaire, exogame et endogame occupe sur cette carte du monde une très vaste zone d'un seul tenant avec 41 % de la population mondiale. Les trois autres grandes structures familiales (souche et nucléaires) se trouvent situés à la périphérie. Sagart lit cette répartition selon le principe (linguistique diffusionniste) du conservatisme des zones périphériques (PCZP). Todd (2011 :23-24) le définit : « une innovation culturelle linguistique - ou autre, étant donné la réussite des pays qui l'ont inventée, tend à se diffuser... Elle n'atteint que tard ou jamais les périphéries. » Mais alors, pourquoi l'innovation de la famille communautaire patrilinéaire s'est-elle diffusée avec une telle ampleur ?

3.3. Hasard climatique et naissance orientale avancée des civilisations

La séquence différente de civilisation entre l'Europe et l'Asie résulte d'abord d'une cause climatique. En Asie, la période glaciaire s'achève autour de 10.000 AEC. Todd (2011) précise : « Elle modifie la végétation et la répartition des animaux ». En Chine, dès 8000-7000 AEC, on a les cultures du riz et du millet (Le « Prince Millet »). De même en Anatolie.

La révolution néolithique entraîne une croissance démographique. Les groupes humains évoluent en taille et en organisation autoritaire engendrant une succession de formes de société : tribus, chefferies, cités-États, royaumes et empires. Les civilisations naissent entre 6000 et 3000 ans AEC : Sumer, la vallée de l'Indus, l'Égypte, la Chine. « Vers 4500 AEC, deux millions d'agriculteurs submergent l'Europe jusqu'au Bassin parisien mais des groupes de chasseurs cueilleurs subsistent sur les plateaux ». L'Europe et les civilisations des Amériques n'apparaissent que plus tard, vers 2500 ans AEC. Les formes de société tribales continuent d'y dominer. De même dans les régions climatiques défavorisées de l'Asie nordique. Les tribus nomades y domestiquent le cheval monté pour rassembler leurs troupeaux dans les steppes.

Elles inventent ainsi des cultures opposées à celles des agriculteurs sédentaires du sud chinois. Elles ont des motivations conquérantes et les ressources énergétiques et techniques pour les réaliser. D'où des guerres mais aussi des périodes pacifiques, les unes et les autres sources d'interculturations réciproques multiples dans lesquelles l'économique, le politique, le militaire et le familial interviennent. C'est ce qui va conduire une forte et longue interculture. En fait, le début concerne le développement culturel interne de la société des Zhou de l'Ouest centré sur l'invention économique et politique de la famille souche. La suite est externe, mêlant une Chine de royaumes opposés entre eux mais aussi aux nomades. Elle conduit à l'innovation de la famille communautaire.

3.4. Écologie, économie, famille souche, politique : la synergie autoritaire chinoise

La dynastie des Zhou de l'Ouest règne sur la Chine pendant 3 siècles : 1046-771 AEC. L'économie agro-pastorale s'y déploie avec succès. La population s'accroît et la terre disponible manque. Le bien agricole, travaillé tout au long des vies des ancêtres, disparaît s'il est divisé sans s'être d'abord accru. C'est pour répondre à cette menace qu'apparaît l'invention d'une structure familiale évitant le morcellement du bien et assurant sa continuité : c'est la famille souche (Todd, 2017 : 42). Elle réserve l'héritage au seul aîné (primogéniture). Marié, il habite encore sous le toit parental ou à proximité. Il relève de l'autorité de ses parents qui continuent de le former. 2^e couche d'autorité après celle des contraintes de la nature. Une 3^e couche d'« autorité, continuité » va résulter d'une correspondance entre nature extérieure, nature de la famille et nature d'une société organisée hiérarchiquement. La hiérarchie politique des officiers impériaux se calque en effet sur la hiérarchie familiale « aînés, fils d'aînés, cadets et filles », base estimée « naturelle ».

3.5. Interculturation des Activités : familial, politique et religion du culte des ancêtres

Une 4^e couche d'« autorité, continuité » repose sur la relation entre famille, religion et politique. Vandermeersch (1994) évoque le mystère d'une transmission vécue comme « présence, absence » des parents conduisant à « l'absence, présence » des ancêtres dont traite le *Classique Traité de la piété filiale*. La mise en œuvre de cette Religion du culte des ancêtres est réservée à l'aîné. Certes, très occupé, il a recours à des assistants qui lui indiquent les procédures. Mais ce n'est que lui qui officie. Le risque existait que les assistants prennent une place

croissante et s'attribuent la fonction religieuse. Il n'en a rien été. La religion ne s'est pas constituée en Église avec ses prêtres. L'autonomisation du Religieux par rapport au Politique s'est ainsi trouvée barrée. C'est leur quasi fusion qu'opérait alors ce culte des ancêtres. Selon la tradition, le roi pouvait sacrifier à ses ancêtres jusqu'à la 7e génération. Les princes jusqu'à la 5^e ; les grands officiers jusqu'à la 3^e. Les gens ordinaires n'avaient qu'un seul ancêtre. L'Empereur, Fils du Ciel, doit sacrifier au Ciel et à la Terre, ses « parents ».

3.6. Sédentaires, nomades « dissociés, associés ». La famille communautaire inventée

La construction des Zhou de l'ouest sera soumise à rude épreuve. Les familles aristocratiques reprennent plus d'autonomie. Des royaumes indépendants se reconstituent et rivalisent. Le pouvoir des Zhou de l'Est (771-256 AEC) sera de plus en plus symbolique, cultuel, puis rejeté. Cette dynastie couvre deux périodes célèbres de guerres et paix mêlées : Printemps et automnes (771-481 AEC ; et Royaumes combattants (481-221 AEC). Deux sortes de guerres interfèrent : les unes entre les royaumes, les autres entre royaumes et tribus. Au plan des formes familiales, l'autorité du père renforcée, conséquence de la famille souche finit par être reprise par les nomades extérieurs. Elle « organise la famille nucléaire à co résidence temporaire des nomades de la steppe. » Par contre, ils ne peuvent pas s'acculturer à l'autre caractéristique : l'inégalité des frères. Ils ont au contraire tout à gagner à leur égalité, contrôlant ensemble les déplacements des troupeaux. Comme les circonstances militaires et leurs suites moins violentes entraînent la rencontre des deux types de société, les relations se poursuivent conduisant une transformation-combinaison des deux systèmes familiaux. On a calculé que la guerre avait pu occuper parfois 75% du temps. Todd (2011 :152) précise qu'ainsi les 4^e et 3^e siècles AEC connaissent « une interaction fondamentale entre Huns et chinois. Il cite Henri Maspero (La Chine Antique) : Par ses conquêtes « le royaume de Qin au Nord-ouest englobe nombre de tribus nomades du nord et du nord-ouest, Huns et Yue-tche. » Cette fréquentation entraîne « une grande réforme des armées au cours du 4^e siècle... Les masses de chars difficiles à manier sont remplacées par des corps de cavalerie, troupes légères qui remportent, au 3^e siècle, « une suite ininterrompue de victoires ». La bataille de Changping (260 AEC) est gagnée par le Qin. L'armée de 400.000 hommes du royaume de Zhao faite prisonnière, est enterrée vivante. Dès 256, le Qin fait déposer le dernier roi Zhou. Le militaire et le familial sont liés. C'est la fin des familles aristocratiques féodales auxquelles convenait la famille souche avec son droit d'aînesse autoritaire et inégalitaire. La promotion est militaire et dépend des victoires remportées. Les nomades font la

preuve que l'égalité des frères, généralisée au groupe des combattants, est d'une extrême efficacité militaire. La confirmation juridique intervient un siècle après la naissance de l'empire Qin. Todd (2011 : 150) le précise : « La dynastie Han établit l'égalité des frères en 127AEC par l'abolition de la primogéniture. La division des fiefs devient la règle ».

3.7. Famille communautaire et forme sociétale d'empire pérennisées en Chine

En réalité, dès la dynastie Qin (221 AEC), il y a inséparabilité entre la forme familiale communautaire, autoritaire « égalitaire » et la forme sociétale étatique impériale. La suite de l'histoire va le confirmer. Certes, les tribus sont victorieuses et l'empire défait, mais si les tribus veulent pérenniser leur victoire, elles doivent entrer dans la forme impériale de société. La famille communautaire égalitaire commune aux deux sociétés - tribale et impériale - est l'un des plus précieux catalyseurs. Todd (2011 : 153) souligne que les processus à l'œuvre au milieu du 1er millénaire entre tribus, royaumes et empires, se sont poursuivis depuis 221AEC sur plus de deux millénaires : « au-delà des tribus Xiong nu, l'histoire chinoise inclut une longue suite d'invasions, jusqu'aux Mongols (13^e-14^e siècles) et aux Mandchous (17^e siècle). Tous ces groupes étaient porteurs du même système familial » communautaire patrilocal, autoritaire, égalitaire. La convergence du « familial » et du « socio-politique » opère quand les tribus victorieuses de l'empire s'y intègrent, le renouvellent et le pérennisent. Todd précise : « La notion de symétrie est essentielle à l'idée d'empire. Appliquée par un État, elle devient égalité des sujets, des régions. Adoptée par une famille paysanne ou noble, fixée au sol, elle s'incarne dans l'égalité des frères. L'avantage compétitif du communautarisme patrilinéaire ne réside pas dans ses conséquences économiques mais dans ses implications organisationnelles civiles ou militaires. » Formes familiale et sociétale impériale se confirment. Non sans tragédie. Un décret des Qing vainqueurs (07-1645) prescrit sous peine de mort à tous les hommes chinois d'adopter la coiffure mandchoue : devant du crâne rasé, cheveux en natte à l'arrière. Révoltes et répressions sanglantes s'ensuivent.

4. 4^e lecture. Toute l'histoire et Todd au 3^e régime de science

4.1. la fragmentation familiale de l'humanité

Nous ne pouvons présenter ici les études faites par Todd de l'Inde, de l'Europe et du large Moyen-Orient : Égypte, Nubie, Afrique du nord, Islam inclus. Notre 4^e

lecture porte sur l'œuvre de Todd considérée comme géohistoire humaine globale au 3^e régime de science. Avec les résultats de toute l'Eurasie. Comment Todd (2011 : 13) y parvient ? « *L'origine des systèmes familiaux* », dès l'introduction nomme les hypothèses centrales : « De la fragmentation à l'unité de l'espèce humaine ou les mystères de la famille nucléaire ». Avant le néolithique, la forme originelle indifférenciée est celle de la famille nucléaire intégrée dans un groupe de parenté. Avec l'agriculture sédentaire intensive et la croissance démographique, la famille souche est inventée dont nous avons vu qu'elle accroît le niveau de patrilinéarité. D'où, avec l'héritage le plus souvent au 1^{er} né fils, un premier abaissement du statut féminin. La famille communautaire qui solidarise les frères sous l'autorité du père accroît pour la 2^e fois le niveau du patrilinéaire. Avec un second abaissement du statut féminin. Reste la famille communautaire endogame dont Todd retrace aussi l'histoire complexe voire contradictoire. Elle a peut-être été conduite, à diverses époques et circonstances à s'inventer pour prendre en charge la fonction plus spécifique de protection de biens ou d'individus et de groupes humains. Cette fonction de protection a pu concerner un groupe élitiste voire le sommet du pouvoir. Mais à l'opposé concerner des groupes en relation avec des conditions d'existence périlleuses comme les tribus bédouines et leurs familles. Les conséquences en sont d'autant plus grandes qu'une interculturation seconde est intervenue avec l'islam. Disons seulement qu'une forme familiale qui s'attribue la charge de la protection de ses membres et de leurs biens peut refuser de la céder à des institutions étatiques ou religieuses fortement établies, jugées menaçantes. Par ailleurs, endogame elle n'en est pas moins communautaire. Son déploiement latéral par l'égalité des frères et le mariage entre parents ne diminue pas la verticalité de l'autorité. Elle la fixe moins sur le père seul que sur le groupe lui-même et ses représentants privilégiés, les frères. C'est en ce sens que la communauté endogame se hisse, selon Todd, au 3^e niveau du patrilinéaire. Et au 3^e niveau d'abaissement du statut féminin. Todd (2011 : 579, 589) observe que la 1^{ère} mention du voile pourrait bien être antérieure au 1^{er} millénaire AEC, dans les territoires assyriens. La protection des femmes, affaire du groupe est l'affaire des hommes. Leur liberté relèverait de l'inconscience des dangers. Par contre, l'infanticide est totalement absent.

Avec ces cinq grandes formes familiales, une fragmentation spécifique de l'humanité s'est aussi mise en place, donnant lieu à diverses compositions, variations, drames et tragédies. En relation constante avec les trois formes familiales à dominante autoritaire les deux formes familiales nucléaires ont déployé une forte liberté individuelle jusqu'à son travers : l'individualisme extrême. Les familles nucléaires n'en sont pas moins influencées par la dimension patrilinéaire. Pour un bilan familial qui puisse révéler le nœud gordien de l'humanité déjà familiale, Todd

va devoir inventer une typologie souple capable de donner plusieurs résultats : la place occupée en Eurasie par les principaux types familiaux mais aussi celle de la dimension patrilinéaire qui les recoupe diversement.

4.2. Une typologie de 15 systèmes familiaux ouverte à l'évolution antagoniste

D'où le titre du 1^{er} chapitre des « *Origines* » : « À la recherche d'une typologie ». Il en fallait une souple, ouverte aux tremblements évolutifs des divers systèmes familiaux. Une typologie sismographe de ce réel familial, foisonnant et antagoniste. Todd doit décider d'une variable fondamentale hypersensible aux évolutions des types familiaux, en se référant à sa prodigieuse étude qu'il mène sur toute l'histoire eurasiatique. Cette histoire montre que l'orientation « patri » croît avec les innovations souche, communautaire exogame puis endogame. Et donc aux dépens des orientations « bi » ou « matri ». Todd (2011 : 55, 56) trouve chez Kirchhoff confirmé par Murdock, ces 3 orientations opposées qui, retraversant tous les types familiaux de base, procurent à Todd sa nouvelle typologie comptant 15 systèmes familiaux. Rien d'étonnant à ce que le 2^e chapitre y trouve son titre : « Vue d'ensemble : bi-localité, patri-localité, matri-localité, en Eurasie ». Le nouveau jeune couple s'installe près des parents du jeune marié, ou de ceux de la jeune mariée, ou se partage entre les deux. 4^e possibilité : le jeune couple choisit un lieu nouveau indépendant : néo-localité. Il s'agit de découvrir le poids du « patri », accroissant l'autorité par rapport à la liberté, engendrant de la domination dont aussi le statut féminin fait les frais.

4.3. La Répartition hiérarchique croisée « types familiaux », « patri, bi, matri »

Todd (2011 : 91), à partir de l'échantillon étudié de 214 populations eurasiennes, présente la hiérarchie des types de famille. « Souche » :14%. Communautaire : 32%. Nucléaire : 53%. Détail des « nucléaires » : 45% « à co résidence ou proximité temporaires ». 3% pour les nucléaires pures. 5% pour les nucléaires intégrées « bi », « matri », « patri ». Conclusion : résistance et développement du type familial nucléaire. Ensuite, la hiérarchie des types de localité. Matri-localité : 14%, bi-localité :16%, patri-localité : 70%. Conclusion : haut niveau de l'orientation « patri ». Todd (2011 :367) résume : « J'avais souligné, dès l'examen du cas chinois, à quel point la famille communautaire, patrilocale et exogame, était un système peu naturel, contraignant pour l'individu... En Chine, un processus complexe avait d'abord vu l'émergence de la famille souche patrilocale dans la population sédentaire, puis

la transmission de ce principe patrilinéaire embryonnaire aux nomades du Nord... enfin, le placage de la symétrie patrilinéaire clanique de la steppe (avec ses frères égaux) sur la famille souche patrilocale chinoise aurait permis le retour conquérant en Chine de cette nouvelle forme de famille communautaire patrilocale. J'ai pu appliquer ce modèle à l'Inde du Nord. » Ainsi, l'innovation patrilinéaire, souche puis communautaire s'est inventée, diffusée pérennisée au cours d'interculturalités (d'abord guerrières) sur nombre de siècles.

5. Freins et progrès dans la civilisation selon le quatuor invisible

5.1. Needham : science et politique

Needham, actif biochimiste l'est resté mais le hasard de son existence l'a conduit à privilégier une histoire exceptionnelle (27 volumes) des extrêmes et nombreuses avancées de la science chinoise antique et postérieure. Sa vive admiration ne l'a pas détourné de poser « le problème de Needham ». Encore, en 1974, à Paris, dans un entretien avec Lévy-Leblond (1999) : « Pourquoi la Chine, avec sa considérable avance sur l'Europe jusqu'à la Renaissance, n'a-t-elle pas été la 1ère le théâtre de cette révolution scientifique ? » Sans prétendre donner lui-même toute la réponse, il évoque des raisons politiques. Il s'y réfère même pour le présent : dans *Nature* (1978), il trouve « désastreuse » la politique scientifique de Mao.

5.2. Cosandey : une socio-écologie des humains avec la nature et entre eux

Cosandey (1997, 2007) partant du « problème de Needham », entreprend une enquête historique quasi-planétaire et plurimillénaire. Cosandey fonde une étonnante socio-écologie en découvrant de singulières rivalités humaines symbiotiques qu'il nomme des « méreupories », d'après le grec : « division avec bonne issue ». Cette bonne issue a surtout deux sources qui peuvent être en synergie. L'une est « thalassographique » : une relation terres-mers est favorable ou non aux interactions économiques humaines, selon la rectitude ou la découpe multiple des côtes et de l'intérieur. L'autre, plus directement « méreuporique » relève d'une rivalité y compris guerrière entre sociétés dans le cas où les forces équilibrées suspendent toute victoire. Les sociétés rivales stimulent les recherches scientifiques et techniques dont elles attendent qu'elles leur donnent l'avantage. Certes la guerre est relancée et un État l'emporte qui met fin aux recherches. Bonne issue quand même car, au-delà des conflits et dominations, le progrès scientifique et technique acquis devient information commune partagée par tous les humains. Reste qu'au moment où l'un l'emporte, sur tous, il fonde l'État universel,

unificateur, organisateur, autoritaire qui freine, diminue arrête la recherche. Cosandey montre que l'histoire est ainsi une suite de méreupories parfois longues mais toujours interrompues par la société victorieuse qui se transforme en Empire. De 3000 ans AEC à 1923 EC (fin de l'Empire ottoman), la démonstration de Cosandey est sans appel quels que soient lieux, temps, pays et gouvernants. L'arrêt diagnostiqué par Needham ne se situe pas au seul 17^e siècle en Chine mandchoue. Tous les empires, chinois ou autres, délaissent les recherches scientifiques et techniques. Mais alors, pourquoi l'Europe, après la Renaissance, ne va pas le faire ? 1^{ère} observation : ce n'est pas un hasard, c'est dû au fait que le progrès scientifique et technique de l'ensemble des méreupories s'est cumulé, conservé, transmis. Il atteint un seuil où reconnu comme un atout fondamental il ne va plus être arrêté par les puissances. Pas si simple ! D'où 2^e observation. Après l'Empire romain aucun empire ne parvient à conquérir toute l'Europe. Elle est constituée de sociétés divisées toujours rivales. 3^e observation : et si tout cela faisait un tout ? Le cumul quantitatif partagé des méreupories constitue en nouvelle puissance l'information scientifique et technique. Les acteurs européens de l'économie voient bien tout le parti qu'ils peuvent en tirer pour résister mieux aux acteurs du religieux et du politique. L'économie va devenir politique en même temps qu'informationnelle. 4^e observation : La nouvelle puissance de la science ne dépend pas seulement de toutes ces causes externes. Une cause interne est indispensable : l'esprit humain a inventé une autre conception de la recherche scientifique. Elle s'est préparée en Méditerranée hellène et hellénistique lors d'une incroyable méreuporie double après l'échec de l'Empire d'Alexandre et elle a traversé 18 siècles pour être reprise explicitement à la Renaissance. Cosandey (2007 : 679) parle de « saut qualitatif capital », de « véritable science expérimentale ». François Jullien, helléniste et sinologue y consacre tout un livre.

5.3. Jullien. Chine et Grèce : deux régimes de scientificité

Dans *L'invention de l'idéal et le destin de l'Europe*, François Jullien (2009 : 120-127) reconnaît l'importance des conditions culturelles politiques mais, en même temps, l'esprit humain peut améliorer, ou non, les modalités de son dialogue avec le réel. Pour lui comme pour Koyré (1966), la Grèce de Thalès, Platon, Aristote, Archimède franchit un seuil procédural de scientificité qui ne l'a pas été en Chine. Mais pas davantage en Europe avant la Renaissance, y compris chez un génie comme Léonard de Vinci. Observons que les cités-États grecques ne sont pas des empires. Quand la Macédoine en engendre un, la mort précoce de son promoteur Alexandre y met fin. La méreuporie hellène antérieure se voit redoublée à plus grande échelle par la méreuporie hellénistique jusqu'au moment où le « rouleau compresseur » de

Rome y met fin. Lors de la Renaissance européenne, Galilée et d'autres se situent explicitement au 2^e régime de science atteint par la pensée grecque (Demorgon, 2018a, 2018b). La question doit être remise avec son sens destinal dans l'ensemble de l'œuvre de Jullien. Elle démontre qu'avec ses vertus propres et ses réussites la civilisation chinoise a ses impasses. Mais cette observation concerne tout autant l'Europe dont les performances liées à son 2^e régime ont foncé tête baissée dans les deux monstrueuses guerres mondiales. Chaque civilisation peut voir aussi ses atouts jouer contre elle. Leur bon usage est perverti voire perdu dès qu'une domination y prend toute la place. Même constat chez Needham, Cosandey, Jullien et Todd avec chacun leur focale.

5.4. L'histoire complexe. L'orientation « patri » : origine, diffusion, haute persistance

Todd peut apparaître d'abord différent par sa spécialité : le « familial ». Pas par ses soucis fondamentaux qui concernent aussi les freins aux progrès des sociétés humaines. Le titre de son livre clé de 2017 est clair : *Où en sommes-nous ?* Le sous-titre aussi : « Brève esquisse de l'histoire humaine ». Le « familial » y pèse très lourd en profondeur inconsciente. Cette histoire est destinale. Comme pour Needham qui s'interroge sur un problème d'évolution des sciences entre Chine et Europe. Pour Cosandey qui évoque *un secret de l'occident* et s'inquiète d'une théorie du progrès scientifique. Pour Jullien qui s'interroge sur « l'idéal » et titre clairement sur « le destin de l'Europe ». D'autres les rejoignent : Michaël Foessel (2019) avec *Récidive 1938*. Amin Maalouf (2019) avec *Le naufrage des civilisations*. Que d'inquiétudes aujourd'hui sur l'engrenage des événements et sur le futur ! Les mêmes mots reviennent : accélérations et freins, gains ou pertes, arrêts ou progrès. Dans un entretien avec Todd Caroline Stevan (2011) lui demande : « Selon vous, la naissance des familles communautaires patriarcales a été un frein au développement, abaissant le statut de la femme et donc le niveau d'éducation ? » Il répond d'abord : « Ce n'est pas vraiment le sujet du livre mais cela permet d'expliquer la montée en puissance des périphéries ; je décris une tendance mais qui n'a pas été partout jusqu'au bout ». Todd (2011 :18) précise « *La découverte en Angleterre ou en Europe occidentale de formes nucléaires anciennes... permet d'expliquer l'émergence du capitalisme en zone nucléaire puisque ce type familial autorise la flexibilité sociale indispensable au déracinement des paysans et la mobilité individuelle nécessaire à l'expérimentation technologique.* » « Comme le communautarisme produit un phénomène de blocage des sociétés, cela induit finalement un correctif dans l'autre sens. Le système patrilinéaire est en crise ». Dans l'entretien précité, il ajoutait : « Et cela résout le mystère de pourquoi les

sociétés qui ont tout inventé - le Moyen-Orient et la Chine - se sont finalement arrêtées ». Distinguons les moments. L'orientation familiale « patri » a joué un très grand rôle dans les sociétés - tribales, royales, impériales - largement de conquête guerrière. Formes sociétales et formes familiales se sont alors inventées et confortées ensemble. C'est l'apport de Todd. En même temps, quand l'État universel impérial s'affaiblit voire disparaît les nouvelles sociétés guerrières rivales connaissent, bon gré, mal gré, des méreupories. C'est l'apport de Cosandey. Les résultats des méreupories sont à la base d'un autre type de développement par l'information scientifique et technique. Les deux chercheurs disent la même chose. La forme familiale orientée « patri » (autorité, abaissement du statut féminin) et la forme sociétale orientée conquête terrestre représentent un certain mode de développement qui a ses limites. Todd (2011 : 367) précise : « *J'avais souligné, dès l'examen du cas chinois, à quel point la famille communautaire, patrilocale et exogame, était un système peu naturel, contraignant pour l'individu.* » Or, à son opposé, la forme familiale nucléaire (liberté, inégalité tempérée) a contribué à un tout autre type de développement qui n'est plus centré sur la terre mais sur le capital et le mental. Todd (2011 :15) développe « Pour avoir ignoré des évolutions familiales paralysantes pour le développement technologique et économique, l'Europe a été, durant une brève période, « en tête » de la course au développement, bien que l'Occident n'ait inventé ni l'agriculture, ni la ville, ni le commerce, ni l'élevage, ni l'écriture, ni l'arithmétique ». L'évolution aujourd'hui est économique et technoscientifique. Pour autant l'orientation « patri » n'a pas disparu. Todd en a fait la démonstration magistrale (§. 4.3)

5.5. Todd et les antagonismes de méthode, d'anthropologie, d'économie et de politique

Todd pratique l'histoire destinale qui relève du 3^e régime de science (Demorgon, 2018ab, 2019). Elle est interdisciplinaire. Todd est démographe, historien, géographe, anthropologue, politologue, philosophe. L'histoire pour les quatre auteurs est planétaire, millénaire. Elle est aussi antagoniste. Todd met en œuvre cette dimension de plus d'une façon. L'antagonisme est de méthode. Toute la typologie familiale de Todd est oppositionnelle. Ne donnons qu'un nouvel exemple après tous les autres. La famille communautaire n'est pas partout la même. En Russie elle est verticale (plus autoritaire). En Yougoslavie, autogestionnaire, et dans l'Italie de « la flexibilité gramscienne » elle est horizontale (plus arrangeant). L'antagonisme est anthropologique. Todd (2011 : 381) écrit : « L'un des thèmes qui court tout au long de ce livre est la relative proximité, en anthropologie, d'un concept et de son contraire... : « autorité liberté », « égalité, inégalité »,

« patrilinéarité matrilinéarité » ... « les opposés sont plus proches entre eux que chacun d'eux ne l'est de leur indifférenciation ». Nouvel antagonisme : « différenciation, indifférenciation ». Enfin, l'antagonisme est d'économie et de politique. Todd oppose « peuple et aristocratie » : « En France, l'inégalitarisme du droit noble s'oppose... à l'égalitarisme du droit paysan ou bourgeois. » Le contenu s'inverse en Allemagne : « le principe de l'héritier unique finit par devenir identitaire non pour les nobles mais pour les paysans ».

5.6. Todd, chercheur au 3^e régime de science et « l'unité, diversité » humaine

Todd n'emploie pas le terme, mais sa pensée et sa pratique y correspondent. Ainsi, il use des deux méthodes comparative-descriptive et compréhensive-explicative. Il leur ajoute la méthode dialogique-implicative d'autant plus quand il se situe au niveau de l'ensemble de son œuvre qui porte sur « l'unité, diversité » humaine et son destin. Son œuvre se situe dans le contexte des trois « régimes de science » associés : empirique - structuro-fonctionnel mathématisé - antagoniste ensembliste planétaire et millénaire (Demorgon, 2018ab). Todd va de l'Europe vers la planète, de l'histoire moderne vers l'histoire plurimillénaire. Il travaille hors idéologie mais pas hors pensée ni hors humanité. Une ample et haute intelligibilité rétrospective conduit à fonder une histoire prospective. Les travaux d'Emmanuel Todd ont largement contribué à tout cet ensemble de progrès d'une histoire science du 3^e régime. C'est ainsi qu'il faut le lire. Ses apports novateurs sur les systèmes familiaux nous remettent entre les mains notre destin d'humain. Cela d'une façon qui met en cause les primats abusifs d'une politique et d'une économie tronquées voire perverses. Todd (2011 :15-16) en a pleine conscience : « Ma joie est sans mélange d'achever ma carrière de spécialiste des structures familiales par l'élaboration d'un modèle qui réunit tous les peuples du monde dans une histoire unique... ».

Bibliographie limitée d'Emmanuel Todd

- À paraître. *L'origine des systèmes familiaux II. Afrique, Amérique, Océanie*. Paris, Gallimard.
2017. *Où en sommes-vous ? Esquisse d'une histoire humaine*. Paris : Seuil.
2011. *L'origine des systèmes familiaux I./ Eurasie*. Paris : Gallimard.
1999. *La diversité du monde*. Paris : Seuil.
2015, 1990. *L'invention de l'Europe*. Paris : Seuil.
1984. *L'enfance du monde. Structures familiales et développement*. Paris : Seuil.
1983. *La troisième planète. Structures familiales et idéologies*. Paris : Seuil.

Bibliographie d'accompagnement

- Demorgon, J. 2018a. « Histoire des sciences, histoire science, histoire entière. *Figures de l'humain et Carré culturel* ». *Synergies Monde Méditerranéen*, n° 6. Sylvains-les-Moulins : Gerflint, p. 139-162. [En ligne] : <http://gerflint.fr/Base/MondeMed6/demorgon.pdf> [consulté le 13 juillet 2019].
- Demorgon, J. 2018b. *La science est-elle née en Occident ? Une étude de l'œuvre de David Cosandey*. Alger : El borhane.
- Cosandey, D. 1997, 2007. *Le secret de l'Occident. Vers une théorie générale du progrès scientifique*. Paris : Flammarion.
- Foessel, M. 2019. *Récidive 1938*. Paris : PUF.
- Fumey, G. 2013. « La géographie des familles pour comprendre le monde ». Paris Café de Flore : www.cafe-geo.net [consulté le 13 juillet 2019].
- Jullien, F. 2009. *L'invention de l'idéal et le destin de l'Europe*. Paris : A. Michel.
- Koyré, A. 1966. *Études d'histoire de la pensée scientifique*. Paris: PUF. (Gallimard, 1985).
- Lévy-Leblond, J.M. 1999. « Hommage à Joseph Needham (1900-1995) ». À propos d'un entretien de 1974. *Alliage*, n°41-42.
- Maalouf, A. 2019. *Le naufrage des civilisations*. Paris : Grasset.
- Needham, J. 1978. « Science reborn in China: Rise and Fall of the Anti-Intellectual Gang ». *Nature*, n° 274, p. 832-834.
- Schoenbaum, D. 1979, 2000. *Hitler's social révolution*, Tr. fr. *La Révolution brune. Une histoire sociale du Troisième Reich*. Paris : Laffont et Gallimard.
- Stevan, C. 2011. Entretien avec E. Todd : « Cet ouvrage est mon *coming out intellectuel* ». *Le Temps*, 16.09.2011.
- Vandermeersch, L. 1994. *Études sinologiques*. Paris : PUF.



ISSN 1866-5268

ISSN en ligne 2261-2750

L'accent français en Allemagne, l'accent allemand en France - apparition, perception et disparition d'un signe identitaire distinctif

Dana Martin

Université Clermont Auvergne, France

dana.martin@uca.fr

Reçu le 03-08-2019 / Évalué le 10-08-2019 / Accepté le 01-08-2019

Résumé

L'accent est la prononciation spécifique d'un étranger qui parle une autre langue que sa langue maternelle. Même s'il s'installe dans son pays d'accueil et s'il ressemble physiquement à la majorité de ses habitants, son accent le trahira : ouvrir la bouche devient moment de vérité. Pour les Français en Allemagne, il s'agit d'une expérience agréable, car leur accent est perçu comme très plaisant. Inversement, pour un Allemand en France, où l'accent est moins bien perçu, l'expérience peut être moins positive. L'étude s'appuie sur des observations et des entretiens avec une centaine de personnes concernées. Elle vise à décrire le double phénomène de l'accent français en Allemagne et de l'accent allemand en France : son apparition subite, sa perception par les autres mais aussi par soi-même, puis sa disparition progressive qui a priori ne sera jamais totale. Il s'agit donc de faire le portrait-robot d'un signe identitaire distinctif à la fois omniprésent et méconnu, voire délaissé par les études culturelles.

Mots-clés : accent, langue, culture, identité, français, allemand, France, Allemagne

Der französische Akzent in Deutschland, der deutsche Akzent in Frankreich - Entwicklung, Wahrnehmung und Verschwinden eines identitären Unterscheidungsmerkmals

Zusammenfassung

Der Akzent ist die spezifische Aussprache eines Ausländers, der eine andere Sprache als seine Muttersprache spricht. Selbst wenn er in sein Gastland zieht und äußerlich der Mehrheit seiner Einwohner ähnelt, verrät ihn sein Akzent: den Mund zu öffnen, wird zu einem Moment der Wahrheit. Für die Franzosen in Deutschland ist dies eine positive Erfahrung, da ihr Akzent als sehr angenehm empfunden wird. Umgekehrt kann für einen Deutschen in Frankreich, bei dem der Akzent weniger positiv aufgenommen wird, die Erfahrung weniger angenehm sein. Die Studie stützt sich auf Beobachtungen und Interviews mit etwa hundert betroffenen Personen. Sie soll das Doppelphänomen des französischen Akzents in Deutschland und des deutschen Akzents in Frankreich beschreiben: sein plötzliches Auftauchen, seine Wahrnehmung durch andere, aber auch durch sich selbst, und sein allmähliches Verschwinden, das allerdings fast nie vollständig ist. Es geht also darum, das Phantombild eines

identitaires Unterscheidungsmerkmals zu zeichnen, das allgegenwärtig und dennoch verkannt ist und von den Kulturwissenschaften eher vernachlässigt wird.

Schlüsselwörter: Akzent; Sprache, Kultur, Identität, Französisch, Deutsch, Frankreich, Deutschland

The French accent in Germany, the German accent in France - appearance, perception and disappearance of a distinctive identity sign

Abstract

The accent is a specific pronunciation of a foreigner who speaks a language other than his or her mother tongue. Even if he settles down in host country and physically resembles the majority of its inhabitants, his accent will betray him: opening your mouth becomes a moment of truth. For the French in Germany, it is a positive experience because their accent is perceived as very pleasant. Conversely, for a German in France, where the accent is less well perceived, the experience can be less positive. The study is based on observations and interviews involving about hundred people. It aims to describe the double phenomenon of the French accent in Germany and the German accent in France: its sudden appearance, its perception by others, but also by oneself, then its gradual disappearance which - in most cases - will never be complete. It is therefore a matter of making the composite portrait of a distinctive identity sign that is both omnipresent and unknown, generally neglected so far by cultural studies.

Keywords: accent, language, culture, identity, French, German, France, Germany

« Vous n'avez pas comme un petit accent ? » est souvent un compliment déguisé : l'étranger est reconnu en tant que tel, et invité à dévoiler son identité, son appartenance, son univers d'origine. Moment de vérité maintes fois vécu par tous ceux qui ont quitté leur pays natal pour aller vivre ailleurs, expérience plus furtive pour ceux qui ne sont que de passage : touristes, stagiaires, étudiants ou expatriés temporaires. L'accent français en Allemagne - « oh là là ! » - a beaucoup de succès. En règle générale, il est ressenti comme agréable, mélodieux et charmant. Rien que l'énumération de mots en « -ette », comme dans la chanson *Fronkreisch* de Bläck Föös (« Baguette, Jeanette, Claudette, une Cigarette, et moi »)¹ est source d'émotions positives. La chanson « Je ne parle pas français... » de Namika s'inscrit exactement dans la même logique : je n'y comprends rien, mais j'adore (« ... *aber bitte red weiter / Alles, was du so erzählst / Hört sich irgendwie nice an* »)². Comme pour l'italien, le potentiel de séduction qui est attribué au français est assez illimité, et les attentes des Allemands en ce sens le sont tout autant - ce qui peut être cadeau ou fardeau pour le locuteur natif. L'accent français est depuis toujours un mythe, voire un fantasme collectif puissant.

Il en va tout autrement pour l'accent allemand en France : seuls les germanophones et les germanophiles, mais aussi les bilingues ou les conjoints de couples mixtes le trouvent - dans le meilleur des cas - intéressant ou attirant. Le « Français moyen » en revanche aura la politesse de ne pas forcément dire ce qu'il pense au fond de lui : moins l'accent allemand est fort, moins il le trouve désagréable. « Vous n'avez presque pas d'accent. » ou « Mais tu passerais aussi pour une Suédoise » est une manière à peine codée de féliciter son interlocuteur de passer presque inaperçu, d'avoir la délicatesse de se limiter à une toute petite touche d'exotisme au lieu d'importuner l'oreille avec des sons gutturaux et une tonalité réputée rude et agressive. Viennent ensuite les références aux films de guerre (*Achtung, Ausweis, schnell schnell*), loin devant les déclarations d'amour (*leschliebödisch*), les interjections (*Achjaa ! Achsoo ! Jawoohl !*) et les grands classiques (*Mannschaft, Bier, Merkel*). Sur la toile, les vidéos caricaturant l'accent allemand sont monnaie courante³, tandis que ses défenseurs peinent à se faire entendre⁴.

L'objectif de cette contribution est d'explorer la présence et la perception de l'accent français en Allemagne et de l'accent allemand en France. L'étude repose sur deux piliers : sur des expériences faites pendant vingt-cinq ans de vie à l'étranger, entourée de collègues, de connaissances et d'amis tout aussi expatriés, aux vécus et aux accents multiples. Ces observations personnelles et témoignages recueillis de manière informelle sont complétés par une série d'environ cinquante entretiens personnels et téléphoniques menés entre 2016 et 2018 dans le cadre de différents projets de recherche. Portant essentiellement sur l'interculturalité franco-allemande, ils avaient pour but d'analyser les récits de vie d'expatriés de longue date. Lors de ces interviews réalisées dans les deux pays, et dont la durée moyenne a été d'environ une heure et demie, la question de l'accent a été l'un des points évoqués de façon récurrente. D'où l'envie de chercher à mieux comprendre un phénomène franco-allemand connu par tous, mais encore largement inexploré par la recherche en sciences humaines et sociales.

L'apparition de l'accent

L'individu n'est jamais complètement fondu dans une masse uniforme. Il appartient toujours à un milieu spécifique et dispose d'un parcours singulier qui sont constitutifs de son identité propre. Celle-ci n'est pas immuable mais évolutive : la combinaison de toutes ses appartenances (dialectale, générationnelle, sociale, culturelle) le rend à la fois unique et comparable à d'autres membres de chacun de ces groupes. Certains éléments caractéristiques sont pourtant plus distinctifs que d'autres : une particularité physique, comme un grain de beauté ou un handicap visible, mais aussi une prononciation inhabituelle, sont des traits immédiatement perceptibles.

Qu'en est-il de l'accent ? Que signifie le concept et à quoi se réfère-t-il exactement ? Selon le Larousse, l'accent est - au sens propre et non pas figuré du terme, c'est-à-dire hors champs linguistique, musical et rhétorique - l'« *ensemble de traits articulatoires (prononciation, intonation, etc.), propres aux membres d'une communauté linguistique (pays, région), d'un groupe ou d'un milieu social*⁵ ». Cette définition englobe donc l'accent étranger, régional et socio-culturel. En allemand, par contre, le mot « dialecte » renvoie à la variété régionale, tandis que le mot « accent » désigne principalement une prononciation particulière, surtout étrangère, et dans une moindre mesure des sociolectes, comme le verlan français, ou des ethnolectes, tel le « Türkendeutsch » (allemand des Turcs)⁶. Le Duden indique par conséquent qu'il s'agit d'une « intonation, prononciation, mélodie du langage (prosodie) / *bestimmter Tonfall, Aussprache, Sprachmelodie*⁷ ». En revanche, les jargons, langages techniques liés à une profession, discipline, activité ou conviction, ne sont pas concernés ici, car ils se caractérisent essentiellement par leur vocabulaire spécifique.

Contrairement à d'autres accents, moins connus, les Allemands reconnaissent sans problème l'accent français, et vice-versa. Cela vaut aussi pour les autres grandes langues européennes dont les plus familières et les plus facilement identifiables au niveau de l'accent sont probablement l'anglais, l'espagnol, l'italien et le russe. S'agit-il donc de sociolectes ? Selon Rainier Grutman, le sociolecte « *désigne une variété non plus régionale mais sociale d'une langue donnée, caractéristique d'un groupe social (Gruppensprache) et ressentie comme distincte des autres variétés de la même langue. Le sociolecte (est) (...) constitutif en l'occurrence d'une identité sociale (positive ou négative). Comme dans le cas du dialecte, les traits distinctifs d'un sociolecte peuvent être de nature lexicale (choix des mots), morphosyntaxique (formation et enchaînement des mots) ou phonétique (accent, intonation, mélodie), avec cette nuance toutefois que ces traits renvoient à la position sociale du locuteur, non à son origine géographique*⁸ ».

Trois aspects posent problème et permettent de répondre par la négative : l'absence d'une entité collective et d'une affirmation identitaire ainsi que la diversité des deux groupes respectifs. Premièrement, ni les Français ni les Allemands ne forment une communauté distincte au sein même de l'autre pays, étant donné qu'il s'agit de mobilités et de migrations individuelles, constituées de séjours et d'installations éparpillées. Deuxièmement, il y a, en règle générale, un véritable effort d'adaptation, mais aucune volonté de contestation de la langue d'accueil, ni de transformation linguistique. Troisièmement, le dénominateur commun est bel et bien la nationalité (d'origine) et non pas une appartenance sociale quelconque. Comme dans tout groupe d'expatriés venus isolément, il existe une hétérogénéité

inhérente à ce genre de « non-communauté ». Si liens il y a, ils se nouent souvent de manière sporadique et éphémère, en fonction des besoins et des circonstances du moment, et avec une durée de vie plutôt limitée (collègues de travail, parents d'élèves, groupes facebook de type « les Français de Berlin »).

De toutes façons, sur le plan du vécu réel et concret, l'accent se décline davantage au singulier qu'au pluriel : il apparaît quand un locuteur natif venu d'ailleurs a recours à une langue étrangère qu'il a apprise en tant qu'enfant, jeune ou adulte. Les bilingues n'ont généralement pas d'accent, même s'il leur arrive assez souvent de chercher leurs mots, surtout dans la langue faible. Les étrangers de la seconde génération ou ceux qui ont changé de pays avant l'âge adulte n'ont pas d'accent non plus, car ils ont grandi dans le pays d'accueil. L'accent est réservé à ceux qui ont entamé l'apprentissage de l'autre langue une fois le cap des premières années ou de la scolarité passées, phase déterminante pour l'acquisition du langage oral. L'accent appartient à ceux qui ont été socialisés dans une langue et une culture différentes de celles de leur pays d'adoption. Leur trajectoire biographique est souvent divisée en deux étapes : l'avant et l'après, les « origines », à savoir la période de l'enfance et de la jeunesse, puis le moment de l'expatriation provisoire ou définitive.

Ce départ est d'ailleurs rarement envisagé comme un départ pour toujours, *a fortiori* entre pays voisins comme la France et l'Allemagne. Un séjour de courte durée peut se transformer en séjour de plus longue durée, la plupart du temps pour des raisons pédagogiques ou professionnelles (échange, stage, emploi), encore plus fréquemment pour des raisons privées : on suit quelqu'un, on rencontre quelqu'un, on reste pour quelqu'un. Tout est alors dans le regard porté sur l'autre, et par la même occasion sur le pays de l'autre, et dans la volonté d'y trouver du beau. La phase « lune de miel », qui peut durer entre quelques mois et plusieurs années, a l'immense avantage de transformer le plomb en or, la source d'agacement en source d'émerveillement. La nourriture, la météo, les habits, la mentalité, le quotidien, les tics et les tocs - et l'accent aussi, le sien et celui du partenaire : rien ne pose problème. « *Ce qui est génial en Allemagne de l'Est, c'est cette incroyable gentillesse des gens, de toute sa famille, je n'ai jamais vu ça nulle part ailleurs.* », déclare Anthony, trentenaire et co-gérant d'un café franco-allemand ouvert dans sa ville natale avec sa compagne... est-allemande⁹.

Si le départ à l'étranger, qui est en même temps (et de manière encore plus marquante) une arrivée, s'accompagne d'un changement de langue, il donne lieu à l'émergence de l'accent, accent qui sera plus ou moins discret ou prononcé. Chose somme toute assez banale, et pourtant complètement nouvelle dans la vie de celui qui se découvre... être une personne avec accent. Parce qu'auparavant, il

n'en avait pas. Ou pour le moins pas de manière permanente. L'accent est ainsi un trait caractéristique qui tombe littéralement du ciel. Il masque et démasque ; il place la nationalité - jusque-là un détail sans grande importance - sur le devant de la scène ; il devient un signe distinctif de l'altérité, une carte de visite désormais omniprésente.

La perception de l'accent

Les références liées à l'accent français sont globalement positives en Allemagne ; le principe prédominant est l'admiration de tout ce qui est français, avec parfois, tout au plus, une pointe de désapprobation. L'engouement des Allemands pour la France et les Français est tel que les clichés positifs sur la fierté de la « grande nation » et sur le fait de pouvoir y « vivre comme Dieu en France » l'emportent très largement sur les bémols, avant tout le manque de sérieux (« La France, pays des blocages »). Paradoxalement, ce manque peut lui aussi être vu comme un plus. Manque de discipline (traverser au rouge), manque de rigueur (non-respect de l'ordre du jour) et manque de fiabilité (grèves, retards, imprévus) ... certes. Mais quelle allure, et quelle classe tout de même ! L'enthousiasme pour l'esprit et le savoir-vivre français - deux gallicismes importés - ne connaît guère de limites. Il est solidement ancré dans une francophilie surtout bourgeoise, aisée, cultivée et très portée sur ses propres exploits touristiques et culinaires. Beaucoup d'Allemands perçoivent les Français comme des épicuriens désinvoltes, et leur envient insouciance et légèreté. A l'instar de la mode et de la gastronomie, la langue française véhicule un certain chic qui est à la fois apprécié et recherché.

Par conséquent, un locuteur français est d'emblée avantagé, car il représente un pays et un patrimoine qui sont particulièrement bien vus. Si le Français en question fait de surcroît l'effort de parler allemand, il gagne encore plus en charisme, puisque son accent passe pour être joli, drôle et touchant. L'avantage étant évident : son potentiel de séduction s'en trouvera grandement augmenté. L'inconvénient aussi : il n'est pas toujours simple d'être un sex-symbol dès que l'on ouvre la bouche, sans avoir rien demandé à personne. « J'en ai super marre par moments », explique Amandine, 20 ans, étudiante à Erlangen, qui travaille aussi comme vendeuse dans un magasin de souvenirs.

C'est toujours les mêmes réactions, toujours les mêmes questions, toujours les mêmes histoires de vacances. Alors des fois je leur dis qu'ils se trompent et que je suis kazakhe ou ouzbèke ou je ne sais pas quoi. Pareil, quand le serveur m'offre mon café, parce que je suis si mignonne avec mon petit accent français si mignon, et qu'il y a des copines allemandes aussi, alors là, ça me met franchement mal à l'aise des fois¹⁰.

Le constat est largement partagé, surtout par les femmes qui racontent souvent des anecdotes similaires, en pesant le pour et le contre. En général, il y a surprise au début, puis amusement par la suite, l'énerverment est plus exceptionnel - on ne va pas se plaindre d'être adoré ailleurs, a fortiori si on ne l'est pas, ou tellement moins, chez soi. Force est de constater qu'il s'agit d'une expérience valorisante, et qui favorise l'attachement au pays d'accueil, même si c'est en parfaite connaissance du fait que tous les étrangers ne sont pas accueillis avec la même politesse, loin s'en faut. Le Français en Allemagne est un invité d'honneur qui a conscience de sa position privilégiée.

A l'inverse du scénario précédent, les références qu'évoque l'accent allemand en France sont globalement négatives. Le principe historique étant celui de la répulsion et du rejet, la haine féroce d'autrefois a fini par se transformer tout d'abord en méfiance, puis en respect de l'ancien adversaire. En dépit de tous les discours sur l'amitié franco-allemande, il en reste un fond solide de scepticisme. Ainsi, les Français oscillent entre neutralité et ignorance, entre bienveillance et jalousie, avec des moments de rapprochement (« Paris et Berlin font bloc face aux Américains¹¹ »), mais aussi des pics d'incompréhension et d'inquiétude (« L'Allemagne et Paris : entre amour et désamour¹² »). Quant à la perception du voisin, nous sommes donc dans un schéma qui est diamétralement opposé à la haute idée que se font les Allemands de la vie en France et des Français. Ces derniers voient l'Allemagne traditionnellement comme le pays de l'inculture, du froid et de la malbouffe, et les Allemands comme des rustres et des durs à cuire, mi-bornés, mi-ignorants... éventuellement un peu moins bizarres que les Anglais ou les Russes, mais nettement moins originaux aussi, bien que plus travailleurs et plus productifs.

Si l'Allemand en question se donne la peine de parler français, il ne fait que son devoir, devoir qui mérite approbation et encouragement, puisque son accent passe pour tout sauf plaisant à écouter. Toutes les prouesses culturelles et industrielles de ses compositeurs, inventeurs, philosophes et ingénieurs réunis n'y changeront rien : l'Allemagne est un pays qui manque d'attractivité, et l'allemand une langue qui ne fait ni rêver ni rire, même si la génération des profs youtubeurs s'efforce de prouver le contraire¹³. Qu'il s'agisse de la reconstruction d'après-guerre ou de la réunification réussie, des grosses voitures, des machines à laver high-tech ou des modes d'emploi sans fautes d'orthographe, les exploits du voisin forcent une admiration quelque peu mitigée par le sentiment d'avoir à admirer le premier de la classe. Selon la journaliste Daphnée Lepertois, « le personnage d'Agnan dans *Le Petit Nicolas* en est l'incarnation type : un pleurnichard sans amis »¹⁴ qui renvoie les autres élèves à des rangs inférieurs, en termes de résultats mais aussi d'estime de soi.

La perception du « made in Germany », du fameux « modèle allemand » si prisé par les médias hexagonaux, est une perception plutôt ambivalente. L'image française des produits, des ressortissants et aussi de l'accent allemand fait souvent penser au slogan « Quadratisch. Praktisch. Gut. / Carré. Pratique. Bon. » des tablettes de chocolats Ritter Sport, vendus chez Lidl, supermarché aussi omniprésent que les touristes allemands tout au long des côtes françaises. Décidément, ils sont un peu partout. On ne va pas trop leur en vouloir, mais quand même. Jamais tranquille ! « Et toi alors, tu es venu nous piquer nos jobs et nos femmes ? » - question posée à Jochen, expatrié et cadre dirigeant chez Michelin lors d'une soirée arrosée entre collègues. Il le raconte avec une certaine amertume, en expliquant son choix de repartir au bout de quelques années passées en France : les meilleurs postes seraient réservés aux Français sortis des grandes écoles françaises, sa femme allemande n'aurait jamais trouvé de travail à Clermont-Ferrand... Or, ce n'est pas tout. « Il m'est arrivé aussi que mes propres collègues se moquent de mon accent allemand en pleine réunion professionnelle, alors ok, il n'y avait pas mort d'homme, mais j'ai trouvé ça un peu glauque quand même, ce n'était vraiment pas génial comme expérience¹⁵ ». Nul homme n'est une île, et tout être humain est un être social : l'avis des autres nous importe, le regard des autres est un miroir nécessaire, tantôt flatteur, tantôt cruel. Des retours positifs par rapport à son propre accent peuvent donner des ailes, même s'il y a peu ou pas de mérite, tandis que des retours négatifs mettront la personne concernée d'autant plus dans l'embarras, voire en détresse, qu'elle ne pourra pas faire grand-chose pour remédier à la situation.

La disparition de l'accent

Ce qui est vrai pour l'apparition de l'accent vaut aussi pour sa disparition : il s'agit d'un aspect singulier mais représentatif. Si le premier phénomène est un évènement plutôt soudain qui prend toute son importance au moment du changement de pays, le second est une phase beaucoup plus difficile à situer dans le temps. L'émergence de l'accent, c'est-à-dire d'un trait caractéristique auparavant inexistant ou peu significatif, s'apparente à une véritable césure, notamment sur le plan cognitif et identitaire. En revanche, son effacement progressif laisse d'autant moins de traces qu'il s'agit d'une diminution à très long terme qui se produit dans un contexte de routines et d'habitudes prises depuis de longues années. Tandis que l'apparition subite d'un signe distinctif est un changement évident, perceptible et donc remarqué, son amoindrissement, voire sa (quasi) disparition, relèvent du changement lent, graduel ou constant qui se fait des plus discrets. L'individu et son entourage direct ne sont d'ailleurs pas les mieux placés pour en juger. Tout comme pour un enfant qui grandit ou une personne qui vieillit, pour quelqu'un qui adopte

un dialecte ou qui change de comportement, de mode de vie, de façon d'être - aucune de ces mutations ne frappera l'observateur qui y assiste au quotidien.

L'évolution sera plus perceptible de l'extérieur, c'est-à-dire de loin, car seule la distance géographique et temporelle, mais aussi sociale ou relationnelle, permettra de comparer l'avant à l'après. Avec le recul, on peut déceler un éventuel contraste qui n'est pas perçu par celui qui est trop familier avec la réalité observée. L'étranger, devenu de moins en moins « étranger » à son environnement, non seulement aux yeux de son entourage mais aussi à ses propres yeux, en est le premier touché. Sa perception du phénomène sera toujours biaisée par plusieurs facteurs qui sont d'ordre physiologique et psychologique, c'est-à-dire liés soit au corps, soit à l'esprit.

Sur le plan physiologique, il existe de toute évidence un décalage entre la production vocale et la réception auditive des sons et des sonorités. Premièrement, on n'entend pas sa propre voix de la même manière que les autres ou sur un enregistrement. Il est donc difficile d'entendre son propre accent, qu'il soit étranger ou dialectal. En revanche, il peut y avoir des instants déclin, qui sont d'ailleurs plus souvent des moments de gêne que de plaisir à se découvrir « différent » de ceux qui écoutent. Cela vaut particulièrement pour les situations inhabituelles ou inconfortables. Deuxièmement, la représentation mentale de l'émetteur ne correspond pas du tout à celle du récepteur, et les sensibilités acoustiques varient tout aussi fortement d'un récepteur à l'autre. Ainsi, certaines personnes arrivent à détecter des particularités qui échappent à d'autres. Le locuteur presque bilingue et ayant peu d'accent peut aisément passer inaperçu - sauf auprès de ceux qui ont l'oreille plus fine que la moyenne. Or, le locuteur qui s'exprime en faisant des fautes ne passera jamais inaperçu. Le locuteur qui parle sans fautes mais avec un accent audible non plus. Les étrangers qui parviennent à se confondre dans la masse des autochtones sont donc très peu nombreux, puisqu'il est difficile d'exceller en même temps sur le plan grammatical, lexical et phonétique.

Sur le plan psychologique, le facteur clé est d'abord la volonté et ensuite la capacité à imiter les autres au point de pouvoir se cacher parmi eux. Tel le bébé qui s'imprègne de ce qui l'entoure et qui cherche sans cesse à reproduire pour arriver à comprendre et à se faire comprendre, l'adulte aspire lui aussi à la compréhension et à l'acceptation mutuelle. L'altérité peut être un atout, notamment pour plaire ou séduire, mais bien plus souvent, elle s'avère être un risque à maîtriser ou à minimiser. Dans un premier temps, les origines étrangères peuvent correspondre à un désir d'exotisme qui pimente souvent les relations amicales et surtout amoureuses : la provenance lointaine, l'horizon différent et l'accent original apportent alors une différence qui, des deux côtés, peut être vécue comme intéressante, gratifiante,

valorisante. Par la suite, il y a presque toujours un peu plus d'ombre au tableau. Au niveau professionnel, la maîtrise insuffisante de la langue s'avère être un handicap, mais rien que la présence d'un accent régional ou étranger peut suffire à être ne pas être pris au sérieux, à subir des blagues ou des brimades. Ouvrir la bouche devient alors un exercice compliqué. Dans la vie privée, le fait d'adopter la langue du conjoint peut conduire à une asymétrie entre partenaires et provoquer des inégalités communicationnelles : lors d'une dispute en famille, le membre étranger aura plus de mal à défendre sa position sans se ridiculiser, car il butera peut-être sur tel mot et prononcera mal tel autre. Son discours paraîtra moins convaincant, moins crédible aussi, ce qui peut engendrer de la frustration et, à terme, un sentiment de lassitude et de déception.

D'une manière générale, le désenchantement est le maître-mot de tous les moments et toutes les phases « post lune de miel » qui ponctuent à intervalles réguliers la vie de l'expatrié permanent. L'interculturalité sera alors ressentie davantage comme un poids que comme une partie de plaisir. Les épreuves sont partout, et ils ne manquent pas de susciter de l'exaspération. Témoignage d'Andreas, professeur d'allemand de 55 ans :

Ce qui m'énerve chez mes collègues français, c'est qu'ils n'ont jamais envie de bouger, ils ne pensent qu'à manger. Il y a toujours vingt-cinq personnes à n'importe quel pot, mais jamais personne pour s'inscrire à mes randos. Tout le monde prend la voiture, jamais le vélo, même pour aller chercher le pain à l'autre bout de la rue, franchement, je ne m'y ferai jamais¹⁶.

Il n'est peut-être pas inintéressant de signaler qu'il est marié à une femme qui ne cache pas son manque d'affinité avec le monde germanique. Même situation pour Frank, conducteur de train de 42 ans, qui raconte que son épouse (une Française non germanophone) n'apprécie guère qu'il parle allemand à leurs deux enfants : « *Il lui est arrivée à plusieurs reprises de m'imiter, alors j'ai fini par laisser tomber¹⁷* ». Le scénario est moins rare qu'on ne le pense. « *Mon père n'aimait pas du tout qu'elle nous parle en allemand, il y était vraiment opposé* », dit un Jean-Luc, artisan d'une cinquantaine d'années, fils d'une mère bavaroise et d'un ancien militaire français stationné en Allemagne dans les années soixante-dix. Comme il allait à l'école française, il n'a jamais appris l'allemand¹⁸. « *Ma mère elle est allemande en fait, elle aurait pu faire en sorte que je sois bilingue moi aussi, mais mon père n'était pas trop pour, je crois.* », confie Valentin, étudiant français (aux notes tout juste passables) à la fin d'un examen oral d'allemand qu'il a passé avec un camarade issu d'une famille allemande vivant en France - et dont il envie l'accent allemand irréfutable¹⁹.

Tout laisse à penser que deux mécanismes complémentaires sont à l'œuvre dès lors qu'il s'agit de se débarrasser de son accent étranger : l'envie de plaire et la crainte de déplaire²⁰. Tantôt ce sont les compliments qui motivent à s'immerger le plus possible, tantôt ce sont les critiques qui obligent à se faire remarquer le moins possible²¹. Ne pas pouvoir parler sa langue maternelle à la maison, faire l'interprète pour un conjoint réfractaire lors de retrouvailles familiales dans le pays d'origine, devoir accepter que la transmission aux enfants n'aura pas lieu - la liste des frustrations potentielles, petites et grandes, est étonnamment longue.

En guise de conclusion, il faut avant tout retenir que le départ et l'enracinement à l'étranger sont beaucoup plus souvent liés à une personne qu'à un projet, l'amour figurant tout en haut de la liste des motivations personnelles. L'attrait de l'autre est alors doublé par l'attractivité de son pays, de sa langue et sa culture, facteurs qui sont perçus comme des atouts, même si l'intérêt des Allemands pour la France est plus fort qu'inversement. Une fois tombé amoureux de quelqu'un, on tombe facilement amoureux de ce qui l'entoure, quitte à positiver outre mesure, notamment au tout début ou - un bon bout de chemin plus loin - pour défendre ses propres choix biographiques, justifier d'éventuels sacrifices aussi. Ensuite, il convient de souligner que l'individu et son accent sont à la fois spécifiques et universels. Si chaque parcours est différent, il en va de même pour tout processus d'adaptation et d'intégration. Résultat d'un cheminement particulier (qui est composé d'une foule de détails dissemblables à ceux qui ont marqué des périodes similaires), il est tout de même possible d'identifier certaines tendances globales. Les plus importantes sont, d'une part, l'attirance ou le rejet quant à l'accent de l'autre, et d'autre part, la diminution et la fluctuation par rapport à son propre accent.

L'attirance est basée à parts égales sur la recherche de la différence et du rapprochement. L'accent d'une autre personne intrigue et fascine parfois au point de devenir sa carte de visite principale. Cette quête de l'altérité se manifeste tantôt dans l'intérêt d'un partenaire, tantôt dans l'attention des autres, tel un aimant plus ou moins puissant. Or, le bonus « exotisme » est une denrée aussi précieuse que périssable qui est surtout opérationnel au début d'une relation, au moment de la rencontre. Au fil du temps, il perdurera de plus en plus dans le regard des autres, et surtout de toute nouvelle connaissance, tandis que l'étranger lui-même ainsi que son entourage immédiat n'y prêtent plus attention depuis longtemps.

Le rejet de l'accent de l'autre, qu'il soit conscient ou inconscient, exprimé ou non, repose au contraire sur la recherche d'une norme collective ou sur une volonté de prise de distance. Une fois la soif de l'inconnu assouvie, le pendule peut basculer de l'autre côté, et tout d'un coup, le bonheur résidera dans la ressemblance, dans

la conformité, dans une aspiration à l'égalité apparente ou dans un besoin de retour en terrain familier. S'intéresser à l'accent, aux origines, à la culture de l'autre peut aussi être une façon relativement accessible, voire confortable, de mettre de l'interculturalité dans sa propre vie, sans forcément passer par la case apprentissage d'une langue étrangère. Au pire, désintérêt rime avec désillusion ou désamour. Finalement, l'herbe n'est pas tellement plus verte ailleurs. « *Il n'est pas rare que des avocats et des juges entendent des phrases comme 'J'ai épousé l'homme que j'aimais, et j'ai divorcé d'un Allemand'*. », précise Marie, sociologue et intervenante dans un séminaire consacré aux relations franco-allemandes²².

La diminution de son propre accent intervient au cours des différentes phases d'acculturation qui se caractérisent par la quête d'une nouvelle identité. Au bout de ce processus d'intégration progressive, il y aura, dans la grande majorité des cas, un état de stagnation : il n'y aura plus beaucoup de gains ni de pertes en termes de maîtrise linguistique et culturelle. Une fois la phase d'apprentissage et d'amélioration terminée, l'accent - fort, faible ou entre les deux - se stabilisera autour d'un *statu quo* qui, à l'instar de l'individu vieillissant, aura vocation à osciller au sein d'un périmètre donné, d'un équilibre trouvé.

La fluctuation de l'accent va en diminuant : il sera plus présent dans des moments de stress ou de fatigue, de changements de lieu ou de mode de vie. Mais ce n'est pas pour autant qu'il disparaîtra complètement. Il restera simplement en veilleuse. Dans la durée, le locuteur étranger conserve son appartenance initiale, tout comme son passeport d'origine. Les liens avec le pays de naissance deviennent de plus en plus distants, finissent par se limiter au souvenir des plats, des lieux et des événements marquants d'une enfance ou jeunesse lointaine. En règle générale, le sentiment d'appartenance finit par s'estomper. Il peut même y avoir comme un ressenti d'imposture face à la perception des autres, de plus en plus en décalage avec l'identité présumée. En réalité, le principe d'éloignement, de déconnexion, de perte de repères prend presque toujours le dessus. Rares sont ceux qui arrivent à conserver des contacts réguliers et des liens intenses avec l'univers de leur propre passé, et ce malgré l'arrivée des nouvelles technologies dans les foyers. Ainsi, l'accent est le cordon ombilical qui relie l'étranger de la première génération à sa patrie, notion de plus en plus abstraite, source de nostalgie ou de regrets pour les uns, de refus ou d'indifférence pour les autres.

Bibliographie

Alario, F.-X., Goslin, J., Laganaro, M., Michel, V.2010. « The functional origin of foreign accent: Evidence from the syllable frequency effect in bilingual speakers ». *Psychological Science*, n° 21 (01/2010), p. 15-20.

Blanchet, Ph. 2012/2015. Linguistique de terrain, méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique de la complexité. Édition revue et complétée, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Blanchet, Ph., Bulot, T. 2013. Une introduction à la sociolinguistique, pour l'étude des dynamiques de la langue française dans le monde. Paris : Editions des Archives Contemporaines.

Blanchet, Ph., Clerc Conan, S. 2018. Je n'ai plus osé ouvrir la bouche... Témoignages de glottophobie vécue et moyens de se défendre. Limoges : Lambert-Lucas.

Bongaerts, T. 2003. « Effet de l'âge sur l'acquisition de la prononciation d'une langue seconde ». AILE, n° 18, p. 79-98.

Bröcher-Drabent, K. 2018. Aussprache und Wahrnehmung : eine empirische Studie zur Rezeption von L2-Varietäten des Deutschen. Dissertation, Technische Universität Dortmund. Tübingen: Stauffenburg Verlag.

Canepari, L. 2017. French pronunciation & accents: geo-social applications of the natural phonetics & tonetics method. München: LINCOM GmbH.

Dupoux, E., Kinzler, K., Spelke, E. 2007. « The Native Language of Social Cognition ». Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America, Vol. 104, n° 30 (24/07/2007), p. 12577-12580.

Levis, J., Moyer, A. 2014. Social dynamics in second language accent. Boston : De Gruyter Mouton.

Matter, J. 2006. « La prononciation authentique en langue étrangère : un problème négligé ». Revue française de linguistique appliquée, vol. xi, (1), p. 21-32. En ligne : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee-2006-1-page-21.htm> [consulté le 30 octobre 2018].

Moyer, A. 2013. Foreign accent: the phenomenon of non-native speech. Cambridge (GB) : Cambridge university press.

Notes

1. Bläck Fööss, Frankreich, Frankreich (1985), <https://www.youtube.com/watch?v=Zy-ltd6Mu600> [consulté le 21 octobre 2018].

2. Namika - Je ne parle pas français (13.04.18), https://www.youtube.com/watch?v=103bx_Waacc [consulté le 21 octobre 2018].

3. How German Sounds Compared To Other Languages, par CopyCatChannel (19 juillet 2013), https://www.youtube.com/watch?v=-_xUIDRxdmc = L'Allemand comparé aux autres langues, par DivertissonsNous (23/07/13) <http://www.divertissonsnous.com/2013/07/23/lallemand-compare-aux-autres-langues/> [consulté le 21 octobre 2018].

4. La preuve que l'Allemand est une langue magnifique, par DivertissonsNous / Easy Languages (01/09/15) <http://www.divertissonsnous.com/2015/09/01/la-preuve-que-lallemand-est-une-langue-magnifique/> [consulté le 21 octobre 2018].

5. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/accent/401> [consulté le 08 janvier 2019].

6. Kallmeyer Werner, « Variation multilingue et styles sociaux communicatifs L'exemple de jeunes migrants turcs en Allemagne », Langage et société, 2004/3 (n° 109), p. 75-93. DOI : 10.3917/ls.109.0075. <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2004-3-page-75.htm> [consulté le 08 janvier 2019].

7. <https://www.duden.de/rechtschreibung/Akzent> [consulté le 08 janvier 2019].

8. Rainier Grutman, « Sociolecte », dans Anthony Glinoe et Denis Saint-Amand (dir.), Le lexique socius, <http://ressources-socius.info/index.php/lexique/21-lexique/49-sociolecte> [consulté le 08 janvier 2019].

9. Échange informel avec Anthony (prénom fictif) de juillet 2007 ; propos recueillis en français.

10. Témoignage d'Amandine (prénom fictif) recueilli dans le cadre d'une interview réalisée dans un café à Erlangen en juin 2017 (durée 1h30) ; propos recueillis en français.

11. <http://www.francesoir.fr/actualites-monde/pour-paris-et-berlin-leurope-doit-pouvoir-assurer-sa-defense> [consulté le 26 avril 2019].
12. <https://parisunited.fr/le-club/lallemagne-et-paris-entre-amour-et-desamour/> [consulté le 26 avril 2019].
13. <https://www.youtube.com/watch?v=6dAwDick5mI>, deutsch lernen im Sommer, Am 18.08.2016 veröffentlicht ; <https://www.youtube.com/channel/UCesZBmRS6lgZ3uuiB8RdX0A> [consultés le 26 avril 2019].
14. Lepertois, Daphnée, Pourquoi déteste-t-on les premiers de la classe ? * *Et les premières de la classe. (17/05/2018), <http://www.slate.fr/societe/pourquoi-deteste-t-on/les-premiers-classe-intellos> [consulté le 20 mai 2019].
15. Échange informel avec Jochen (prénom fictif) de novembre 2015 ; propos recueillis en allemand puis traduits en français.
16. Échange informel avec Andreas (prénom fictif) de mai 2013 ; propos recueillis en allemand puis traduits en français.
17. Échange informel avec Frank (prénom fictif) de janvier 2006 ; propos recueillis en allemand puis traduits en français.
18. Échange informel avec Jean-Luc (prénom fictif) de mars 2017 ; propos recueillis en français.
19. Échange informel avec Valentin (prénom fictif) d'avril 2019 ; propos recueillis en français.
20. Chapitre « Prinzip : Vermitteln Sie Ihrem Kind eine positive Einstellung zu seiner Zweisprachigkeit (Principe : Transmettez à votre enfant une attitude positive quant à son bilinguisme) », p. 115-117
21. chapitre « Kann man seine Muttersprache vergessen ? (Peut-on oublier sa langue maternelle ?) », p. 139-141.
22. Débat suite à une table ronde organisée par l'institut Goethe à Lyon, septembre 2017 ; propos recueillis en français.



ISSN 1866-5268

ISSN en ligne 2261-2750

Traduire ce qu'il n'aurait pas fallu dire. Un défi pour les traducteurs

Andrea Kyi-Drago

Traductrice professionnelle, Allemagne
andrea@kyi-drago.de

Reçu le 26-07-2019 / Évalué le 12-08-2019/Accepté le 15-08-2019

Résumé

On fait appel à un traducteur lorsque la langue représente une limite insurmontable de la compréhension. Sa tâche réside précisément dans le dépassement de cette frontière linguistique. La compréhension doit alors être mutuelle et authentique. Cependant certaines défaillances de la compréhension ne résultent pas de problèmes linguistiques. L'article se préoccupe précisément de textes contenant des éléments qui n'auraient pas dû être exprimés, ou du moins pas de cette manière et qui présentent les caractères d'un tabou. Partant d'un exemple réel, l'auteur s'efforce de mettre en évidence les défis que représentent l'identification et le traitement de ces tabous par le traducteur. Elle formule finalement quelques stratégies susceptibles de répondre de manière adéquate à ces défis.

Mots-clés : tabou, communication interculturelle, traducteur, stratégies

Das Unsagbare übersetzen. Eine Herausforderungen für Übersetzer

Zusammenfassung

Der professionelle Übersetzer kommt zum Einsatz, wenn die Sprache eine unüberwindbare Grenze des Verstehens markiert. Durch seine Arbeit soll diese sprachliche Grenze überwunden werden. Übersetzungen sollen zu Verständigung miteinander, zu echtem Verstehen führen. Es gibt jedoch Grenzen des Verstehens, die nicht in der Sprache verankert sind. Der Artikel beschäftigt sich mit Textelementen, in denen das, was dasteht, etwas ist, das man nicht sagt oder schreibt: ein Tabu. Anhand eines Praxisbeispiels zeigt die Autorin die Herausforderung auf, die tabuhafte Texte an den Übersetzer stellen können und kommt zum Schluss, dass zur Bewältigung dieser gezielte Strategien benötigt werden.

Schlüsselwörter: Tabu, interkulturelle Kommunikation, Übersetzer, Translator, Strategien

Translate the intraduisible. A challenge for translators

Abstract

A professional translator is contracted when language marks the insurmountable limit of understanding. It is widely understood that it is his task to overcome this linguistic border. The translation has the purpose of establishing mutual and genuine understanding. However, there are limits to understanding that are not anchored in linguistic issues. The article refers to those situations in which the text to be translated contains things that are not to be said or written: a taboo. Based on a practical example, the author makes aware of the challenge that taboos in texts can pose to the translator. She concludes that targeted strategies are needed to manage this.

Keywords: taboo, intercultural communication, translator, strategies

1. Le traducteur et l'indicible

Le traducteur professionnel tout comme son client souhaite une traduction de qualité. Il existe une interdépendance entre l'un et l'autre puisque l'intervention d'un traducteur est souvent liée à une situation de communication difficile, voire impossible. Cette interdépendance demande une grande confiance de la part du client et un dévouement certain de la part du traducteur professionnel, quelle que soit sa spécialité. Une difficulté non négligeable réside dans le fait que l'incompréhension ne provient pas toujours uniquement de la méconnaissance de la langue mais d'éléments d'ordre culturel tels que les maladroites identitaires ou les tabous¹.

Partant d'une situation d'une négociation entre deux hommes d'affaire où intervient l'autodérision chez l'un des protagonistes et une réaction inadaptée chez l'autre, l'article tente de mettre en lumière les défis qui se présentent au traducteur dans de telles situations qui mettent en danger le résultat d'une négociation. Pour ce faire seront abordées la question de la position du traducteur, l'analyse des phénomènes à l'œuvre et les stratégies possibles pour remédier au risque de blocage.

2. Rôle et position du traducteur

Les diverses théories existantes en traductologie se heurtent souvent aux représentations du client pour lequel il suffit de traduire ce qui est dit ou écrit : « [...] ... le traducteur - encore aujourd'hui l'opinion la plus répandue - n'a besoin que de traduire ce 'qui est écrit'. » (Wilss 1997 :94, traduction AKD)².

Il peut arriver pourtant que le traducteur³ se retrouve, de fait, dans un rôle de co-négociateur avec les contraintes et les responsabilités qu'il inclut. Il existe

entre ces deux pôles toute une palette de rôles et de fonctions attendus par le client - même s'ils restent rarement clairement formulés. C'est la plupart du temps le contexte de la traduction qui en déterminera le rôle et la fonction. La traduction d'un texte littéraire, d'un échange diplomatique ou d'une négociation d'affaire implique un jeu d'attitudes variable. La position du traducteur ne sera, en effet, pas la même selon qu'il connaît l'auteur ou le destinataire du texte ou du discours, qu'il aura à faire à un stratège de la communication habitué à utiliser les services d'un traducteur ou d'un interprète, ou au contraire s'il doit accompagner un jeune technicien, peut-être maladroit face à une négociation déterminante pour son entreprise.

La question de la responsabilité qui revient au traducteur devient cruciale lorsque les discours dans des textes sources contiennent des propos qui, même lorsqu'ils ne comportent pas de dimension problématique dans la culture d'où ils ont été produits, vont entraîner un malaise, de la honte pour tous les protagonistes impliqués, éventuellement une rupture de l'échange une fois traduits. Le cas que nous analysons dans cet article en est une illustration.

Cette question n'a guère fait l'objet de recherche en traductologie⁴ jusqu'à présent. Cela tient peut-être à la nature même du tabou. On aura préféré contourner le sujet. Pourtant, si l'on prend le concept de tabou dans son sens large, on peut constater que les défis de leur traduction ne sont pas si rares et que les conséquences d'une prise en compte inappropriée peuvent se révéler catastrophiques. Pour chaque cas, le traducteur est tenu de prendre une décision, de choisir entre plusieurs options dans l'éventail des positions qui s'offrent à lui. Va-t-il opter pour une traduction littérale, choisir de rester invisible (cf. Venuti 1995), sans philtre, au point de demander à ne pas être cité ? « *Après tout, on pourrait toujours demander à ne pas être mentionné comme traducteur* » (Colliander 1996 :146, traduction AKD)⁵ Certains contextes exigent cette transparence. Un diplomate fin stratège ne tolérera sans doute pas de voir son interprète interférer dans sa stratégie. D'autres contextes amèneront le traducteur à adopter le rôle de partenaire actif dans le déroulement d'une négociation, en intégrant toutes ses connaissances de la culture du partenaire pour faire aboutir cette négociation. Cela dit, même si leur intervention reste imperceptible, le poids de leur responsabilité n'en disparaît pas pour autant (Prunč 2008, Kyi-Drago 2016) vu qu'ils restent à l'intersection entre des locuteurs de langues et de cultures différentes.

Mais quel rôle le traducteur peut-il et/ou doit-il adopter lorsque le discours comporte un élément inaudible ou blessant ? Comment ne pas être un 'sauveur' abusif ni laisser s'établir un échange voué à l'échec ?

L'exemple que nous allons analyser ici ne comporte pas de difficulté linguistique particulière. Du point de vue de la traductologie, la difficulté réside dans le traitement des éléments culturels extra-linguistiques et notre réflexion porte davantage sur les stratégies à la disposition du traducteur que sur la traduction elle-même.

3. Quand une histoire drôle ne fait pas rire

L'humour est un des éléments les plus marqués culturellement et donc, des plus délicats pour le traducteur. Le cas réel⁶ présenté ici met en scène un homme d'affaire polonais pratiquant l'autodérision et son partenaire allemand qui ne perçoit pas la spécificité de cette forme d'humour.

3.1. Le déroulement de l'échange

Les partenaires commerciaux travaillent dans le domaine technico-industriel et l'échange porte sur la livraison d'une commande et sur le montage d'un système technique en Pologne. Les protagonistes correspondent par écrit (par télécopie). Le client est une société polonaise, le fournisseur une société allemande. La langue pivot⁷ dans notre exemple était l'anglais. Une traductrice dont la langue maternelle est le polonais traduit pour le client, une traductrice dont la langue maternelle est l'allemand traduit pour le fournisseur, de l'anglais vers la langue nationale et de la langue nationale vers l'anglais. Le matériel technique devait être livré sur un chantier de construction en Pologne et y être stocké pendant environ quinze jours jusqu'au moment du montage. Dans la correspondance, les questions logistiques ont été décrites. Dans ce contexte, le client polonais a formulé un passage critique sous la forme d'une plaisanterie bien connue à propos de la pratique du 'triathlon', traduite en anglais comme suit :

You know how things go over here: Polish people come walking to public swimming baths and leave by bike [traduction anglaise du texte original polonais].

Ce passage a été traduit en allemand par :

Sie wissen ja, wie es hier läuft. Polen kommen zu Fuß ins Schwimmbad und fahren mit dem Fahrrad nach Hause. (= Vous savez comment c'est ici. Les Polonais viennent à la piscine à pied et repartent à vélo.)

Dans sa réponse, le client allemand a réagi ainsi :

Lassen Sie uns die Fahrräder in Ketten legen, damit die Polen fit bleiben können. Oder sollten wir die Polen in Ketten legen? (= Mettons des chaînes aux vélos pour que les Polonais restent en forme. Ou bien devrions-nous enchaîner les Polonais ?).

Ce qui donne dans la traduction anglaise :

Let us put the bikes into chains so that Polish people stay fit. Or should we better put the Polish into chains ?

Goffman (1973) reconnaît trois manières courantes de faire perdre la face à un interlocuteur : celles qui sont volontaires, ce sont alors des insultes, celles qui sont fortuites, non voulues mais pourtant prévisibles et celles qui sont involontaires, ce sont des gaffes, comme c'est, semble-t-il, le cas ici.

Cette mise en danger de la présentation de soi a fait que, suite à cet échange, le ton du partenaire polonais est devenu froid et extrêmement réservé. Le changement de ton a donné lieu à une discussion entre les deux traductrices et leur client allemand. Il était clair que ce que le locuteur allemand avait voulu être une poursuite de la plaisanterie, était une insulte condescendante pour l'interlocuteur polonais. Ça n'était nullement l'intention du partenaire allemand mais la traductrice polonaise a estimé que des excuses ne seraient pas prises au sérieux ni estimées recevables par son client. La solution choisie consista pour les traductrices à prendre sur elles le dysfonctionnement, à déclarer qu'elles avaient mal compris le texte source allemand et surtout que l'erreur provenait de l'anglais comme langue pivot. Cette explication a permis de sauver la face et ainsi de revenir à la table de négociation.

3.2. La prise en compte d'un élément tabou

Dans cet article, nous nous référons conceptuellement aux recherches existantes sur le tabou (Kraft 2015, Schröder 2003, Balle 1990, Luchtenberg 1975). En utilisant les termes de tabou ou de transgression de tabou, nous considérons que les tabous sont des ordres d'évitement, des conventions négatives. En règle générale, la violation d'un tabou génère un sentiment d'embarras ou de honte (selon les cas, seulement pour celui qui brise le tabou, ou seulement pour son partenaire de communication, pour les personnes qui constatent la brisure du tabou ou même pour toutes les personnes concernées, qui qu'elles soient selon le cas), ce qui peut conduire à l'évitement (de l'un, de l'autre, de toutes les personnes impliquées) : Si une personne est évitée en tant que personne, en tant qu'être humain, cela représente une menace pour son identité. C'est une menace pour l'identité. Les tabous peuvent aussi être délibérément brisés pour provoquer des changements. Lorsque nous parlons ici de tabous, nous incluons le faux pas, le non-dit, le non respect des codes élémentaires qui présentent un caractère de tabou (Lebedewa 2016 :7), quelle que soit l'importance de l'élément tabou.

Dans le contexte qui nous préoccupe, la « suite » allemande de la plaisanterie (« Faut-il mettre aussi des chaînes aux Polonais ») ne répond plus du tout aux critères d'une plaisanterie. Manifestement, elle n'a pas fait rire la personne à laquelle elle était adressée. Elle a risqué de lui faire perdre la face, car c'est bien de cela qu'il s'agit. A cela s'ajoute la question Oder-Neisse. «In Ketten-Legen» (mettre des chaînes) renvoie directement à 1939-1945, ainsi que cela pose donc la question d'«épaisseur» culturelle historique des interlocuteurs (et des traductrices). Vu le contexte de négociation internationale, on peut difficilement imaginer que la démarche de faire perdre la face ait pu être consciente et délibérée. Le locuteur allemand n'a pas perçu la fonction de l'autodérision. Les facteurs de groupe, de temps et de lieux ont sans doute influencé la situation. La forme écrite a donné un caractère irrémédiable que les traductrices n'ont pas su interpréter à sa juste mesure. Tous ces éléments ont contribué à la mise en péril de la négociation.

3.2.1. Analyse⁸ de l'exemple en fonction des tabous

Le but de cette correspondance commerciale était de préciser la nécessité et la planification de mesures de protection contre le vol ou toute autre détérioration de la livraison au cours de la quinzaine précédant le montage. Le matériel devait être stocké dans les locaux du client mais celui-ci a reconnu un risque de vol. Il a utilisé la plaisanterie pour exprimer le risque de vol avec autant de légèreté que possible.

Les partenaires se trouvaient chacun dans leurs bureaux respectifs. La correspondance s'est faite par écrit. Le lieu, la forme écrite et l'appartenance à un groupe⁹ ont eu des effets différents sur la situation de communication des partenaires commerciaux. Le client polonais a dissimulé le risque de vol qu'il avait perçu par une histoire drôle. Le fournisseur allemand en a compris le contenu : le matériel pourrait être volé. Cependant, il se peut qu'il n'ait pas compris la nature taboue du sujet (la fréquence des vols en Pologne) et l'auto-ironie, le second degré du client. Il a essayé maladroitement de reprendre la blague, ce qui a échoué, l'autodérision ayant retrouvé son caractère desobligeant à partir du moment où elle était reprise par un étranger.

Le locuteur polonais aurait pu dire : « Il existe un risque que le matériel soit volé. Il faudra prévoir des mesures de sécurisation. » Discours neutre mais qui laissait un espace au partenaire allemand de faire allusion à la fréquence des vols en Pologne. Le fournisseur allemand a, en quelque sorte, brisé un tabou en ne respectant pas la fragilité de l'autodérision. S'il l'avait perçue, on se serait attendu à une réponse du type « oh, vous savez, les problèmes de vols ne se limitent malheureusement pas à la Pologne » ou simplement « Oui, il faudra penser à sécuriser le matériel. On a l'habitude. » Cette forme d'élégance aurait permis à chacun de garder la face.

Les traducteurs n'ont hélas que rarement la possibilité de choisir leurs clients et dans un cas comme celui-ci, c'est aux deux traductrices qu'incombait la responsabilité de sauver la négociation.

3.2.2. L'humour pour éviter la honte

Selon Balle (1990 :42-45), la plaisanterie peut être une forme de sensibilisation aux tabous tout en forçant les gens à utiliser des euphémismes (Luchtenberg 1975 :178-221).

Comme nous l'avons précédemment évoqué, choisir le ton de la plaisanterie dédramatisait la situation et évitait au partenaire polonais la honte de se voir assimiler à un peuple de voleurs, soit en le reconnaissant lui-même, soit en risquant une remarque telle que « C'est vrai qu'en Pologne, il faut tout prévoir ! » de la part du partenaire allemand et à laquelle il n'y aurait rien eu à répondre.

Pour Kraft (2015), c'est le contexte social qui détermine ce qui peut être dit et ce qui doit être évité. La distinction n'est pas pour autant aisée et la limite dans l'ambiguïté, l'ambivalence d'une plaisanterie est souvent floue. En fait, c'est la réaction des interlocuteurs (Balle 1990) qui révélera si, le cas échéant, un tabou a été brisé ou non. Mais le recours à la plaisanterie peut révéler la présence d'un tabou, en même temps qu'elle vise à le dissimuler. C'est là un élément qui devrait susciter la vigilance du traducteur.

Pour Ruddies (1983), à l'inverse, la plaisanterie peut être un excellent moyen de dépasser l'indicible. « *Dès qu'on peut rire de positions bloquées, d'attitudes fossilisées, on leur enlève leur puissance destructrice* » (Ruddies 1983 :51, traduction AKD)¹⁰. C'est une question de solidarité de groupe.

Un rire partagé confirme la solidarité du groupe. La rupture délibérée d'un tabou sous la forme d'une plaisanterie marque les limites du groupe : si vous ne riez pas, vous ne pouvez pas dire où se situent vos limites normales ou vos seuils de stimulation parce que vous ne montrez pas si ce que vous dites vous fait mal ou est acceptable pour vous. Le tabou est ainsi délibérément remis en question dans la plaisanterie et sert de baromètre pour le seuil de stimulation des «pairs». (Balle 1990 :45, traduction AKD)¹¹

Le fait que les différentes composantes de l'échange aient été sous forme écrite et soumises à l'intervention de quatre personnes a certainement joué un rôle non négligeable. Les réactions ont été différées, ineffaçables. La solidarité de groupe n'existait pas en tant que telle même si les deux traductrices ont finalement accepté d'endosser l'incompétence au nom de la solidarité.

Le recours à une langue pivot a été dans ce jeu de l'ambiguïté, en partie, la cause du dysfonctionnement pour en être finalement son excuse. En tous cas, la forme écrite et les lieux distincts auraient empêché de rire ensemble de la plaisanterie.

3.2.3. Le traitement de l'autodérision en traduction

Les traductrices ont opté spontanément pour une traduction littérale des deux parties de la plaisanterie. Il était tout à fait logique d'en traduire la première partie, celle où le partenaire polonais donnait de lui même une image drôle et détachée. En revanche, la seconde partie, celle où le protagoniste allemand risque de faire perdre la face à son partenaire en faisant l'amalgame entre voleurs et Polonais et en bafouant ce qui pouvait être pris comme une marque de confiance, aurait dû interpeller la vigilance des traductrices. Cependant, il ne s'agit pas de l'importance ou de la proportion de l'élément tabou. En tout cas, l'expression d'enchaîner quelqu'un est suffisamment « humiliante » pour que l'on sente qu'elle ne peut pas être drôle, même sans connaissances historiques de base. Le choix des traductrices de traduire « à l'échelle 1 :1 » a entraîné un changement de la relation tel qu'il pouvait faire échouer toute la transaction. La stratégie partagée des traductrices ou l'absence de stratégie, peut s'expliquer par la nature de la traduction. Il est rare que le rôle du traducteur soit précisé en amont lorsqu'il s'agit de textes techniques ou commerciaux, où l'humour et l'autodérision sont assez rares et les ruptures de tabous encore davantage. Donc, même si cela n'avait pas été thématiqué, c'était bien une traduction littérale simple qui était demandée.

Cela aurait pu être différent puisque le partenaire allemand a finalement accepté, souhaité, que les traductrices rétablissent la situation au détriment de leur image de bonnes professionnelles. C'est la relation de dépendance économique - difficile de dire à des clients : « Tant pis pour vous si vous n'êtes pas capable de communiquer correctement ! » - et parce qu'elles se sentaient concernées par l'issue de la négociation, qui a justifié qu'elles prennent sur elles.

Curieusement, c'est en reconnaissant qu'elles avaient mal compris, qu'elles ont pu préserver leur image de bonnes traductrices ! Le paradoxe des attentes et des défis qui en découlent pour le traducteur est là clairement illustré.

3.2.4. Signification d'un positionnement sans ambiguïté

L'analyse du cas, dans laquelle la réaction à une plaisanterie sous la forme d'une reprise et d'une poursuite de celle-ci a conduit à une violation de tabou, montre l'importance d'une définition claire du paramètre « groupe ».

Nous décrivons la position des deux traductrices comme suit : Chaque traductrice traduisait pour le partenaire commercial de sa langue maternelle et pour l'autre traductrice. Les destinataires dans la langue cible étaient connus. Cela est généralement considéré comme un avantage, car un traducteur ne sait pas toujours pour qui il traduit. Par exemple, Kohlmayer (1996 :190) souligne que le traducteur littéraire ne connaît généralement pas le destinataire de la langue cible :

Comme les futurs lecteurs d'une œuvre littéraire - l'original ou la traduction - sont inévitablement inconnus de l'auteur ou du traducteur, l'œuvre est contrainte de créer ses lecteurs. Bref : la littérature produit des lecteurs, elle ne reproduit pas un public régulier ou abonné [...]. Ce serait un effort inutile, par exemple dans le cas des traductions allemandes d'Umberto Eco ou de David Lodge, que de cibler un public défini d'une manière ou d'une autre, comme les anglicistes allemands, les policiers ou les touristes, etc. Lors de la rédaction ou de la traduction de lettres commerciales pour des destinataires connus nommément, on peut s'adapter aux destinataires, ce qui n'est pas le cas de la traduction littéraire¹². (Kohlmayer 1996 :190, traduction AKD).

La comparaison avec les traductions littéraires montre que la responsabilité d'un traducteur peut être différente selon qu'il connaît ou non les destinataires des textes en langue cible. Malgré la connaissance que les auteurs et les destinataires avaient des textes sources et cibles de ce correspondant d'affaires et malgré le temps dont disposaient les traductrices pour réfléchir à la situation en raison de la forme écrite, il n'a pas été possible de «s'adapter au destinataire» afin d'éviter la rupture du tabou. Le groupe au sein duquel la maladresse, la gaffe, aurait pu être traitée n'est, ici, pas bien défini. Aucune connivence ne pouvait émerger car plusieurs groupes existaient avec des interfaces fluctuantes. Il pouvait y avoir une proximité professionnelle liant les négociateurs d'une part, les traductrices, d'autre part. Mais il pouvait aussi y avoir un côté allemand et un côté polonais avec une connivence entre le négociateur et sa traductrice, puisqu'ils se connaissaient. Il aurait pu apparaître d'autres formes dues à des sympathies, la traductrice allemande appréciant l'humour du Polonais et ayant honte de la condescendance ou de la grossièreté qu'elle aurait perçue chez son client allemand, etc... Ce jeu de distance et de proximité a dû évoluer au cours de la négociation. Vu que notre préoccupation, ne concerne que les stratégies qu'auraient pu adopter les traductrices face à une situation donnée, nous ne nous traiterons que les hypothèses alternatives qui les concernent.

Ainsi, la traductrice allemande aurait pu communiquer avec son client, demander si la blague lui était destinée à elle ou bien s'il avait vraiment prévu de la faire traduire, et lui faire remarquer, le cas échéant, que le partenaire polonais n'allait

peut-être pas apprécier la suite de la plaisanterie, que « putting Polish into chains » n'allait peut-être pas le faire rire... et proposer une formulation plus soft, comme « D'accord, on va voir, ce qu'on peut faire ». Elle aurait aussi pu prendre l'initiative d'adopter la version soft sans en prévenir son client.

La traductrice polonaise aurait pu, elle aussi, anticiper la rupture de tabou et traduire de cette manière ou d'une manière similaire.

Au plus tard après la première lecture des blagues respectives, les traductrices auraient pu se demander et/ou demander à leurs clients respectifs si les auteurs avaient réellement écrit leurs textes pour le partenaire commercial ou si les partenaires commerciaux, consciemment ou inconsciemment, avaient écrit 'pour leurs traducteurs' et supposé qu'elles traduiraient le message de manière significative et non littérale.

Elles avaient le choix de leur positionnement, de leur autonomie, de la distance qu'elles prenaient à l'égard des déclarations qui leur étaient soumises. Manifestement, elles n'y étaient pas préparées. Notre propos n'est pas de juger de la pertinence de la stratégie adoptée par les traductrices, qui s'est d'ailleurs révélée fructueuse. Mais bien d'envisager les alternatives comme un souci de flexibilité et d'adaptation qui devrait être une ressource familière des traducteurs.

Et plus le discours comportera d'éléments émotionnels, plus les risques sont grands de voir la traduction amplifier ou contrarier l'effet souhaité au départ.

La position du traducteur à l'interface entre l'auteur du texte source et le destinataire du texte cible reste difficile. Les difficultés se situent au-delà des problèmes des jeux de mots au niveau phonétique-morphologique ou morphologico-syntaxique. Les allusions, les stéréotypes ou les préjugés socioculturels, qui ne sont pas seulement évoqués dans les plaisanteries, exigent un haut degré de sensibilité et une réelle vigilance de la part du traducteur.

4. Considérations sur les stratégies multi-perspectives pour faire face au tabou

L'exemple cité montre qu'il peut être important pour les traducteurs occasionnels ou professionnels de traiter la question de l'ambiguïté en profondeur. D'abord en théorie et depuis des perspectives différentes : ambiguïté du texte, ambiguïté de la propre autonomie, positionnement, attentes des clients, etc.

Pour ce faire, il serait sans doute opportun d'explorer les dimensions suivantes : les éléments extralinguistiques, la distance appropriée entre traducteur et discours à traduire, les dimensions cachées ou perceptibles des tabous.

Les éléments non linguistiques

Leur prise en compte est nécessaire à la traduction, a fortiori lorsque le discours peut comporter des signes d'agressivité, de reconnaissance ou de condescendance. Il n'existe pas de comportement modèle mais il s'agit là d'une réflexion peu présente dans la formation et pourtant souvent déterminante. La prise de conscience du traducteur de ses propres limites face à des déclencheurs émotionnels non verbaux est une première étape dans la constitution d'une compétence appropriée.

La bonne distance

La réflexion ici encore doit commencer en amont. Comment ne pas se laisser emporter par les contraintes de temps, les automatismes, la satisfaction d'être une bonne technicienne ? Dans le cas de la présence d'un tabou dans la culture source ou culture cible, le traducteur peut se positionner en simple observateur. Cette position peut lui permettre d'anticiper. Il n'a aucun intérêt propre ni à la réception du texte source ni à la production du texte cible (Nord 2009 :11).

Les savoirs culturels

Il existe de nombreux travaux sur la nature, la raison d'être, la fonction des tabous. En avoir une connaissance théorique permet non seulement d'apprivoiser la crainte qu'ils puissent susciter mais aussi de les identifier plus tôt et de savoir les ressources dont on dispose en tant que traducteur pour choisir la meilleure stratégie. L'évitement est rarement la bonne solution. Pour Lebedewa (2026 :10), c'est là que l'on perçoit l'ambiguïté du rôle du traducteur. Lorsque l'évitement fonctionne dans d'autres situations, il échoue pour le traducteur.

Un exercice simple de mise en pratique de ces savoirs est offert, par exemple, dans le commentaire d'œuvres d'art qui brisent délibérément les tabous.

En conclusion ...

L'exemple que nous avons choisi présentait a minima les caractéristiques d'un tabou. Il a engendré de la gêne, de la honte et n'aurait pas été récupérable sans l'implication des traductrices et sans les nécessités économiques auxquelles étaient soumis les deux partenaires. L'analyse montre que le positionnement, la distance, le savoir - éléments qui relèvent d'une bonne formation en traductologie - sont des atouts importants pour traiter des paroles interdites. Dans ce cas précis, l'échec

n'aurait été sans doute qu'économique. Si nous imaginons maintenant la présence d'un tabou culturel dans un contexte médical ou juridique, l'importance d'une réflexion en amont prend toute sa signification.

Bibliographie

- Balle, C. 1990. *Tabus in der Sprache*. Frankfurt am Main: Peter Lang.
- Braem, Helmut M. 1966. «Berufsbild des Übersetzers literarischer und wissenschaftlicher Werke». Unter: Europäisches Otsch/das-kollegium/benutzerkreis/helmut-m-braem-berufsbild, login 16.05.2019.
- Braem, Helmut M. 1966. «Berufsbild des Übersetzers literarischer und wissenschaftlicher Werke». Unter: Europäisches Otsch/das-kollegium/benutzerkreis/helmut-m-braem-berufsbild, login 16.05.2019.
- Goffmann, E. 1973. *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi*. Paris: Les Editions de Minuit.
- Kohlmayer, R. 1996. „Wissen und Können des Literaturübersetzers „. In: Kelletat, Andreas (Hrsg.). *Übersetzerische Kompetenz*. Frankfurt/Main: Lang.
- Kraft, H. 2015. *Die Lust am Tabubruch*. Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht.
- Kyi-Drago, A. 2016. *Der Translator an Schnittstellen im mehrsprachigen Handlungs- und Spannungsfeld der interkulturellen Kommunikation*. Norderstedt: Books on Demand.
- Lebedewa, J. (Hrsg.) 2016. *Tabu und Übersetzung*. Berlin: Frank & Timme.
- Luchtenberg, S. 1975. *Untersuchung zu Euphemismen in der deutschen Gegenwartssprache*. Dissertation an der Rheinischen Friedrich-Wilhelms-Universität Bonn. Bonn: Hundt.
- Nord, C. 2009. *Textanalyse und Übersetzen. Theoretische Grundlagen, Methode und didaktische Anwendung einer übersetzungsrelevanten Textanalyse*. 4. Auflage. Tübingen: Groos.
- Prunč, E. 2008. „Zur Konstruktion von Translationskulturen“. In: Schippel, Larisa (Hrsg.) 2008. *Translationskultur - ein innovatives und produktives Konzept*. Berlin: Frank & Timme. 19-41.
- Ruddies, Günther H. 1983. *Vergnügliche Seelenkunde. Eine Psychologie des Humors*. München: Kösel.
- Schröder, H. 2003. „Tabu“. In: Wierlacher, Alois / Bogner, Andrea (Hrsg.). *Handbuch Interkulturelle Germanistik*. Stuttgart: J.B. Metzler. 307-315.
- Venuti, L. 1995. *The Translator's Invisibility. A history of translation*. London, New York: Routledge.
- Wilss, W. 1997. „Die Rolle des Übersetzers im Übersetzungsprozeß“. In: Wotjak, Gerd / Schmidt, Heide (Hrsg.) 1997. *Modelle der Translation. Models of Translation*. Frankfurt/Main: Vervuert. 89-105.

Notes

1. Nous entendons par tabou des ordres d'évitement (cf. Kraft 2015), des conventions négatives (cf. Schröder 2003). Lorsque nous parlons ici de tabous, nous incluons le faux pas, le non-dit, le non respect des codes élémentaires qui présentent un caractère de tabou (cf. Lebedewa 2016:7), quelle que soit l'importance de l'élément tabou.
2. „[...] der Übersetzer - so auch heute noch die weitverbreitete Meinung - braucht ja nur das zu übersetzen, 'was dasteht'“ (Wilss 1997 :94)
3. Nous utiliserons ici, le terme de traducteur dans son sens large, c'est-à-dire comprenant également la fonction d'interprète.

4. Cf. Lebedewa (2014 : épine du livre). „Erstmals erkunden Wissenschaftler und Übersetzer das Spannungsverhältnis von Tabu und Übersetzung aus interdisziplinärer Sicht der Fächer Philosophie, Theologie, Literatur-, Sprach-, Kunst- und Translationswissenschaft gemeinsam.“ Les stratégies de traduction dans le traitement des tabous, qui pourraient surtout être traitées durant la formation des traducteurs, font encore défaut.
5. „Schließlich könnte man immer darum bitten, nicht als Übersetzer erwähnt zu werden.“ (Colliander 1996:146)
6. L'exemple est tiré du corpus qui constitue la base des travaux de recherche en cours de l'auteure qui portent sur les *Multiperspektive Strategien zum Umgang mit dem Unsagbaren. Kulturelle Identitäten in interkulturellen Begegnungen an der Grenze zwischen Verständigung und Unverständnis* (Kyi-Drago, publication prévue 2019/2020).
7. Une langue pivot est une troisième langue dans un système de relais. La langue pivot est utilisé pour traduire d'une langue vers une autre en passant par cette troisième langue, ici l'anglais : langue source polonais -> langue pivot anglais -> langue cible allemand et dans l'autre sens allemand -> langue pivot anglais -> langue cible polonais.
8. La discussion qui suit ne constitue pas une analyse complète de la correspondance commerciale présentée. Seuls les aspects pertinents pour cet article sont abordés ici.
9. „*Tabus sind immer kontextabhängig - jede Gruppe, jeder Ort und jede Zeit haben ihre oft sehr unterschiedlichen Tabus.* Ohne die Benennung der Gruppe, für die ein bestimmtes Tabu Gültigkeit hat, geraten wir bei einer Diskussion rasch in heillose Verwirrung.“ (Kraft 2015:14-15).
10. „Sobald man nämlich über festgefahrene Positionen, verhärtete Fronten lachen kann, ist ihnen die Sprengkraft genommen“ (Ruddies 1983:51).
11. „Gemeinsames Lachen bestätigt die Gruppensolidarität. Der absichtliche Tabubruch in Form eines Witzes markiert die Grenzen der Gruppe: Wer nicht mitlacht, gibt nicht zu erkennen, wo seine Normgrenzen bzw. Reizschwelle liegen, weil er nicht zeigt, ob das Gesagte ihn verletzt oder ob es für ihn akzeptabel ist. Das Tabu wird also im Witz absichtlich in Frage gestellt und dient als Barometer für die Reizschwelle der „peers“.“ (Balle 1990:45)
12. „Da die zukünftigen Leser eines literarischen Werkes - des Originals oder der Übersetzung - dem Autor oder Übersetzer zwangsläufig unbekannt sind, ist das Werk gezwungen, sich seine Leser zu schaffen. Kurz gesagt: Literatur produziert Leser, sie reproduziert nicht ein Stamm- oder Abonnement-Publikum [...]. Es wäre ein sinnloses Bemühen, etwa bei den deutschen Umberto-Eco- oder David-Lodge-Übersetzungen ein irgendwie abgegrenztes Zielpublikum anzuvisieren, etwa die deutschen Anglisten, Polizisten oder Touristen usw. Beim Verfassen oder Übersetzen von Geschäftsbriefen für namentlich bekannte Empfänger kann man sich auf die Adressaten einstellen, bei der literarischen Übersetzung nicht.“ (Kohlmayer 1996:190)

Synergies
Pays germanophones n° 12/2019



Lectures scientifiques
francophones.
Comptes rendus
de deux ouvrages choisis





Dominique Huck

Université de Strasbourg, France

huck_dominique@orange.fr

Blanchet Philippe (2^e éd. : 2019) *Discriminations : combattre la glottophobie*, Limoges, Lambert-Lucas, (1^{ère} édition : Paris 2016, Editions Textuel), 152 pages.
ISBN : 978-2-35935-281-8

Blanchet Philippe, Clerc Conan Stéphanie (2018) *Je n'ai plus osé ouvrir la bouche... Témoignages de glottophobie vécue et moyens de se défendre*, Limoges, Lambert-Lucas, 124 pages.
ISBN : 978-2-35935-267-2

Disons-le d'emblée : au-delà du titre relativement opaque, le petit ouvrage de Blanchet est un essai engagé assez réussi, dont la lecture ne peut qu'être vivement recommandée à tout lecteur intéressé par un regard sociolinguistique qui rappelle les fondamentaux humains des langues.

Il fait le point sur les questions de variétés, de variations, sur les dénominations ordinaires et scientifiques de « langue », « dialecte » et autre « patois », en montrant qu'il n'existe pas de donnée *préétablie*, mais qu'il s'agit toujours de constructions humaines et de catégorisations subjectives. Il rappelle que ces constructions ainsi que les majorations et minorations sociales dont elles font l'objet ne sont en rien des phénomènes « naturels », mais relèvent bien d'une idéologie et d'une logique de domination et de pouvoir, qui amène la couche dominante qui possède le pouvoir politique, social, culturel, économique, ... non seulement à imposer sa propre variété linguistique comme seule langue légitime, mais aussi à diffuser l'idée que la hiérarchie des langues est un état de fait « naturel » et font en sorte que cette idée soit intériorisée par les « dominés ».

Divisé en cinq grandes parties, toutes rythmées par de courts chapitres, l'ouvrage cherche à donner une information « grand public » de qualité sur un ensemble de questions sociolinguistiques en lien avec les discriminations sociales.

L'introduction resitue très utilement la question de la discrimination par la langue dans le droit international et français ou l'application (voire la non-application ou l'application partielle) des dispositions du droit interdisant la discrimination par la langue, tout en rappelant qu'il a fallu un certain temps pour que cet aspect des discriminations soit pris en compte.

Blanchet rappelle à juste titre que les normes linguistiques, en particulier les normes prescriptives sont des constructions sociales, discriminantes en soi, dans la mesure où les prescripteurs érigent leurs propres normes linguistico-sociales comme les « vraies » normes de sorte que toute variation est inacceptable et non légitime (p.39-41). L'ouvrage tente ainsi de rappeler qu'à partir de cette logique, la minoration et la majoration des langues sont, principalement, celles des locuteurs et des groupes sociaux auxquels ils appartiennent. Il s'agit par conséquent d'un étalonnage qui est diffusé dans le corps social comme une sorte d'ordre naturel alors qu'il ne s'agit que d'une construction des dominants. Et Blanchet souligne là un aspect central : l'acceptation de cette logique par ceux qui la subissent et qui tentent même de « se corriger » pour répondre aux normes attendues montre l'aspect pervers de cette diffusion dans le corps social, culpabilisant et insécurisant (de manière explicite ou implicite) pour un nombre non négligeable de locuteurs (p.47-49)¹. Peut-être aurait-il été bienvenu de développer un peu plus l'enjeu social que représente la « compétence sociolinguistique » (p.55) qui est directement liée à la connaissance des codes sociaux, aspect qui est abordé – un peu trop succinctement – dans le sous-chapitre « Contrôle linguistique et contrôle social » (p.67-69). Si l'on ne peut que se réjouir des nombreuses références auxquelles renvoie l'auteur tout au long de l'ouvrage, il est dommage que, pour ce dernier aspect, Basil Bernstein ne soit pas évoqué, dans la mesure où, dans un contexte scolaire, il a montré que les rapports d'inégalité sociale étaient inexorablement liés à la connaissance des codes sociaux, que les seuls les enfants des couches sociales les ayant édictés connaissent et que les autres doivent (essayer ?) d'apprendre pour correspondre à la norme sociale attendue par l'école².

S'agissant de la catégorisation qu'il utilise, « glottophobie » : il est dommageable que Philippe Blanchet ne l'explique et ne la justifie que très brièvement (p.43-45). Contrairement à ce qui est affirmé, elle n'entre pas vraiment dans la série des 'altérophobies' (comme « xénophobie » ou « islamophobie »), dans la mesure où ce n'est pas la langue en soi qui est l'objet du rejet, mais ce sont bien les locuteurs, comme l'indique la définition de Blanchet : « Le mépris, la haine, l'agression, le rejet, l'exclusion de *personnes*, discrimination négative effectivement ou prétendument fondés sur le fait de considérer incorrectes, inférieures, mauvaises, certaines formes linguistiques [...] usitées par ces personnes. » Aussi, si la tentative néologique est

tout à fait louable, son opacité et/ou son ambiguïté (le lien sémantique problématique entre *glotto-* et *phobie*, notamment) risquent bien plus de desservir le propos et d'occulter une vraie question de discrimination et d'injustice sociale décrite et analysée par la sociolinguistique et particulièrement par Ph. Blanchet dans son ouvrage. Peut-être faudrait-il s'en tenir à la catégorisation certes plus restrictive mais plus transparente de « discrimination linguistique », comme le second ouvrage co-publié avec S. Clerc Conan semble le confirmer.

Notes

1. L'ouvrage de Philippe Blanchet et de Stéphanie Clerc Conan (2018) *Je n'ai plus osé ouvrir la bouche...* (*op. cit.*) rassemble notamment des témoignages concernant les humiliations subies par des locuteurs dont la langue produite (dans ses variations et ses différences) a été considérée par d'autres locuteurs, juges en l'occurrence, comme non conformes aux normes attendues.

2. Bernstein Basil (trad. française : 1975) *Langage et classes sociales. Codes sociolinguistiques et contrôle social*, Paris, Editions de Minuit. Ce sont la description et l'analyse qui sont intéressantes. On n'est bien sûr pas obligé de partager le point de vue de Bernstein et encore moins ses propositions de catégorisations comme *code élaboré vs code restreint*, par exemple, en ce qu'elles reflètent l'idéologie dominante.

Synergies
Pays germanophones n° 12/2019



Annexes





Profils des contributeurs



• Coordinateurs scientifiques •

Virginie Viallon est germaniste et docteur en Sciences du langage. Ses domaines de recherche ont d'abord été les médias dans la perspective du rapprochement qui s'est opéré avec la didactique des langues, autour de l'idée de la médiation, puis sur les apports de la sémiologie de l'image pour l'apprentissage en DDL, en particulier pour le français et l'allemand. Son parcours biographique, qui s'inscrit entre la France, l'Allemagne et la Suisse lui a aussi permis de développer une réflexion interculturelle dans la recherche comme dans l'enseignement des langues, dans la formation pour adultes et universitaire. Elle est actuellement professeure d'Allemand dans l'enseignement secondaire à Genève.

Hans Giessen a d'abord travaillé dans le domaine journalistique à Sarrebruck et à Luxembourg. Il a reçu le prix Erich-Voltmer pour un reportage télévisé diffusé sur la chaîne 3 Sat. Il a fait son doctorat et son habilitation à l'Université de la Sarre et a participé à divers projets de recherche pour le ministère allemand de la recherche, la commission européenne (entre autres). Il a été ATER à l'Université de Heidelberg, puis professeur à Czeszochowa en Pologne. Depuis 2015 il est professeur à l'Université de Helsinki en Finlande et aussi à l'Université de Kielce en Pologne depuis 2018. Il a été nommé chevalier de l'ordre nationale du mérite.

• Auteurs des articles et entretien •

Marcus Maida est enseignant-chercheur à la Haute Ecole Joanneum de Graz, à la Haute Ecole de Dortmund et à l'Académie d'arts plastiques à Vienne. Ses recherches se situent dans les domaines suivants : l'esthétique contemporaine, la théorie de l'esthétique, la théorie et la pratique de la culture populaire, les sciences de l'image, les sciences du design et des médias (entre autres). Son principal centre d'intérêt porte sur l'analyse esthétique et scientifique de la culture pop. Pour plus de détails, voir le site : <http://hoteldiscipline.net>

Emmanuel Suard est Directeur de la gestion de Arte Strasbourg depuis 2017. Auparavant il a travaillé à Arte France à Paris entre 2000 et 2002, avant de devenir Directeur adjoint des programmes d'Arte à Strasbourg de 2005 à 2012. Il a occupé ensuite les fonctions de Conseiller culturel à l'ambassade de France et était Directeur de l'Institut français d'Allemagne de 2012 à 2016.

Jean-Samuel Marx est docteur en histoire (Université de Heidelberg et de Strasbourg) et a soutenu sa thèse en 2018 sur le thème : l'histoire des relations franco-allemandes

depuis 1990. Il est chargé d'enseignement à l'Institut de traduction et d'interprétariat de l'Université de Heidelberg depuis 2011 et a été assistant scientifique à la fondation pour la Mémoire du Président Friedrich Ebert de Heidelberg de 2013 à 2017.

Thierry Bidon est docteur en Histoire contemporaine, enseignant d'allemand (langue seconde et étrangère) et de français (langue seconde et maternelle) dans un lycée allemand à Stuttgart. Il est également enseignant titulaire à la Haute Ecole Pédagogique de Karlsruhe, où il enseigne l'histoire en langue française à des étudiants du cursus bilingue au département d'Histoire, ainsi que la civilisation, la littérature et la langue française à des étudiants du département de français.

Anna Huber est professeure stagiaire au collège en Allemagne dans le Baden Württemberg et terminera son stage pratique en juillet 2020 pour devenir professeur de français.

Jacques Demorgon Paris Sorbonne, philosophe et sociologue aux Universités de Bordeaux 3 et Reims, intervenant à l'Unesco et en entreprise mondiale : Schneider Electric, Basf, Crédit Agricole, de même qu'à l'Ena, l'Enm, l'Ensa, l'Enap. Il a animé en équipe pluridisciplinaire internationale des séminaires expérimentaux de rencontres résidentielles, périodiques et de longue durée avec le soutien de l'OFAJ, de l'Office de la jeunesse franco-québécois et germano-polonais. Jacques Demorgon est aussi le rédacteur en chef de la revue du Gerflint *Synergies Monde Méditerranéen*. Voir ses publications et son profil complet sur : <http://www.jacques-demorgon.com> et <http://www.word-world.fr>.

Dana Martin est Maître de conférences en allemand à l'UFR LCC (Langues, Cultures et Communication) de l'Université Clermont Auvergne (UCA) et membre du laboratoire « Communication et sociétés » (EA 4647). Ses enseignements portent sur la civilisation et la langue allemande, ses travaux de recherche sur la société allemande et les questions d'identité et d'interculturalité.

Andrea Kyi-Drago est traductrice professionnelle et gestionnaire de projets dans les secteurs de l'industrie et de l'économie depuis plus de trente ans. Ses centres d'intérêts scientifiques sont les suivants : la médiation, la gestion des conflits et l'intégration de la médiation dans différentes disciplines, l'image professionnelle du traducteur, les situations hétérogènes dans les contextes multilingues et pluriculturelles, tabous et translation.

• **Auteur des comptes rendus** •

Dominique Huck est professeur des universités émérite à l'Université de Strasbourg. Ses travaux se situent dans le champ de la dialectologie, de la sociolinguistique, ainsi que des politiques linguistiques, notamment dans le domaine éducatif. Ces dernières années, sa recherche a fréquemment porté sur des questions de catégorisation et d'interrogations définitives (notamment sur les variétés parlées en Alsace) et sur les questions d'épistémologie et d'histoire de ses deux disciplines principales. Il est aussi responsable de la revue en ligne *Les cahiers du GEPE* (<http://cahiersdugepe.misha.fr/>).

Projet pour le n° 13 / 2020



Vers une meilleure connaissance de nos voisins à travers l'enseignement/apprentissage du français dans l'enseignement secondaire en Sarre et dans le Bade-Wurtemberg

Coordinateurs : Thierry Bidon (Pädagogische Hochschule Karlsruhe)
et Brigitte Laguerre (retraîtée de l'Éducation nationale)
Texte rédigé par les coordinateurs et Florence Windmüller

Pour son treizième numéro, *Synergies Pays germanophones* recueille des contributions consacrées à l'enseignement et l'apprentissage du français dans le Bade-Wurtemberg et en Sarre.

Les régions frontalières en Europe ont toujours eu des relations particulières qui ont été des sources de conflits ou d'amitié. De ce fait, ces régions frontalières ont chacune développé un caractère propre à cette situation.

L'ensemble du continent européen et en particulier l'Union Européenne a développé des créations de régions des différents Etats, appelées « Eurorégions ». Il en existe aujourd'hui plus d'une centaine plus ou moins vivantes. Et ce depuis de nombreuses années. Il faut noter que la région du Rhin supérieur n'est pas une Eurorégion. L'Alsace et le Bade-Wurtemberg sont pourtant bien obligés de travailler ensemble. Ces régions, donc, se doivent de renforcer le rôle de la langue du voisin et de son corollaire la culture de l'autre. Grâce à ces Eurorégions, des langues comme le néerlandais ou le tchèque conservent face à l'anglais leur place dans le domaine politique, administratif et même culturel. Chaque langue et chaque culture a, dans l'Union Européenne, sa place malgré une globalisation toujours plus rapide. Ces régions frontalières sont, par principe ou obligation, le plus souvent tournées vers l'autre et permettent à la culture de l'autre d'être mieux connue surtout la culture de masse ou des différentes masses qui caractérisent les populations de ces régions.

Mais il faut reconnaître que notre centralisation millénaire est toujours là et si les Allemands regardent la France, nous sommes obligés de reconnaître que leurs regards se tournent vers Paris. Et les Français ont tendance, de ce fait, à regarder les autres pays à travers leur capitale. Les régions frontalières sont là pour faire bouger les mentalités.

En ce qui concerne notre propos (le Bade-Wurtemberg et la Sarre), les facilités pour aller chez l'autre devraient favoriser ces échanges et la connaissance de l'autre.

Jetons donc un regard sur l'autre ! Ce n'est pas nouveau et les études sur cette thématique font défaut surtout depuis 1945. C'est pourquoi notre revue Synergies pays germanophones se doit de présenter le regard des populations germanophones sur le Français et la langue française.

Malgré le grand nombre de recherches, d'articles et de colloques, nous pouvons nous demander si nous connaissons vraiment notre voisin et si cette connaissance passe à travers, encore et toujours, le filtre des clichés qui perdurent dans tous les domaines que ce soit linguistique, politique, administratif ou culturel : belle langue, difficile, inutile, le Français indiscipliné, l'élégance de la Française. Les stéréotypes ont la vie dure : « vivre comme Dieu en France » est un lieu commun toujours vivant.

Essayons donc de les dépasser ! Et regardons notre voisin avec des yeux « neufs ».

En 1963, le traité de l'Élysée ouvrait la voie à une meilleure connaissance réciproque de la France et de l'Allemagne. En 2019, le nouveau traité d'Aix la Chapelle a pour ambition légitime de servir de modèle à d'autres Eurorégions.

En quoi notre regard sur la France est-il nécessaire pour une meilleure compréhension des populations et ainsi pour une culture de la Paix ? Qu'est-ce que nous pouvons changer, modifier dans l'enseignement secondaire dans les régions frontalières à la France pour atteindre ces objectifs ?

L'apprentissage de la langue du voisin est un vecteur indispensable à sa compréhension : alors comment faire, quelles politiques mettre en place pour que cet apprentissage se développe, devienne « normal » et soit accepté par tout un chacun ? En bref, comment privilégier l'apprentissage du français dans le Bade-Wurtemberg et en Sarre ?

Essayons de regarder l'autre avec un regard neuf débarrassé des a priori. Contribuons par nos articles à la construction d'une meilleure connaissance des populations des régions frontalières de la France, de cet Européen, cet humain qui connaît non seulement son passé et celui de son voisin mais également son présent et qui peut ainsi bâtir son avenir grâce à une meilleure éducation, un enseignement/apprentissage plus efficace de la langue et de la culture françaises.

Si nous connaissons pour le présent les grandes lignes des économies et des politiques de notre voisin, connaissons-nous la culture ou plutôt sa culture ? Les cultures françaises ne sont-elles pas réduites à leur passé ? Les conflits des XIXe et XXe siècles sont-ils supplantés par la connaissance de la culture de l'autre ?

Par conséquent, nous recherchons des contributions dans les domaines suivants :

- Comment l'enseignement du français dans le Bade-Wurtemberg et en Sarre intègre-t-il la connaissance de la langue du voisin dans une connaissance du pays et de sa culture (cf. programmes officiels et contenu des supports pédagogiques en général) depuis une dizaine d'années ?
- La politique éducative du Bade-Wurtemberg et de la Sarre en faveur du français.
- La Frankreichstrategie en Sarre, réception et développement depuis sa mise en place.
- La présence de cette stratégie dans les programmes officiels.
- L'intégration des approches plurielles dans les manuels de langues étrangères en Allemagne en faveur du français.
- Echec et réussite du concept « la langue du voisin » dans la région du Rhin supérieur.

Cette liste n'est certainement pas exhaustive, le point essentiel étant la double perspective de l'enseignement et de l'apprentissage du français dans ces deux Bundesländer.

Références bibliographiques

Candelier, M. 2008. « Approches plurielles, didactiques du plurilinguisme : le même et l'autre ». Cahiers de l'ACEDLE, 5, p.65-90. <http://acedle.org>

Candelier, M., Camilleri-Grima, A., Castelloti, V., de Pietro, J.-F., Lörincz, I., Meißner, F.-J., Schröder-Sura, A., Noguerol, A., Molinié, M. 2012. : Le CARAP- Un Cadre de Référence pour les Approches Plurielles des langues et des cultures - Compétences et ressources. Strasbourg : Conseil de l'Europe.

Candelier, M., Schröder-Sura, A. 2015. Les approches plurielles et le CARAP : origines, évolutions, perspectives. In : Babylonia n° 2, p.12-19.

Candelier, M. 2015. Le CARAP-un instrument d'appui pour l'élaboration et la mise en œuvre de propositions curriculaires, in : Spita, D., Lupu, M., Nica, D., Nica I. (dir.), Les approches plurielles dans l'éducation aux langues : l'intercompréhension, en présence et en ligne, p. 23-39. Iasi : Editions Universitaires Alexandru Ioan Cuza.

Candelier, M., Schröder-Sura, A. 2016. Mehrsprachigkeitsdidaktik et Didactique du plurilinguisme : Structure du champ et terminologie - Quelques repères. Synergies Pays germano-phones, n° 9, p.33-46.

Coste, D. (Hrsgb.) 2013. Les Langues au cœur de l'éducation - Principes, pratiques, propositions. Bruxelles : EME.

Fäcke, C. 2015. Lingua franca versus Mehrsprachigkeit. Theoretische Konzepte und praktische Umsetzungen in Europa. In: Zeitschrift für romanische Sprachen und ihre Didaktik 9/1, p. 25-41.

Fritz, J. (i.V.): Fremdsprachenunterricht aus Schülersicht. Eine qualitative Untersuchung zum Unterrichtserleben von Französisch- und Spanischlernenden am Ende der Sekundarstufe I. Dissertation an der Justus-Liebig-Universität Gießen.

Funk, A., Niedermeyer, M. 2016. Die Frankreich-Strategie des Saarlandes - Governance und territoriale Kohäsion als neue Dimensionen regionaler Entwicklungskonzepte. In: Lorig, Wolfgang; Regolot, Sascha et Henn, Stefan (Hg.) : Die Großregion SaarLorLux. Anspruch, Wirklichkeiten, Perspektiven. Wiesbaden: Springer VS, p.169-182.

Küster, L. 2007. Schülermotivation und Unterrichtsalltag im Fach Französisch. Ergebnisse einer schriftlichen Befragung an Berliner Gymnasien. In: französisch heute 3, p. 208-226.

Lüsebrink, H-J., Polzin-Haumann, C., Vatter, C. (Hg.) 2017. - „Alles Frankreich oder was?“ - Die saarländische Frankreichstrategie im europäischen Kontext. Interdisziplinäre Zugänge und kritische Perspektiven. Bielefeld: transcript.

Martinez, H., Meißner, F-J. 2017. Sprachlernkompetenz. In: Tesch, Bernd; von Hammerstein, Xenia; Stanat, Petra et Rossa, Henning (Hg.): Bildungsstandards aktuell: Englisch / Französisch in der Sekundarstufe II. Braunschweig: Diesterweg, p.220-243.

Melo-Pfeifer, S., Schröder-Sura, A. (2018) : « Les tâches de médiation dans les manuels de Français Langue Etrangère en Allemagne ». Cahiers de l'ACEDLE 15-3.

Nieweler, A. (Hg.) 2017. Fachdidaktik Französisch. Das Handbuch für Theorie und Praxis. Stuttgart: Ernst Klett Sprachen.

Reinfried, M. 2012. Der Französischunterricht und seine quantitative Entwicklung an den deutschen Schulen (1965-2012). In: französisch heute 4, p. 178-189.

Schröder-Sura, A. 2018. Französischunterricht heute - mehrsprachigkeitsdidaktisch durch plurale Ansätze. In: französisch heute 4, p.23-28.

Venus, T. 2017. Einstellungen als individuelle Lernvariable . Schülereinstellungen zum Französischen als Schulfremdsprache - Deskriptoren, Korrelationen und Unterschiede. Tübingen: Gunter Narr.

Sites internet :

www.cpd67.site.ac-strasbourg.fr

www.france-allemande.fr les allemands vus par les Français

www.saarland.de/dokumente/ressort_finanzen/Feuille_de_route.pdf

Un appel à contributions a été lancé en novembre 2019.

La date limite de remise des articles corrigés à la Rédaction est le 30 avril 2020.

Contact : spg.redaction@gmail.com

Consignes aux auteurs

- 1** L'auteur aura pris connaissance de la politique éditoriale générale de l'éditeur (le Gerflint) et des normes éditoriales et éthiques figurant sur le site du Gerflint et de la revue. Les propositions d'articles seront envoyées pour évaluation à spg.redaction@gmail.com avec un court CV résumant son cursus et ses axes de recherche en pièces jointes. L'auteur recevra une notification. Les articles complets seront ensuite adressés au Comité de rédaction de la revue selon les consignes énoncées dans ce document. Tout texte ne s'y conformant pas sera retourné. Aucune participation financière ne sera demandée à l'auteur pour la soumission de son article. Il en sera de même pour toutes les expertises des textes (articles, comptes rendus, résumés) qui parviendront à la Rédaction.
- 2** L'article sera inédit et n'aura pas été envoyé à d'autres lieux de publication. Il n'aura pas non plus été proposé simultanément à plusieurs revues du Gerflint. L'auteur signera une « déclaration d'originalité et de cession de droits de reproduction et de représentation ». Un article ne pourra pas avoir plus de deux auteurs.
- 3** Proposition et article seront en langue française. Les articles (entrant dans la thématique ou épars) sont acceptés, toujours dans la limite de l'espace éditorial disponible. Ce dernier sera réservé prioritairement aux chercheurs francophones (doctorants ou post-doctorants ayant le français comme langue d'expression scientifique) locuteurs natifs de la zone géolinguistique que couvre la revue. Les articles rédigés dans une autre langue que le français seront acceptés dans la limite de 3 articles non francophones par numéro, sous réserve d'approbation technique et graphique. Dans les titres, le corps de l'article, les notes et la bibliographie, la variété éventuelle des langues utilisées pour exemplification, citations et références est soumise aux mêmes limitations techniques.
- 4** Les articles présélectionnés suivront un processus de double évaluation anonyme par des pairs membres du comité scientifique, du comité de lecture et/ou par des évaluateurs extérieurs. L'auteur recevra la décision du comité.
- 5** Si l'article reçoit un avis favorable de principe, son auteur sera invité à procéder, dans les plus brefs délais, aux corrections éventuelles demandées par les évaluateurs et le comité de rédaction. Les articles, à condition de respecter les correctifs demandés, seront alors soumis à une nouvelle évaluation du Comité de lecture, la décision finale d'acceptation des contributions étant toujours sous réserve de la décision des experts du Conseil scientifique et technique du Gerflint et du Directeur des publications.
- 6** La taille de police unique est 10 pour tout texte proposé (présentation, article, compte rendu) depuis les titres jusqu'aux notes, citations et bibliographie comprises). Le titre de l'article, centré, en gras, n'aura pas de sigle et ne sera pas trop long. Le prénom, le nom de l'auteur (en gras, sans indication ni abréviation de titre ou grade), de son institution, de son pays et son adresse électronique (professionnelle de préférence et à la discrétion de l'auteur) seront également centrés et en petits caractères. L'auteur possédant un identifiant ORCID ID (identifiant ouvert pour chercheur et contributeur) inscrira ce code en dessous de son adresse. Le tout sera sans couleur, sans soulignement ni hyperlien.

7 L'auteur fera précéder son article d'un résumé condensé ou synopsis de 6-8 lignes maximum suivi de 3 ou 5 mots-clés en petits caractères, sans majuscules initiales. Ce résumé ne doit, en aucun cas, être reproduit dans l'article.

8 L'ensemble (titre, résumé, mots-clés) en français sera suivi de sa traduction en allemand puis en anglais. En cas d'article non francophone, l'ordre des résumés est inchangé. Les mots-clés seront séparés par des virgules et n'auront pas de point final.

9 La police de caractère est Times New Roman, taille 10, interligne 1. Le texte justifié, sur fichier Word, format doc, doit être saisi au kilomètre (retour à la ligne automatique), sans tabulation ni pagination ni couleur. La revue a son propre standard de mise en forme.

10 L'article doit comprendre entre 15 000 et 30000 signes, soit 6-10 pages Word, éléments visuels, bibliographie, notes et espaces compris. Sauf commande spéciale de l'éditeur, les articles s'éloignant de ces limites ne seront pas acceptés. La longueur des comptes rendus de lecture ne dépassera pas 2500 signes, soit 1 page. Les comptes rendus seront en langue française.

11 Tous les paragraphes (sous-titres en gras sans sigle, petits caractères) seront distincts avec un seul espace. La division de l'article en 1, 2 voire 3 niveaux de titre est suffisante.

12 Les mots ou expressions que l'auteur souhaite mettre en relief seront entre guillemets ou en italiques. Le soulignement, les caractères gras et les majuscules ne seront en aucun cas utilisés, même pour les noms propres dans les références bibliographiques, sauf la majuscule initiale.

13 Les notes, brèves de préférence, en nombre limité, figureront en fin d'article avec appel de note automatique continu (1,2,...5 et non i,ii...iv). L'auteur veillera à ce que l'espace pris par les notes soit réduit par rapport au corps du texte.

14 Dans le corps du texte, les renvois à la bibliographie se présenteront comme suit: (Dupont, 1999 : 55).

15 Les citations, toujours conformes au respect des droits d'auteurs, seront en italiques, taille 10, séparées du corps du texte par une ligne et sans alinéa. Les citations courtes resteront dans le corps du texte. Les citations dans une langue autre que celle de l'article seront traduites dans le corps de l'article avec version originale en note.

16 La bibliographie en fin d'article précèdera les notes (sans alinéa dans les références, ni majuscules pour les noms propres sauf à l'initiale). Elle s'en tiendra principalement aux ouvrages cités dans l'article et s'établira par classement chrono-alphabétique des noms propres. Les bibliographies longues, plus de 15 références, devront être justifiées par la nature de la recherche présentée. Les articles dont la bibliographie ne suivra pas exactement les consignes 14, 17, 18, 19 et 20 seront retournés à l'auteur. Le tout sans couleur ni soulignement ni lien hypertexte.

17 Pour un ouvrage

Baume, E. 1985. *La lecture - préalables à sa Pédagogie*. Paris : Association Française pour la lecture.

Fayol, M. et al. 1992. *Psychologie cognitive de la lecture*. Paris: PUF.

Gaonac'h, D., Golder, C. 1995. *Manuel de psychologie pour l'enseignement*. Paris : Hachette.

18 Pour un ouvrage collectif

Morais, J. 1996. La lecture et l'apprentissage de la lecture : questions pour la science. In : *Regards sur la lecture et ses apprentissages*. Paris : Observatoire National de la lecture, p. 49-60.

19 Pour un article de périodique

Kern, R.G. 1994. « The Role of Mental Translation in Second Language Reading ». *Studies in Second Language Acquisition*, n°16, p. 41-61.

20 Pour les références électroniques (jamais placées dans le corps du texte mais toujours dans la bibliographie), les auteurs veilleront à adopter les normes indiquées par les éditeurs pour citer ouvrages et articles en ligne. Ils supprimeront hyperlien, couleur et soulignement automatique et indiqueront la date de consultation la plus récente [consulté le], après vérification de leur fiabilité et du respect du Copyright.

21 Les textes seront conformes à la typographie française.

22 Graphiques, schémas, figures, photos éventuels seront envoyés à part aux formats Word et PDF ou JPEG, en noir et blanc uniquement, avec obligation de références selon le copyright sans être copiés/collés mais scannés à plus de 300 pixels. Les articles contenant un nombre élevé de figures et de tableaux et/ou de mauvaise qualité scientifique et technique ne seront pas acceptés. L'éditeur se réserve le droit de refuser les tableaux (toujours coûteux) en redondance avec les données écrites qui suffisent bien souvent à la claire compréhension du sujet traité.

23 Les captures d'écrans sur l'internet et extraits de films ou d'images publicitaires seront refusés. Toute partie de texte soumise à la propriété intellectuelle doit être réécrite en Word avec indication des références, de la source du texte et d'une éventuelle autorisation.

NB : Toute reproduction éventuelle (toujours en noir et blanc) d'une image, d'une photo, d'une création originale et de toute œuvre d'esprit exige l'autorisation écrite de son créateur ou des ayants droit et la mention de paternité de l'œuvre selon les dispositions en vigueur du Code français de la propriété intellectuelle protégeant les droits d'auteurs. L'auteur présentera les justificatifs d'autorisation et des droits payés par lui au propriétaire de l'œuvre. Si les documents sont établis dans un autre pays que la France, les pièces précitées seront traduites et légalisées par des traducteurs assermentés ou par des services consulaires de l'Ambassade de France. Les éléments protégés seront publiés avec mention obligatoire des sources et de l'autorisation, dans le respect des conditions d'utilisation délivrées par le détenteur des droits d'auteur.

24 Seuls les articles conformes à la politique éditoriale et aux consignes rédactionnelles seront édités, publiés, mis en ligne sur le site web de l'éditeur et diffusés en libre accès par lui dans leur intégralité. La date de parution dépendra de la coordination générale de l'ouvrage par le rédacteur en chef. L'éditeur d'une revue scientifique respectant les standards des agences internationales procède à l'évaluation de la qualité des projets à plusieurs niveaux. L'éditeur, ses experts ou ses relecteurs (évaluation par les pairs) se réservent le droit d'apprécier si l'œuvre convient, d'une part, à la finalité et aux objectifs de publication, et d'autre part, à la qualité formelle de cette dernière. L'éditeur dispose d'un droit de préférence.

25 Une fois éditée sur gerflint.fr, seule la « version PDF-éditeur » de l'article peut être déposée pour archivage dans les répertoires institutionnels de l'auteur exclusivement, avec mention exacte des références et métadonnées de l'article. L'archivage de numéros complets est interdit. Tout signalement ou référencement doit respecter les normes internationales et le mode de citation de l'article, tels que dûment spécifiés dans la politique de la revue. Par ailleurs, les Sièges, tant en France qu'à l'étranger, n'effectuent aucune opération postale, sauf accord entre le Gerflint et un organisme pour participation financière au tirage.



Synergies Pays germanophones, n° 12 /2019
Revue du GERFLINT

**Groupe d'Études et de Recherches
pour le Français Langue Internationale**

En partenariat avec
la Fondation Maison des Sciences de L'Homme de Paris

Président d'Honneur : Edgar Morin

Fondateur et Président : Jacques Cortès

Conseillers et Vice-Présidents : Ibrahim Al Balawi, Serge Borg et Nelson Vallejo-Gomez

PUBLICATIONS DU GERFLINT

Identifiant International : ISNI 0000 0001 1956 5800

Le Réseau des Revues Synergies du GERFLINT

Synergies Afrique centrale et de l'Ouest	Synergies Monde
Synergies Afrique des Grands Lacs	Synergies Monde Arabe
Synergies Algérie	Synergies Monde Méditerranéen
Synergies Argentine	Synergies Pays Germanophones
Synergies Amérique du Nord	Synergies Pays Riverains de la Baltique
Synergies Brésil	Synergies Pays Riverains du Mékong
Synergies Chili	Synergies Pays Scandinaves
Synergies Chine	Synergies Pologne
Synergies Corée	Synergies Portugal
Synergies Espagne	Synergies Roumanie
Synergies Europe	Synergies Royaume-Uni et Irlande
Synergies France	Synergies Sud-Est européen
Synergies Inde	Synergies Tunisie
Synergies Italie	Synergies Turquie
Synergies Mexique	Synergies Venezuela

Essais francophones : Collection scientifique du GERFLINT

Direction du Pôle Éditorial International :

Sophie Aubin (Universitat de València, Espagne)

Contact: gerflint.edition@gmail.com

Site officiel : <https://www.gerflint.fr>

Webmestre : Thierry Lebeau (France)

Synergies Pays germanophones, n° 12 / 2019

Couverture, conception graphique et mise en page : Emilie Hiesse (*Créactiv'*) - France

© GERFLINT – Sylvains-les-Moulins – France – Copyright n° 24XMIEA

Dépôt légal Bibliothèque Nationale de France -

Achévé d'imprimer en décembre 2019 sous les presses de Drukarnia Cyfrowa EIKON

PLUS - ul.Wybickiego 46, 31-302 Kraków - Pologne

GERFLINT

Groupe d'Études et de Recherches pour le Français
Langue internationale

Programme mondial de diffusion scientifique
francophone en réseau

www.gerflint.fr

Ce numéro est placé sous le signe de l'interculturel. Plusieurs disciplines sont convoquées pour aborder des sujets et des thématiques dans une perspective transculturelle, transfrontalière, concernant des locuteurs/destinataires bilingues, ou multilingues et multiculturels vivant dans des régions/pays/communautés où les langues - le français et l'allemand - sont envisagées comme une richesse et non comme une barrière. Les problématiques posées relèvent des études culturelles (la chanson), des études sur les médias (la chaîne franco-allemande arte), des sciences politiques et de l'histoire (les lieux de mémoire), de la linguistique (les accents) et de la traductologie. Avoir un regard interculturel, c'est aller au-delà de l'évidence, de l'exotisme, percevoir la réalité étrangère derrière les clichés, les allusions, les jeux de mots... Suivre la voie de l'interculturel, c'est s'ouvrir à l'interdisciplinarité.